

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**



**BUREAU INTERNATIONAL
DU TRAVAIL**



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS AU BURKINA FASO (ENTE-BF) 2006



http://www.oit.org/public/french/region/afpro/dakar/images/galerie_ph_enfant/or10.jpg

DIRECTION DE LA DEMOGRAPHIE

Septembre 2008

Equipe de rédaction

KANO Hamissou	Directeur de la démographie
TAPSOBA\ TAPSOBA Edith	Chef de service de statistique et étude sociale à la direction de la démographie
BONKOUNGOU Zakaliyat	Démographe à l'INSD
LOUGUE Siaka	Démographe à l'INSD
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Démographe à l'INSD
RIPAMA Toubou	Démographe à l'INSD
ZIDA\ BANGRE Hélène	Démographe à l'INSD

Avec la contribution de Hamadou KOBANKA, Directeur des normes au ministère du travail



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES	xi
SIGLE.....	xiii
RESUME ANALYTIQUE	xiv
INTRODUCTION	1
1.1. Situation socio-économique du Burkina.....	1
1.1.1. Généralités sur le Burkina	1
1.1.2. Situation économique	1
1.1.3. Situation sanitaire	2
1.1.4. Le système éducatif.....	3
1.1.5. La situation démographique	4
1.2. Situation du travail des enfants et justification de l'enquête.....	4
APERÇU METHODOLOGIQUE.....	6
2.1. Le champs et les objectifs de l'étude	6
2.2. Echantillonnage.....	7
2.3. Déroulement des travaux de terrain	8
2.3.1. Les instruments de collecte	8
2.3.1.1. Le questionnaire ménage.....	8
2.3.1.2. Le questionnaire enfant.....	9
2.3.1.3. Le manuel de l'agent enquêteur.....	9
2.3.1.4. Le manuel du chef d'équipe	9
2.3.2. Le pré test.....	9
2.3.3. L'enquête principale.....	10
2.3.3.1. Sensibilisation.....	10
2.3.3.2. Formation des agents de collecte	10
2.3.3.3. Déroulement de la collecte des données sur le terrain.....	11
2.3.3.4. Traitement des données.....	11
2.3.3.4.1. Codification	11
2.3.3.4.2. Saisie	11
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE L'ENQUETE	12
3.1. Composition de la population	12
3.1.1 Généralités.....	12
3.1.2. Caractéristiques des enfants de moins de 18 ans.....	14
3.2. Caractéristiques économiques des ménages	16
3.3. Caractéristiques des ménages en matière d'éducation	20
3.3.1. Structure des ménages.....	20
3.3.2. L'éducation au Burkina Faso	24
DEFINITIONS DU TRAVAIL ET DU TRAVAIL DES ENFANTS....	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Cadre juridique du travail des enfants au Burkina Faso	29
4.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux	30
4.1.1.1. Les instruments généraux	30
4.1.1.2. Les instruments spécifiques	30
4.1.1.3. Les principaux textes nationaux.....	32
4.2. Vers une conceptualisation du travail des enfants au Burkina Faso.....	34
4.2.1. Activités économiques versus activités non économiques.....	34
4.2.2. Personne économiquement active - actuelle et habituelle	34
4.2.2.1. Personne économiquement active.....	34

4.2.2.2. Personne active du moment.....	35
4.2.2.3. Personne habituellement active	35
4.2.3. Les enfants économiquement actifs ou les enfants travailleurs	35
4.2.4. Le travail dommageable	36
4.2.5. Les pires formes de travail des enfants.....	37
4.2.5.1. Les « pires formes intrinsèques de travail des enfants »	37
4.2.5.2. Les travaux dangereux (ou hazardous work).....	37
ACTIVITES EXERCEES PAR LES ENFANTS	41
5.1. Le travail des enfants au Burkina	41
5.2. La situation des enfants inactifs ou inoccupés	42
5.3. L'ampleur du travail des enfants	43
5.4. Activités ménagères	44
5.4.1. Taux de participation au travail domestique	44
5.4.2. Nature du travail domestique.....	45
5.4.3. Intensité du travail domestique.....	45
5.5. Fréquentation scolaire des enfants.....	46
5.5.1. Travail et éducation	46
5.5.2. Activités ménagères et éducation.....	48
5.6. Les caractéristiques de l'activité économique des enfants.....	49
5.6.1. Secteur d'activité des enfants travailleurs	49
5.6.2. Statut du travail des enfants	52
5.6.3. Intensité du travail.....	53
AMPLEUR ET CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS A ABOLIR .	55
6.1. Travail des enfants à abolir	55
6.1.1. Situation du travail des enfants au Burkina Faso	55
6.1.2. Le travail dommageable	56
6.1.3. Le travail dangereux	59
6.2. Les caractéristiques du travail des enfants à abolir.....	59
6.2.1. Les secteurs d'activités.....	59
6.2.2. Le statut du travail	62
6.2.3. Le lieu du travail.....	63
6.2.4. Le moment du travail	64
IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SCOLARISATION ET LA SANTE DES ENFANTS.....	66
7.1. Travail des enfants et fréquentation scolaire	67
7.2-Travail et santé des enfants	69
LES DETERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURKINA FASO.....	74
8.1. Le modèle et les variables retenues	74
8.2. Résultats et discussions	74
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	78
Conclusion.....	78
Recommandations	79
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	81
ANNEXE 1 : CONCEPTION DE L'ECHANTILLON.....	83
1.1. Echantillonnage.....	83
1.2. Calcul des coefficients de pondération	83
ANNEXE 2 : ESTIMATION DES ERREURS D'ECHANTILLONNAGE	85

ANNEXE 3 : DÉFINITION DU URBAIN	87
ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES.....	89
ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE.....	97
5.1. QUESTIONNAIRE MENAGE.....	97
5.2. QUESTIONNAIRE ENFANT.....	115
ANNEXE 6 : PERSONNEL DE L'ENQUÊTE.....	129
RESULTATS CLES DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURKINA FASO	133

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 2.1 :	REPARTITION DE L'ECHANTILLON SUIVANT LES REGIONS	8
TABLEAU 3.1 :	POPULATION TOTALE PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE QUINQUENNAUX.....	13
TABLEAU 3.2 :	POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE (URBAIN/RURAL) ET SEXE PAR GROUPE D'AGE	14
TABLEAU 3.3 :	REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 0 A 17 ANS PAR SEXE ET ANNEE D'AGE	15
TABLEAU 3.4 :	POPULATION DE 0-17 ANS PAR ZONE DE RESIDENCE (URBAINE/RURALE), SEXE, REGION ET RAPPORTS DE MASCULINITE.....	16
TABLEAU 3.5 :	NOMBRE ET POURCENTAGE DE MENAGES SELON LE NIVEAU DE VIE PAR REGION ET ZONE DE RESIDENCE (URBAINE/RURALE)	17
TABLEAU 3.6 :	NOMBRE ET POURCENTAGE DE MENAGES PAR PRINCIPALE ACTIVITE GENERATRICE DE REVENU FAMILIAL, PAR REGION.....	19
TABLEAU 3.7 :	REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE, LA REGION ET LA ZONE DE RESIDENCE (URBAINE/RURALE).....	21
TABLEAU 3.8 :	DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES MENAGES PAR NOMBRE D'ENFANTS, REGION ET ZONE DE RESIDENCE (URBAINE/RURALE)	23
TABLEAU 3.9 :	NOMBRE ET PROPORTION D'ENFANTS DE 5 A 17 ANS ACTUELLEMENT SCOLARISES, PAR SEXES ET AGE	25
TABLEAU 3.9 :	NOMBRE ET TAUX D'ENFANTS DE 5 A 17 ANS ACTUELLEMENT SCOLARISES PAR GROUPE D'AGE SELON LA REGION	27
TABLEAU 5.1 :	ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE SEXE, LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	41
TABLEAU 5.2 :	REPARTITION DES ENFANTS INOCCUPES PAR GROUPE D'AGE SELON LA REGION	42
TABLEAU 5.3 :	TYPE D'ACTIVITE DES ENFANTS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....	43
TABLEAU 5.4 :	POURCENTAGE DES ENFANTS ASTREINTS AUX ACTIVITES MENAGERES SELON L'AGE ET LE SEXE	44
TABLEAU 5.5 :	TEMPS MOYEN HEBDOMADAIRE CONSACRE AU TRAVAIL DOMESTIQUE PAR LES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS ET INACTIFS	46
TABLEAU 5.6 :	REPARTITION DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE, LE SEXES ET LE GROUPE D'AGE	51
TABLEAU 5.7 :	NOMBRE MOYEN D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE SELON LE TYPE D'ACTIVITE, LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE	53
TABLEAU 6.1 :	SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURKINA FASO	56
TABLEAU 6.2 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS DE 5-17 ANS SELON LE TYPE DE TRAVAIL EFFECTUE, LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE	58
TABLEAU 6.3 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5-17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DANGEREUX SELON LE SEXE ET L'AGE	59
TABLEAU 6.4 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5-17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DANGEREUX SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	60
TABLEAU 6.5 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5-17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE, LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE.....	61
TABLEAU 6.6 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5-17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LE STATUT DU TRAVAIL, LE SEXE, L'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	62
TABLEAU 6.7 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5 A 17ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LE LIEU DU TRAVAIL, LE SEXE, L'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	63
TABLEAU 6.8 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5-17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LE MOMENT D'EXECUTION DU TRAVAIL, LE SEXE, L'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	64
TABLEAU 7.1 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LA SCOLARISATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE	67
TABLEAU 7.2 :	NOMBRE MEDIAN D'HEURE DE TRAVAIL PAR LES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LA SCOLARISATION, LE SEXE, L'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	68
TABLEAU 7.3 :	CAS DE MALADIES OU DE BLESSURES SURVENUES AU COURS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS.....	69

TABLEAU 7.4 :	FREQUENCE DE BLESSURES OU DE MALADIES AU COURS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS.....	70
TABLEAU 7.5 :	BLESSURES OU MALADIES DUES AUX ACTIVITES DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LE STATUT D'ACTIVITE DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS	70
TABLEAU 7.6 :	TYPE DE MALADIES ET BLESSURES CHEZ LES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITES	71
TABLEAU 7.7 :	CONSEQUENCE DU TRAVAIL DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITE.....	72
TABLEAU 8.1 :	RESULTAT DES ESTIMATIONS DU MODELE PROBIT BIVARIE DES ACTIVITES DES ENFANTS DE 5-17 ANS AU BURKINA FASO, ENTE-2006	75
TABLEAU A2 :	COUVERTURE DE L'ENQUETE	86
TABLEAU A4.1 :	ENFANTS AGEES DE 5 A 14 ANS SELON LE SEXE, LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	89
TABLEAU A4.2 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 14 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE SEXE	89
TABLEAU A4.3 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 14 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE GROUPE D'AGE	89
TABLEAU A4.4 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5-14 ANS SELON LE STATUT DU TRAVAIL ET LE SEXE.....	90
TABLEAU A4.5 :	NOMBRE MOYEN D'HEURES HEBDOMADAIRES DE TRAVAIL SELON LE SEXE ET L'AGE.....	90
TABLEAU A4.6 :	FREQUENTATION SCOLAIRE DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS PAR RAPPORT AUX ENFANTS NON ECONOMIQUEMENT ACTIFS -5-14 ANS.....	90
TABLEAU A4.7 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS SELON LE TYPE DE TRAVAIL EFFECTUE, LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE-5-14 ANS.....	91
TABLEAU A4.8 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS AGES DE 5 A 14 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITE ET LE REVENU	91
TABLEAU A4.9 :	REPARTITION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS EN PROPORTION DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS AGES DE 5 A 14 ANS SELON L'AGE ET LA FORME DE TRAVAIL	91
TABLEAU A4.10 :	NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS EFFECTUANT UN TRAVAIL DOMMAGEABLE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE, LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	92
TABLEAU A4.11 :	REPARTITION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LA REGION ET LE SEXE	93
TABLEAU A4.12 :	ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE SEXE, LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	93
TABLEAU A4.13 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITE ET LE REVENU	93
TABLEAU A4.14 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-17 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE GROUPE D'AGE	94
TABLEAU A4.15 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-17 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE SEXE	94
TABLEAU A4.16 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-17 ANS SELON LA BRANCHE ET LE SEXE	94
TABLEAU A4.17 :	ENFANTS AGES DE 5 A 14 ANS SELON LE SEXE, LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	94
TABLEAU A4.18 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS AGES DE 5 A 14 ANS SELON LE STATUT D'ACTIVITE ET LE REVENU	95
TABLEAU A4.19 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-14 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE GROUPE D'AGE	95
TABLEAU A4.20 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-14 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE SEXE	95
TABLEAU A4.21 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS (HABITUELLEMENT) AGES DE 5-14 ANS SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE	95

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 3.1 :	PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION DE L'ENQUÊTE	12
GRAPHIQUE 4.1 :	FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS	38
GRAPHIQUE 4.2 :	CADRE CONCEPTUEL DU TRAVAIL DES ENFANTS	39
GRAPHIQUE 5.1 :	PRINCIPALES ACTIVITES MENAGERES EFFECTUEES PAR LES ENFANTS DE 5-17 ANS SELON LE SEXE	45
GRAPHIQUE 5.2 :	STATUT D'ACTIVITE DES ENFANTS AGES DE 5 A 17 ANS SELON L'AGE	47
GRAPHIQUE 5.3 :	SCOLARISATION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS PAR RAPPORT A CELLE DES ECONOMIQUEMENT INACTIFS.....	48
GRAPHIQUE 5.4 :	POURCENTAGE DES ENFANTS DE 5 A 17 ANS ECONOMIQUEMENT ACTIFS ASTREINTS AUX ACTIVITES MENAGERES SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET LE SEXE	49
GRAPHIQUE 5.5 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE GROUPE D'AGE	50
GRAPHIQUE 5.6 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LE SEXE	52
GRAPHIQUE 5.7 :	DISTRIBUTION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS AGES DE 5 A 17 ANS SELON LE STATUT DU TRAVAIL ET LE SEXE.....	53
GRAPHIQUE 6.1 :	REPARTITION DES ENFANTS ECONOMIQUEMENT ACTIFS EN PROPORTION DE L'ENSEMBLE DES ENFANTS AGES DE 5-17 ANS	57

SIGLES

BIT	Bureau international du travail
BTP	Bâtiments et travaux publics
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CEPE	Certificat d'études primaires élémentaires
CFJA	Centre de formation des jeunes agriculteurs
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CONAPO	Conseil national de population
CPAF	Centre permanent d'alphabétisation et de formation
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DEP/MEBA	Direction des études et de la planification du Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
DTP	Diphtérie, tétanos, poliomyélite
EA/QUIBB	Enquête annuelle/ Questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien être
EBCVM	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages
EDS	Enquête démographique et de santé
ENTE-BF	Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso
EP	Enquête prioritaire
IA	Instituteur adjoint
IC	Instituteur certifié
INA	Institut national d'alphabétisation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IP	Instituteur principal
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
OIT	Organisation internationale du travail
PDDEB	Programme décennal de développement de l'éducation de base du Burkina Faso
PFTE	Pires formes de travail des enfants
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SCN-NU	Système des comptes nationaux des Nations unies
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
UNICEF	Fond des Nations unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ZD	Zone de dénombrement

RESUME

Le travail des enfants est une réalité dont l'ampleur est importante au Burkina Faso. Considéré comme facteur de socialisation, il soulève la problématique de la participation des enfants à l'animation de la vie socioéconomique de leur ménage, voire du pays.

Avec une population estimée à 12 801 540 habitants en 2006 par l'ENTE-BF, le Burkina Faso est caractérisé par la jeunesse de sa population car les moins de 15 ans représentent 45% de la population totale. Quant à la tranche d'âge des 5-17 ans, elle constitue 31,6% de la population.

Les principales activités économiques au Burkina Faso demeurent l'agriculture et l'élevage qui occupent plus des trois-quarts de la population active. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire génèrent respectivement 40%, 18% et 7,6% du PIB. Les activités informelles occupent une place importante dans l'économie du pays.

Le Burkina Faso doit de plus en plus faire face à un défi majeur qui est celui de la lutte contre la pauvreté car la proportion de la population vivant en dessous du seuil national absolu de pauvreté a augmenté passant de 44,5 % en 1994 à 46,4 % en 2003. Ce contexte semble favoriser la mise au travail des enfants en dépit des dispositions nationales et internationales protégeant les enfants.

L'enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) réalisée en 2006 constitue une base de données importante fournissant des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants. Elle permet, par ailleurs, d'évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs. Les données de cette enquête ont été recueillies auprès de 4576 ménages sur toute l'étendue du territoire national. Les enfants de 5-17 ans issus des ménages sélectionnés constituent la population cible de cette enquête.

Selon l'ENTE-BF, 41,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs, soit 1 658 869 enfants travailleurs. La proportion d'enfants dans les différentes formes de travail varie en fonction des caractéristiques individuelles, sociales et géographiques.

Les enfants travailleurs consacrent entre 19 et 25 heures par semaine à l'exercice de leurs activités. Ce qui pourrait entraver leur fréquentation scolaire dont la proportion est de 34,9% chez les enfants de 5 à 17 ans. Par ailleurs, 39,3% des enfants sont astreints à des activités dommageables et 35,8% se retrouvent dans les activités jugées dangereuses. Les principaux secteurs d'activités dans lesquels se retrouvent les enfants économiquement actifs sont : l'agriculture/ pêche/ chasse et les travaux domestiques. La plupart des travaux accomplis par les enfants ne sont pas rémunérés et se déroulent soit au domicile familial, soit dans les champs, fermes et jardins.

Les conséquences du travail sur la scolarisation et la santé des enfants sont énormes en ce sens que les blessures ou maladies liées à leur travail ont contraint certains à arrêter temporairement ou définitivement leurs travaux ou leur scolarisation.

Au regard des analyses effectuées, les informations fournies par cette enquête permettront d'orienter les programmes de lutte contre le travail des enfants en ciblant particulièrement les travaux dommageables et les travaux dangereux dans les différentes régions du Burkina Faso. Ainsi, les recommandations suivantes pourraient être faites à l'endroit de l'Etat, des partenaires au développement, des associations/ONGs, des instituts de recherches, etc. :

- R1 Poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du PDDEB afin d'assurer une scolarisation au plus grand nombre d'enfants. Dans ce sens, les actions à mener doivent également veiller à maintenir les enfants le plus longtemps possible dans le système éducatif et d'inscrire un module « travail des enfants » dans le système éducatif.
- R2 Intensifier la sensibilisation des populations, avec un accent particulier sur le milieu rural, quant aux dangers encourus par les enfants travailleurs parfois exposés à des formes extrêmement « pénibles » de travail.
- R3 Renforcer la prévention et la répression quant aux infractions constatées au regard du code du travail. A ce propos, l'adoption des principaux instruments juridiques internationaux pour renforcer les dispositions légales nationales en matière de protection des enfants constitue une avancée majeure.
- R4 Le faible niveau de vie des ménages constituant un des principaux facteurs explicatifs du travail des enfants, il est important de tenir davantage compte de la lutte contre le travail des enfants dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).
- R5 Renforcer les actions de protection et de récupération des enfants travailleurs.
- R6 Mobiliser d'autres sources statistiques pour éclairer la situation des enfants sans domicile fixe, communément appelés « enfants dans la rue », ou alors, organiser une enquête spécifique sur ces groupes spéciaux particulièrement, dans les grandes villes du Burkina Faso.
- R7 Elaborer des instruments destinés à cerner les pires formes intrinsèques de travail des enfants.
- R8 Renforcer la coopération entre les institutions nationales et SIMPOC/IPEC pour la mise en place d'un observatoire de suivi du phénomène du travail des enfants. A cet égard, renforcer davantage la capacité du Burkina Faso à collecter des informations quantitatives et qualitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT.
- R9 Adopter une approche intégrée de collaboration entre les divers programmes accordant une priorité au suivi du travail des enfants (administration du travail, éducation, santé, justice, organisations d'employeurs et de travailleurs, etc.) dans ce cadre, l'expérience acquise par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) dans la conception et l'organisation de l'ENTE-BF 2006

devra en faire la pierre angulaire dans le domaine de la collecte d'informations statistiques et de suivi du travail des enfants au Burkina Faso.

INTRODUCTION

Le présent document constitue le rapport d'analyse des résultats de la première enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso réalisée en 2006 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Cette enquête s'inscrit dans le cadre du Programme d'information statistique et de suivi du travail des enfants (SIMPOC) lancé par le Bureau international du travail (BIT) en 1998. Ce programme soutient de nombreux pays dans le monde dans la collecte, le traitement et l'analyse des données sur le travail des enfants. A travers son programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), le BIT entend faire de la lutte contre le travail des enfants « une cause universelle ». Dans cette optique le programme IPEC œuvre dans plus de 75 pays dans le monde dont le Burkina Faso pour la prévention et l'éradication de ce fléau.

Le Burkina Faso a en effet ratifié plusieurs conventions internationales de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail ; parmi celles-ci on note : la convention relative aux droits des enfants, la convention de l'OIT n° 5 sur l'âge minimum au travail (industrie), la convention OIT n°6 sur le travail de nuit des enfants, la convention OIT n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, la convention OIT n° 182 sur les pires formes de travail des enfants. Par la ratification de ces conventions le Burkina Faso reconnaît les droits des enfants entre autres à la santé, à l'éducation, à la vie et la nécessité de leur protection. Cette reconnaissance se traduit par l'engagement du gouvernement à prendre toutes les mesures institutionnelles, législatives, socio-économiques favorables à l'application stricte desdites conventions.

A cet effet, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté élaboré en 2000 (révisé en 2003) et les différentes politiques mises en œuvre dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de l'économie illustrent bien la volonté du Burkina de réduire fondamentalement la pauvreté dans le pays et d'assurer aux populations des conditions de vie meilleures et un meilleur cadre d'épanouissement pour la frange la plus vulnérable : les enfants.

Le présent rapport qui donne les principaux résultats de l'enquête s'articule autour de huit chapitres. Le premier procède à une brève présentation du contexte de l'étude. Le deuxième porte sur l'approche méthodologique. Le troisième chapitre présente les caractéristiques de la population de l'étude. Le chapitre quatre, quant à lui, est consacré aux définitions relatives au travail et particulièrement à celui des enfants. Le chapitre cinq décrit les activités exercées par les enfants tandis que le chapitre six porte sur l'ampleur et les caractéristiques du travail des enfants à abolir. Pour ce qui est du chapitre sept, il concerne l'impact du travail sur la scolarité et la santé des enfants. Par la suite, il est question des déterminants du travail des enfants dans le chapitre huit, et enfin une conclusion générale qui rappelle les principaux résultats et présente les recommandations formulées à la suite de cette étude.

1.1. Contexte socio-économique du Burkina

1.1.1. Généralités sur le Burkina

Pays sahélien s'étendant sur une superficie d'environ 274 000 Km², le Burkina Faso est situé dans la boucle du Niger au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il fait frontière avec le Mali au Nord et à l'Ouest, le Niger à l'Est, le Bénin au Sud-Est, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo au Sud. Son climat est tropical de type soudanien, rude, sec et marqué par une pluviométrie faible et mal répartie dans l'espace et le temps.

La faiblesse et la mauvaise répartition des pluies provoquent de fortes migrations de populations principalement du Nord du pays, du Centre et du Plateau central vers les villes, la région du Sud-Ouest et les pays côtiers notamment la Côte d'Ivoire.

Les sols sont pauvres en majorité et sont fragilisés par l'érosion éolienne et le ruissellement intense. Il n'existe plus de forêts notables et la végétation de savane boisée subit de fortes dégradations.

Le sous-sol contient de l'or, du zinc, du manganèse, du plomb, de l'argent, de la bauxite, du fer, des phosphates, du nickel, du cobalt et des diamants.

Sur le plan administratif, le territoire burkinabè est divisé en 45 provinces qui sont regroupées en 13 régions. Les provinces sont subdivisées en 352 communes et plus de 8000 villages.

On dénombre une soixantaine de langues nationales dont les plus courantes sont le Moore, le Dioula et le Fulfulde. Le français est la langue officielle.

1.1.2. Situation économique

Les principales activités économiques du Burkina demeurent sans conteste l'agriculture et l'élevage¹. Ces activités occupent plus des trois quarts de la population active. En effet le secteur primaire génère 40% du PIB, le secteur secondaire représente moins de 18%, le secteur tertiaire lui contribue à 7,6%. Les activités informelles jouent de plus en plus un rôle important dans l'économie du pays. Elles sont aussi bien présentes dans les secteurs primaire, secondaire que tertiaire. Leur contribution au PIB est estimée à 33%.

Avec un PIB par habitant estimé à 379 \$ en 2006, le Burkina Faso est considéré comme un des pays les plus pauvres au monde, 174^{ème} sur 177 selon le rapport mondial 2006 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2006).

¹ Premier pays producteur de coton en Afrique en 2006 avec 700 000 tonnes, les principales ressources du Burkina sont : le coton, l'élevage et l'or.

En dépit des bonnes performances économiques enregistrées (+ 5% de croissance en moyenne durant la période 1994-2005), suite à l'application du programme d'ajustement structurel et à l'adoption d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso doit faire face à un niveau de pauvreté élevé et sans cesse croissant.

En effet, la proportion de la population vivant en dessous du seuil national absolu de pauvreté a augmenté passant de 44,5% en 1994 à 46,4% en 2003. Le seuil absolu de pauvreté par adulte et par an estimé à 41 099 F CFA en 1994 est passé à 82 672 F CFA en 2003. Le milieu rural est le plus touché par les bas revenus et la pauvreté : 40% de la population rurale avaient moins de 35 176 F CFA par adulte et par an (Enquête Prioritaire, 1994 ; Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages, 2003)².

1.1.3. Situation sanitaire

D'une manière générale, la situation sanitaire de la population burkinabé est déplorable. Elle est caractérisée par une morbidité et une mortalité générale élevées qui sont imputables à plusieurs facteurs :

- la faiblesse de la couverture vaccinale : moins d'un enfant sur deux de moins d'un an est convenablement vacciné. En 2003 les taux étaient les suivants : 78,3 % contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) et 71,1% contre la rougeole en 2003 (EDS, 2003). Ces taux de couverture sont bien inférieurs au niveau de couverture de 95% préconisé par l'OMS pour ces deux vaccins. La méningite cérébro-spinale a présenté des pics épidémiques au cours des dernières années.
- l'insuffisance des structures sanitaires et leur accessibilité limitée malgré une légère amélioration ces dernières années. En effet, le nombre de formations sanitaires est passé de 1 022 en 1998 à 1 349 en 2005. Toutefois, les distances à parcourir par les populations pour atteindre les services de soins demeurent énormes : 8,5 km en moyenne contre 5 km préconisés par l'Initiative de Bamako (Annuaire Statistique/Santé, 2005).
- l'accessibilité limitée aux médicaments essentiels : seulement 30% de la population peuvent s'offrir les médicaments essentiels, et la production pharmaceutique nationale moderne ne couvre que 2% des besoins nationaux (Annuaire Statistique/Santé, 2005).

Les besoins de la population en santé restent donc insatisfaits. Cependant bien que encore insuffisants, les efforts fournis dans ce secteur comme dans d'autres ont abouti à une réduction sensible du taux de mortalité générale et celui de la mortalité infantile en particulier (de 105,3⁰/₁₀₀ en 1998 à 81⁰/₁₀₀ en 2003) et une légère augmentation de l'espérance de vie (53,8 ans en 1996 contre 48,5 ans en 1985) malgré l'incidence du VIH/SIDA.

Les premiers cas de SIDA ont été diagnostiqués en 1986 et depuis lors le nombre de personnes infectées se multiplie. En 1997, on estimait le taux de séroprévalence du VIH à 7,17% de la population. En 2000, on comptait au Burkina Faso 370 000 personnes

² Enquête prioritaire = EP; Enquête Burkinabé sur les conditions de vie des ménages= EBCVM. La monnaie nationale est rattachée à l'euro au taux de change fixe de 1 EURO = 655,957 FCFA.

vivant avec le VIH et 200 000 orphelins du SIDA. Cependant, les dernières estimations révèlent une tendance à la baisse du taux de prévalence du VIH/SIDA au Burkina Faso : 6,3% en 1999 et 2,01% en 2005 (Annuaire Statistique/Santé, 2005).

Une des préoccupations majeures du Gouvernement burkinabé est l'amélioration des conditions de vie des populations. La promotion des secteurs sociaux de base (éducation, santé y compris la santé de la reproduction, eau potable, hygiène et assainissement) est l'un de ses objectifs majeurs clairement exprimé dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Concernant la santé, le Gouvernement a déterminé les composantes prioritaires en la matière : la maternité à moindre risque et la santé des enfants, la planification familiale, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et le VIH/SIDA, la santé de la reproduction chez les jeunes, la prévention et la prise en charge des violences sexuelles, les changements sociaux pour accroître le pouvoir de décision de la femme.

1.1.4. Le système éducatif

Le système éducatif comprend le système non formel et le système formel.

Le système non formel comprend :

- ❖ les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) ouverts à la population âgée de 15-50 ans et qui disposent de manuels dans environ 22 langues nationales ;
- ❖ les Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF) ouverts aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés de 10 à 15 ans pour un cycle de 4 ans;

Le taux d'alphabétisation est très bas. Il était de 25,7% en 2005 (EA/QUIBB, 2005) alors que le seuil selon l'UNESCO pour qu'un pays puisse amorcer son développement est de 40%. L'accès à l'alphabétisation est marqué par d'énormes disparités entre régions et milieux d'une part, et entre sexes et groupes sociaux d'autre part.

L'accès à l'enseignement formel est très faible au Burkina Faso, seulement deux (2) enfants sur cinq (5) en âge d'aller à l'école accèdent au système scolaire.

L'enseignement de base, qui concerne les enfants de 7-12 ans a connu ces dernières années un accroissement très sensible de ses effectifs qui ont plus que doublé au cours de ces dernières décennies.

En dépit de cette importante progression des effectifs, le niveau de scolarisation au Burkina Faso est l'un des plus bas de la sous région. En 1998-1999, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement de base était de 40,5% au niveau national avec d'importantes disparités entre provinces, entre zones rurales et zones urbaines et entre garçons et filles. En 2006, d'après l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement de Base et l'Alphabétisation (DEP/MEBA, Synthèse de l'annuaire statistique 2006-2007), on a enregistré un taux brut de scolarisation nationale de 66,6% et un taux net de 53,1%.

Outre sa faible capacité d'accueil, son coût et les disparités de toute sorte, l'enseignement de base est caractérisé par une insuffisance qualitative. L'accroissement des effectifs se traduit en général par une surcharge des classes et une augmentation du ratio élève/maître. Sur l'ensemble du territoire, un enseignant a en charge 58 élèves en moyenne. Cette moyenne peut atteindre 90 élèves voire 100 dans les villes. Ceci explique en partie le déficit de l'encadrement pédagogique. A cela s'ajoute l'insuffisance de la qualification des enseignants. En 1998-1999, 70% des enseignants étaient des instituteurs adjoints et 35% seulement étaient titulaires d'une certification. En 2006-2007, 3,36% des enseignants étaient des instituteurs principaux (IP), 39,1% des instituteurs certifiés (IC), 45,2% des instituteurs adjoints certifiés (IAC) et 8,1% des instituteurs adjoints (IA) et 4,2% autre personnel enseignant.

1.1.5. La situation démographique

La population du Burkina est estimée en 2006 à 13 117 147 habitants selon les projections faite par l'INSD. Elle est composée de 52% de femmes et est caractérisée par une extrême jeunesse. Les proportions des moins de 15 ans et des moins de 20 ans sont en effet élevées, respectivement 49,3 et 59,6%. Les enfants de 5-17 ans quant à eux représentent 36,3% de la population.

Cette population est très inégalement répartie sur le territoire national. La densité moyenne³ est de 48,4 habitants au km², mais elle varie très sensiblement d'une région à l'autre, entre 477 et 23 habitants au km² respectivement dans les régions du Centre et de l'Est.

La répartition spatiale de la population urbaine présente aussi de nombreuses disparités. En effet, la hiérarchie urbaine au Burkina Faso distingue assez nettement deux grandes villes⁴ Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, qui, à elles seules, concentrent 58,5% de la population urbaine nationale. Dans l'ensemble, la population urbaine croît de façon relativement rapide : 5 à 10% l'an.

1.2. Situation du travail des enfants et justification de l'enquête

Selon les estimations du BIT le travail des enfants en 2004 reste encore considérable dans le monde⁵, en dépit des progrès réalisés⁶. L'Afrique subsaharienne constitue à ce jour la partie du monde où le phénomène semble s'amplifier : le nombre d'enfants économiquement actifs est passé de 48,0 millions à 49,3 millions d'enfants, soit un accroissement absolu de 1,3 million entre 2000 et 2004. Cette exacerbation du phénomène du travail des enfants dans cette partie du monde est encore plus palpable lorsque l'on observe le taux d'activité des enfants (Child involvement in economic activity, 7-14 years age group, Burkina Faso and other selected Sub-Saharan Africa countries, GDP per capita estimates: World Development Indicators; UNICEF, 2006).

³ Densité calculée à partir des projections du RGPH 1996

⁴ Sont considérées comme villes en 2006, les 45 chefs-lieux de province et les quatre villes moyennes que sont Bitou, Niangoloko, Garango et Pouytenga.

⁵ En 2004, l'on enregistre à travers le monde 190,7 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans économiquement actifs : 122,3 millions vivant en Asie et au Pacifique, 49,3 millions en Afrique subsaharienne, 5,7 millions en Amérique Latine et aux Caraïbes et 13,4 millions dans les autres régions du monde.

⁶ Selon ces estimations, entre 2000 et 2004, le nombre d'enfants économiquement actifs a baissé de 5 millions en Asie et au Pacifique, de 11,7 millions en Amérique Latine et aux Caraïbes, et de 1,6 millions dans les autres régions du monde.

Bien que classée en deuxième derrière l'ensemble Asie-Pacifique, l'Afrique subsaharienne se distingue par un taux d'activité des enfants particulièrement élevé : 26,4% des enfants âgés de 5 à 14 ans y travaillent contre 18,8% en Asie et au Pacifique, 5,1% en Amérique Latine et aux Caraïbes et 5,2% dans les autres régions du monde. Il semblerait que le faible niveau de vie en soit un facteur exacerbant. Dès lors l'on comprend aisément que les enfants économiquement actifs burkinabè âgés de 7 à 14 ans constituent une préoccupation pour l'Etat du Burkina Faso et figurent en bon ordre dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté de ce pays (UNICEF, 2006).

Selon le BIT, le Burkina Faso est l'un des pays africains où le pourcentage d'enfants travailleurs est très élevé, 51%. Cette assertion est renforcée par l'enquête prioritaire (EP) et l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisées respectivement en 1998 et en 2003 ; ces dernières mettent en avant l'ampleur du phénomène : 44,1% des enfants de 5 à 14 ans sont économiquement actifs, particulièrement dans les ménages pauvres. Cette importante implication des enfants dans les activités économiques exerce une forte pression sur la scolarisation déjà faible ; le taux net de scolarisation dans le primaire est de 53,1% en 2006.

Par ailleurs, un certain nombre d'enquêtes ponctuelles du BIT (Enfants économiquement actifs, BIT, 1995) ont permis d'établir que la majorité des enfants travailleurs se trouvent dans l'agriculture et l'élevage et que les groupes les plus exposés exercent leurs activités soit comme apprentis dans le secteur informel soit sur les sites d'orpaillage avec de petites filles employées comme domestiques, vendeuses ou apprenties (BIT, 2004). En effet, dans le contexte socio-économique du Burkina Faso, de nombreux enfants sont amenés à s'adonner à diverses activités pour subvenir à leurs besoins quotidiens ou venir en aide à leurs parents.

Face à cette situation, les autorités politiques ne restent pas indifférentes puisque les enfants travailleurs sont au centre de leurs préoccupations : outre la ratification des principales conventions internationales protégeant les enfants, elles ont mis en place un arsenal juridique pour lutter contre le travail des enfants. Ainsi, le code du travail burkinabè est-il en relecture pour conformer la législation de ce pays aux prescriptions des normes internationales. Nonobstant ces quelques études et ces dispositions, on se rend compte que les questions relatives au travail des enfants au Burkina Faso demeurent insuffisamment renseignées du fait que les études et enquêtes ayant ciblé le phénomène sont limitées.

Pour pallier ces insuffisances d'informations, une enquête nationale sur le travail des enfants a été réalisée en 2006 par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) avec l'appui technique et financier du programme IPEC/SIMPOC. Elle a porté sur les activités des enfants de 5 à 17 ans à partir d'un échantillon représentatif de 4 576 ménages, soit environ 8000 enfants de 5 à 17 ans. Les données de cette enquête permettent d'apporter des informations fiables sur l'ampleur, la nature, les causes et les conséquences des activités des enfants au Burkina Faso.

APERÇU METHODOLOGIQUE

2.1. Le champs et les objectifs de l'étude

L'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE-BF) est une enquête portant sur un échantillon national et destinée à fournir des renseignements sur les enfants engagés dans des activités de nature économique et non économique, sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des enfants d'âge scolaire et, pour les enfants actifs, sur leurs conditions de travail, leur santé et leur sécurité et sur les raisons du travail des enfants. L'enquête s'intéresse également aux caractéristiques démographiques et socio-économiques des parents des enfants de la tranche d'âge 5-17 ans, en vue de dégager les éventuelles relations entre celles-ci et le travail des enfants.

L'ENTE-BF a pour objectif général de fournir des données quantitatives sur les activités exercées par les enfants (incluant la scolarisation, les activités économiques et non économiques) et d'entamer le processus de création d'une base de données quantitatives et qualitatives au Burkina Faso.

De façon plus spécifique l'ENTE-BF vise à :

- Collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur et les raisons favorisant le travail des enfants au Burkina Faso et évaluer les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé, l'éducation et le développement normal des enfants travailleurs ;
- Collecter des informations sur les caractéristiques des enfants travailleurs et de leur famille ;
- Renforcer la capacité du Burkina Faso à collecter des informations quantitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT ;
- Créer un système d'information quantitative et qualitative (base de données) sur le travail des enfants qui sera régulièrement mis à jour au fur et à mesure de la disponibilité des informations par le biais d'enquêtes additionnelles et autres documents administratifs ;
- Fournir des informations sur la situation des enfants actifs au Burkina Faso qui serviront de base à l'élaboration de politiques et de programmes d'action axés sur l'élimination du travail des enfants : identification des groupes prioritaires, des structures d'activité et analyse des conditions de travail et de leurs conséquences sur les enfants actifs ;
- Produire, présenter et diffuser auprès du gouvernement, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et du grand public, un rapport national global sur le travail des enfants au Burkina Faso présentant les résultats les plus

importants renforçant ainsi la connaissance et la compréhension nécessaires à la promotion d'une campagne durable contre ce fléau ;

- Intégrer les données relatives au Burkina Faso dans la base de données du BIT sur le travail des enfants de façon à ce que le Burkina Faso soit inclus dans les rapports mondiaux sur le travail des enfants publiés régulièrement.

2.2. Echantillonnage

La base de sondage est constituée des quatre cent (400) grappes de l'enquête démographique et de santé de 2003 du Burkina Faso. La grappe est l'équivalent de la Zone de dénombrement (ZD) définie par le Recensement général de la population et de l'habitation de 1996. Chaque région du pays (13 au total) a été séparée en parties urbaine et rurale.

La méthode d'échantillonnage utilisée est aléatoire à deux degrés avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT). L'unité primaire de sondage est la ZD. Au premier degré, les ZD ont été tirées à l'intérieur des strates (Ouagadougou, autres villes et milieu rural) avec une PPT. La ville de Ouagadougou a été érigée en strate compte tenu de sa spécificité en tant que capitale politique et entité spatiale regroupant environ le cinquième de la population urbaine. En tout, 198 grappes ont été tirées indépendamment dans chaque strate dont 154 dans la strate « rurale », 34 dans la strate « autre ville » et 10 dans la strate « Ouagadougou ».

Au second degré, les ménages (qui constituent l'unité secondaire de sondage) ont été tirés à l'intérieur de chaque ZD ou grappe. Le tirage des ménages a été effectué avant les travaux de terrain pour les grappes communes avec l'enquête MICS3⁷ ; pour les grappes non prises en compte par la cartographie, les enquêteurs de l'ENTE-BF ont procédé à une énumération, puis à une sélection des ménages à enquêter.

Vingt sept (27) ménages par grappe ont été sélectionnés à probabilité constante dans la strate urbaine et vingt-deux (22) dans la strate rurale. Au total 4576 ménages ont été tirés.

L'échantillon est représentatif au niveau national et au niveau du milieu de résidence.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon suivant les régions.

⁷ Les travaux de terrain de l'enquête se sont appuyés en partie sur la cartographie de l'enquête MICS3 réalisée de Décembre 2005 à Janvier 2006.

Tableau 2.1 : Répartition de l'échantillon suivant les régions

Région	Grappe urbaine	Grappe rurale	Total grappe	Nombre de ménages
Cascades	6	10	16	382
Boucle du Mouhoun	2	12	14	318
Centre	10	6	16	402
Centre-Est	3	12	15	345
Centre-Nord	2	13	15	340
Centre-Ouest	5	11	16	377
Centre-Sud	0	12	12	264
Est	2	15	17	384
Hauts-Bassins	10	6	16	402
Nord	3	13	16	367
Plateau Central	0	15	15	330
Sahel	1	17	18	401
Sud-Ouest	0	12	12	264
TOTAL	44	154	198	4 576

2.3. Déroulement des travaux de terrain

Les travaux de l'ENTE-BF se sont déroulés selon les principales étapes suivantes :

- la conception des outils de collecte ;
- le pré test ;
- l'enquête principale ;
- le traitement des données ;

2.3.1. Les instruments de collecte

Les documents suivants ont servi à la collecte des données sur le terrain :

- un questionnaire ménage administré au chef de ménage ou à toute personne capable de fournir des informations cohérentes sur le ménage.
- un questionnaire enfant administré directement aux enfants éligibles (5-17 ans) issus des ménages tirés.
- un manuel de l'agent enquêteur qui renseigne sur les responsabilités et la procédure de collecte.
- un manuel du chef d'équipe qui fournit des informations nécessaires à l'accomplissement efficace des tâches de celui-ci.
- diverses fiches (fiche d'énumération, fiche de progrès, fiches d'affectation de l'enquêteur et du chef d'équipe).

2.3.1.1. Le questionnaire ménage

Ce questionnaire qui comprend 9 sections a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques générales des ménages et de leurs membres, le travail des enfants, la santé et la sécurité des enfants travailleurs, la perception des parents ou tuteurs des enfants, le travail de ceux-ci et les caractéristiques des logements des ménages.

2.3.1.2. Le questionnaire enfant

Ce questionnaire a été adressé aux enfants de 5 à 17 ans et a recueilli des informations sur les caractéristiques des enfants de cette tranche d'âge. Il renseigne sur l'éducation, la situation par rapport au travail, la santé et la sécurité des enfants.

2.3.1.3. Le manuel de l'agent enquêteur

C'est un manuel dans lequel est consigné l'ensemble des instructions à respecter par les enquêteurs : règlements de l'enquête, méthodes de travail sur le terrain, instructions générales pour le remplissage des questionnaires.

2.3.1.4. Le manuel du chef d'équipe

Ce manuel a été conçu pour fournir aux chefs d'équipe les informations nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches de manière efficace. Il contient des informations sur la préparation, l'organisation et le contrôle du travail sur le terrain.

2.3.1.5 Les fiches

Plusieurs fiches ont été utilisées sur le terrain :

- la fiche d'énumération qui a servi à la mise à jour des ménages des grappes ;
- la fiche d'affectation des enquêteurs ;
- la fiche de progrès des enquêteurs ;
- la fiche de contrôle du chef d'équipe.

2.3.2. Le pré test

Avant la réalisation de l'enquête à proprement parler, une enquête pilote a été réalisée du 5 au 12 septembre 2005, dans deux communes de la région du Centre. Le choix de ces deux localités (l'une rurale et l'autre urbaine) est fondé sur l'hypothèse qu'elles peuvent offrir l'opportunité de tester la diversité des situations que vivent les enfants qu'ils soient travailleurs ou non.

Cette enquête pilote avait pour objectif de :

- tester la cohérence des questionnaires ménage et enfant ;
- tester la compréhension des questionnaires par les enquêteurs et les enquêtés ;
- évaluer le temps nécessaire au remplissage de chaque type de questionnaire ;
- vérifier l'opérationnalité des instructions consignées dans le manuel des enquêteurs ;
- tester le dispositif général mis en place pour la collecte des données.

Après une formation d'une durée de six jours qui a consisté à une initiation aux techniques d'entretien, à l'interprétation des questions dans la langue nationale couramment parlée dans la zone d'enquête et au remplissage du questionnaire, les enquêteurs ont été déployés sur le terrain pour l'enquête pilote.

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette opération :

- des questions mal formulées ou inappropriées pour certaines situations ;
- une formation insuffisante des agents enquêteurs révélée par la difficulté de traduire certaines questions en langue nationale et de renseigner certaines questions ;
- des réticences par rapport aux questions relatives aux revenus et aux dépenses et des difficultés d'évaluation des revenus ;
- des difficultés d'évaluation du temps de travail dans la mesure où dans le milieu rural l'organisation sociale repose sur le découpage de la journée en matin, midi, soir et nuit ou sur les différentes positions du soleil au cours de la journée et non sur la notion de découpage horaire ;
- une sous-estimation du temps réservé au traitement des données (saisie notamment).

Le pré test a permis de faire le point de l'opérationnalité sur le terrain du dispositif prévu pour l'enquête principale, de reformuler les questions afin de les rendre plus explicites. Le besoin de recourir au service de spécialistes en langues locales pour la traduction des questionnaires s'est avéré indispensable. Le nombre et la taille des équipes à constituer pour la collecte des données de l'enquête principale ont été réajustés sur la base de la taille de l'échantillon mais aussi en tenant compte du temps nécessaire pour le remplissage des questionnaires évalué lors de l'enquête pilote.

2.3.3. L'enquête principale

2.3.3.1. Sensibilisation

Avant d'envoyer les équipes sur le terrain, des communiqués en français et dans les trois principales langues nationales du pays (Moore, dioula et fulfulde) ont été diffusés à la radio nationale et dans les radios locales des 13 régions du Burkina pour informer les populations du déroulement de l'enquête nationale sur le travail des enfants. Ces communiqués ont été diffusés pendant un mois.

2.3.3.2. Formation des agents de collecte

Trente agents enquêteurs ont été recrutés et formés pendant 10 jours (du 11 au 21 janvier 2006). La formation avait pour but d'aider les enquêteurs à s'approprier les questionnaires. Elle a mis l'accent sur la définition des concepts utilisés afin d'harmoniser leur compréhension. Pendant cette formation l'accent a davantage été mis sur la traduction des questionnaires dans les deux langues nationales couramment parlées au Burkina (Moore et dioula). Cette traduction a été assurée par des spécialistes de l'Institut national d'alphabétisation (INA).

A l'issue de la formation, 25 enquêteurs ont été retenus pour former cinq équipes composées chacune de cinq enquêteurs et d'un superviseur (remplissant en même temps le rôle de contrôleur). Les cinq équipes ont été déployées sur le terrain du 22 mars au 19 juin 2006 pour la collecte des données de l'enquête principale.

2.3.3.3. Déroulement de la collecte des données sur le terrain

La collecte des données de l'ENTE-BF s'est effectuée du 22 mars au 19 juin 2006 par les cinq équipes, chacune dans sa zone d'affectation. L'organisation pratique du travail relevait d'une stratégie propre à chaque équipe en fonction des réalités du terrain. Mais pour l'essentiel, il s'agissait d'abord de prendre contact avec les autorités locales à qui étaient présentées l'enquête afin de faciliter l'adhésion de la population ; ensuite il était question de la reconnaissance des ZD, de l'énumération et du tirage des ménages. Toutefois, pour certaines grappes communes avec l'enquête MICS, étant donné que la mise à jour de la liste des ménages avait été faite, il était procédé directement à la collecte. Et enfin, les différents questionnaires étaient administrés aux ménages sélectionnés.

Les équipes de collecte de données ont été confrontées à des difficultés au nombre desquelles :

- la surcharge de travail des chefs d'équipe qui jouaient en même temps le rôle de contrôleur (ce qui a eu pour conséquence une insuffisance dans le contrôle des questionnaires) ;
- l'inaccessibilité de certaines zones d'enquête ;
- la non disponibilité des enquêtés dans certaines zones ;
- des cas de réticences et/ou de refus d'être enquêté ;
- des motos en nombre insuffisant pour le déplacement des équipes de collecte ;
- des problèmes linguistiques ;
- la non prise en charge de l'hébergement.

2.3.3.4. Traitement des données

Après la collecte des données tous les questionnaires ont été centralisés, vérifiés et codifiés avant d'être saisis.

a. Codification

La codification des questionnaires de L'ENTE-BF a commencé le 4 Juillet 2006 et a pris fin le 28 Juillet 2006. Auparavant un contrôle du remplissage des questionnaires a été effectué au niveau du bureau depuis la récupération des premiers questionnaires en mi-avril et s'est poursuivi pendant la codification lorsque tous les questionnaires sont rentrés du terrain.

b. Saisie

La saisie des données avec les logiciels Cspro et ISSA a été effectuée pendant deux mois. Une double saisie de 50% des questionnaires a été faite afin de minimiser les erreurs de saisie et d'accroître la qualité des données. A l'issue de la saisie, les données ont été éditées afin de vérifier leur cohérence.

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE L'ENQUETE

3

Traiter du travail des enfants au Burkina Faso ne saurait se faire sans tenir compte de la population d'ensemble dans laquelle les enfants évoluent. Dans ce chapitre, nous présenterons les caractéristiques de la population de l'enquête à travers : la composition de la population burkinabé et ses caractéristiques économiques. Par ailleurs, une analyse des caractéristiques des ménages en matière d'éducation sera faite.

3.1. Composition de la population enquêtée

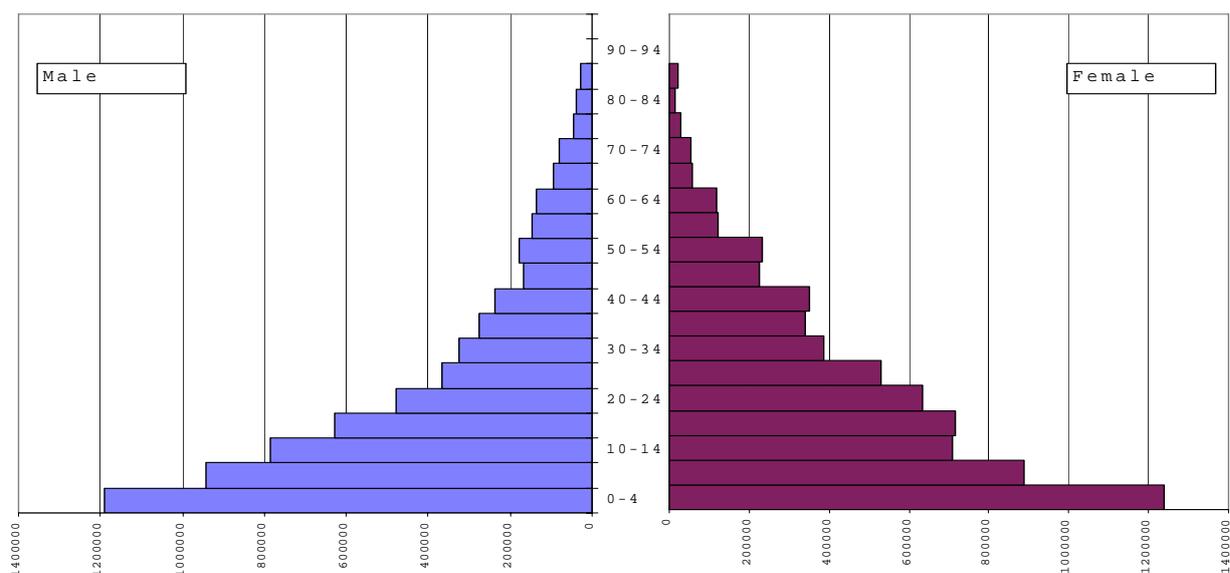
3.1.1 Généralités

Avec une superficie d'environ 274 000 km² le Burkina Faso a selon les estimations de l'ENTE-BF de 2006, une population de 12 801 540 habitants.

La structure démographique de la population burkinabé est le reflet de sa dynamique. La répartition de la population par groupe d'âges quinquennaux montre l'importance de la jeunesse de la population. En effet, les individus de moins de 20 ans représentent plus de la moitié de la population.

La pyramide des âges de la population de cette enquête présente une allure conforme à celle des pays en développement, c'est-à-dire une pyramide avec une base élargie et un sommet effilé.

Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population de l'enquête



Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Des tranches d'âges spécifiques sont définies en fonction des objectifs de chaque étude et aussi en tenant compte des besoins des programmes ou politiques de développement. La population cible de cette étude est essentiellement composée des enfants de 5 à 17 ans qui représentent 31,6% de l'ensemble de la population Burkinabé.

Tableau 3.1 : Population totale par sexe et par groupe d'âges quinquennaux

Groupe d'Age	Hommes		SEXE			Total		
	Effectif	% du total homme	% du total groupe âge	Effectif	% du total femme	% du total groupe âge	Effectif	% du total groupe âge
0-4	1 189 018	19,4	49,0	1 238 135	18,6	51,0	2 427 153	19,0
5-9	941 839	15,3	51,4	888 788	13,3	48,6	1 830 627	14,3
10-14	784 002	12,8	52,5	709 625	10,7	47,5	1 493 627	11,7
15-19	629 540	10,3	46,8	715 202	10,7	53,2	1 344 742	10,5
20-24	480 041	7,8	43,1	633 274	9,5	56,9	1 113 315	8,7
25-29	365 598	6,0	40,8	530 448	8,0	59,2	896 046	7,0
30-34	324 297	5,3	45,5	387 915	5,8	54,5	712 212	5,6
35-39	274 085	4,5	44,8	338 378	5,1	55,2	612 463	4,8
40-44	236 506	3,9	40,3	350 146	5,3	59,7	586 652	4,6
45-49	168 755	2,7	43,0	224 002	3,4	57,0	392 757	3,1
50-54	177 425	2,9	43,3	232 681	3,5	56,7	410 106	3,2
55-59	145 342	2,4	54,8	120 122	1,8	45,2	265 464	2,1
60-64	136 019	2,2	53,4	118 777	1,8	46,6	254 796	2,0
65-69	94 462	1,5	61,9	58 122	0,9	38,1	152 584	1,2
70-74	81 685	1,3	59,9	54 791	0,8	40,1	136 476	1,1
75-79	44 696	0,7	61,9	27 562	0,4	38,1	72 258	0,6
80-84	38 231	0,6	72,5	14 511	0,2	27,5	52 742	0,4
85 et +	26 887	0,4	56,6	20 633	0,3	43,4	47 520	0,4
Total	6 138 428	100,0	48,0	6 663 112	100,0	52,0	12 801 540	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Selon les résultats de l'ENTE-BF⁸, la population du Burkina Faso est composée de 52% de femmes et 48% d'hommes. En tenant compte de l'âge et du sexe, on relève qu'aux bas âges (moins de 20 ans), les populations masculine et féminine sont proportionnellement identiques (50% pour chaque sexe). Aux âges élevés (65 ans et plus), on observe plus d'hommes que de femmes (62% contre 38% respectivement). Cependant, entre 20-64 ans, il y a plus de femmes (56%) que d'hommes (44%)

Le tableau 3.2 fournit les informations sur la répartition de la population selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge. Il ressort de ce tableau que la population du Burkina Faso est essentiellement rurale. En effet, environ 16% de la population vit en milieu urbain soit 2 013 038 individus. Les moins de 20 ans représentent environ 49% de cette population. En milieu rural, on remarque que sur une population de 10 788 504, les femmes représentent 52% et les individus de moins de 20 ans constituent environ 57% de la population rurale.

⁸ Les résultats préliminaires du RGPH 2006 du Burkina Faso donnent la même répartition.

Tableau 3.2 : Population par milieu de résidence (urbain/rural) et sexe par groupe d'âge

Groupe d'Age	Masculin		Zone urbaine Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	136 732	14,1	134 176	12,9	270 908	13,5
5-9	101 593	10,5	103 224	9,9	204 817	10,2
10-14	116 662	12,0	117 952	11,3	234 614	11,7
15-19	112 840	11,6	155 789	14,9	268 629	13,3
20-24	120 230	12,4	145 398	13,9	265 628	13,2
25-29	88 735	9,1	88 101	8,4	176 836	8,8
30-34	76 146	7,8	63 010	6,0	139 156	6,9
35-39	57 027	5,9	53 134	5,1	110 161	5,5
40-44	37 097	3,8	53 039	5,1	90 136	4,5
45-49	28 378	2,9	31 273	3,0	59 651	3,0
50-54	32 666	3,4	36 555	3,5	69 221	3,4
55-59	19 627	2,0	22 665	2,2	42 292	2,1
60-64	14 335	1,5	13 080	1,3	27 415	1,4
65-69	10 624	1,1	5 490	0,5	16 114	0,8
70-74	8 089	0,8	8 906	0,9	16 995	0,8
75-79	5 901	0,6	6 411	0,6	12 312	0,6
80-84	1 995	0,2	2 436	0,2	4 431	0,2
85 et +	1 626	0,2	2 096	0,2	3 722	0,2
Total	970 303	100,0	1 042 735	100,0	2 013 038	100,0
Zone rurale						
Groupe d'Age	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	1 052 285	20,4	1 103 959	19,6	2 156 244	20,0
5-9	840 246	16,3	785 564	14,0	1 625 810	15,1
10-14	667 340	12,9	591 674	10,5	1 259 014	11,7
15-19	516 699	10,0	559 413	10,0	1 076 112	10,0
20-24	359 811	7,0	487 877	8,7	847 688	7,9
25-29	276 863	5,4	442 347	7,9	719 210	6,7
30-34	248 151	4,8	324 905	5,8	573 056	5,3
35-39	217 058	4,2	285 244	5,1	502 302	4,7
40-44	199 409	3,9	297 108	5,3	496 517	4,6
45-49	140 377	2,7	192 730	3,4	333 107	3,1
50-54	144 759	2,8	196 126	3,5	340 885	3,2
55-59	125 715	2,4	97 457	1,7	223 172	2,1
60-64	121 684	2,4	105 697	1,9	227 381	2,1
65-69	83 838	1,6	52 632	0,9	136 470	1,3
70-74	73 596	1,4	45 885	0,8	119 481	1,1
75-79	38 795	0,8	21 151	0,4	59 946	0,6
80-84	36 236	0,7	12 075	0,2	48 311	0,4
85 et +	25 261	0,5	18 537	0,3	43 798	0,4
Total	5 168 123	100,0	5 620 381	100,0	10 788 504	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

3.1.2. Caractéristiques des enfants de moins de 18 ans

Les données de l'ENTE-BF 2006 présentées dans le tableau 3.3 donnent une population des individus de moins de 18 ans de 6 466 735. La population des 5-17 ans avec un effectif de 4 039 583 représente 62% des moins de 18 ans. Parmi ces enfants

de 5 à 17 ans, on dénombre relativement plus de garçons (51%) que de filles (49%). Le rapport de masculinité pour cette tranche d'âge nous donne 105 garçons pour 100 filles.

Tableau 3.3 : Répartition de la population âgée de 0 à 17 ans par sexe et année d'âge

Age	Garçons		Filles		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0	147 634	4,5	140 000	4,4	287 634	4,4
1	229 379	7,0	243 615	7,6	472 994	7,3
2	243 412	7,4	258 866	8,1	502 278	7,8
3	238 112	7,3	240 122	7,5	478 234	7,4
4	330 480	10,1	355 532	11,1	686 012	10,6
5	159 197	4,9	151 786	4,7	310 983	4,8
6	181 208	5,5	178 854	5,6	360 062	5,6
7	228 405	7,0	206 217	6,4	434 622	6,7
8	184 053	5,6	192 344	6,0	376 397	5,8
9	188 977	5,8	159 587	5,0	348 564	5,4
10	185 287	5,7	180 194	5,6	365 481	5,7
11	143 753	4,4	109 863	3,4	253 616	3,9
12	178 531	5,5	145 674	4,6	324 205	5,0
13	144 127	4,4	137 969	4,3	282 096	4,4
14	132 304	4,0	135 924	4,2	268 228	4,1
15	155 003	4,7	171 791	5,4	326 794	5,1
16	102 388	3,1	108 107	3,4	210 495	3,3
17	95 384	2,9	82 656	2,6	178 040	2,8
Total	3 267 634	100,0	3 199 101	100,0	6 466 735	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Le tableau 3.4 présente la répartition de la population âgée de 0 à 17 ans par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et région. Il permet de distinguer deux groupes de régions. Le premier est celui où les effectifs de cette population excèdent 500 000 habitants. Ce sont les régions des Cascades, du Centre Sud, de l'Est, du Nord et du Sahel. Ces régions regroupent à elles seules environ 48% de la population des moins de 18 ans du Burkina Faso. Le second groupe est celui dont l'effectif est inférieur à 500 000 habitants. On y retrouve les régions du Centre Est, du Centre Nord, du Centre Ouest, du Plateau central, du Sud Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Centre, et des Hauts-Bassins. Dans ce dernier groupe, les régions du Sud-ouest, des Hauts-Bassins et du Centre ont une population des 0 à 17 ans inférieure à 400 000 habitants.

Dans les zones urbaines, à l'exception des régions de la Boucle de Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest et du Sahel où on retrouve plus de garçons que de filles, dans les autres régions, on remarque l'effet contraire avec un effectif de filles qui dépasse celui des garçons. Par contre, en zone rurale, l'on retrouve plus de filles que de garçons dans les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Plateau Central.

Tableau 3.4 : Population de 0-17 ans par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe, région et rapports de masculinité

Région	ZONE URBAINE				ZONE RURALE			
	Total	Féminin	Masculin	RM (en %)	Total	Féminin	Masculin	RM (en %)
Boucle du Mouhoun	36 056	17 673	18 383	104,0	364 704	172 784	191 920	111,1
Cascades	166 725	92 399	74 326	80,4	470 946	228 495	242 451	106,1
Centre	150 416	75 366	75 050	99,6	193 467	93 090	100 377	107,8
Centre-Est	70 757	36 296	34 461	94,9	381 707	200 802	180 905	90,1
Centre-Nord	31 279	16 819	14 460	86,0	468 441	238 643	229 798	96,3
Centre-Ouest	133 411	65 659	67 752	103,2	355 995	173 831	182 164	104,8
Centre-Sud	Nd ⁹	nd	nd	nd	559 259	267 243	292 016	109,3
Est	25 964	15 859	10 105	63,7	657 347	335 553	321 794	95,9
Hauts-Bassins	189 213	93 534	95 679	102,3	156 425	80 756	75 669	93,7
Nord	27 328	13 920	13 408	96,3	557 077	275 750	281 327	102,0
Plateau central	nd	nd	nd	nd	462 635	238 101	224 534	94,3
Sahel	21 156	10 090	11 066	109,7	597 245	276 281	320 964	116,2
Sud-ouest	nd	nd	Nd	nd	389 181	180 157	209 024	116,0
Total	852 305	437 615	414 690	94,8	5 614 429	2 761 486	2 852 943	103,3

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

RM : rapport de masculinité

3.2. Caractéristiques économiques des ménages

L'analyse des caractéristiques économiques des ménages dans l'ENTE-BF impose la démarche d'élaboration d'un indicateur de mesure du bien-être. Dans ce sens, plusieurs approches existeraient. L'une d'elle consisterait à classer la population d'étude à partir d'un indicateur monétaire de niveau de vie. Cette approche, privilégiée par des auteurs comme Ravallion (1996), met en exergue le revenu à travers les dépenses réelles par tête d'habitant (DNSI, 2006). Une telle approche présente des limites surtout pour des études dont les données sont nominales et qui ne prennent pas en compte les disparités régionales en matière de prix¹⁰. Pour remédier à cette insuffisance, une autre méthode, quoiqu'ayant également des limites, est celle qui est valorisée par des auteurs comme Filmer et Pritchett (2001) et Sahan et Stifel (2003). Cette méthode permet d'estimer, de façon sommaire, la situation économique des ménages à partir des biens possédés par ceux-ci. Pour ces auteurs, elle consiste à construire un indice de richesse à partir d'informations telles que les caractéristiques de logement (matériaux de construction, nombre de pièces), l'accès à l'électricité/eau/installations sanitaires et la possession de certains biens de consommation durables (radios, télévisions, réfrigérateurs, bicyclettes et automobiles) (DNSI, 2006).

C'est à cette dernière approche que nous aurons recours dans cette étude. Ainsi, le « niveau de vie du ménage » est un indicateur de bien-être construit à partir des biens possédés par le ménage en tenant compte du milieu de résidence. A partir de cet

⁹ Au moment du tirage de l'échantillon, les régions pour lesquelles les informations sont « nd » c'est-à-dire « non déterminé », aucune ZD urbaine de ces localités n'a été échantillonnée.

¹⁰ Le marché de consommation n'étant pas homogène d'un espace à un autre, les prix des denrées et céréales varient d'une région à une autre. Alors tenir compte des dépenses de consommation d'une localité impliquerait une prise en compte des différences des prix à l'échelle nationale d'une part et la prise en compte de la fluctuation de ces prix au sein d'une même région au cours du temps d'autre part.

indicateur, les ménages du Burkina seront classés en cinq groupes qui correspondent aux quintiles de bien être « très élevé » ; « élevé », « moyen », « faible », « très faible ».

Tableau 3.5 : Nombre et pourcentage de ménages selon le niveau de vie par région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Niveau de vie					
	Très Elévé	%	Elevé	%	Moyen	%
Boucle du Mouhoun	12 663	9,7	33 008	25,2	30 339	23,2
Cascades	28 761	15,2	58 030	30,7	38 617	20,4
Centre	26 333	19,1	39 993	28,9	38 191	27,6
Centre-Est	25 832	13,1	21 286	10,8	36 899	18,7
Centre-Nord	15 862	9,7	29 945	18,4	33 175	20,3
Centre-Ouest	26 383	18,2	26 025	17,9	22 107	15,2
Centre-Sud	35 927	20,5	23 133	13,2	47 225	26,9
Est	44 680	24,0	29 141	15,7	22 895	12,3
Hauts-Bassins	47 299	33,1	24 738	17,3	26 258	18,4
Nord	58 841	33,3	37 271	21,1	23 697	13,4
Plateau Central	15 744	9,2	39 486	23,1	45 755	26,8
Sahel	64 055	28,6	5 662	2,5	21 291	9,5
Sud-Ouest	12 014	9,7	6 487	5,3	19 777	16,0
Milieu de résidence						
Urbain	73 017	18,6	86 446	22,0	78 450	20,0
Rural	341 377	19,3	287 759	16,2	327 778	18,5
Ensemble	414 394	19,1	374 205	17,3	406 228	18,8
Niveau de vie						
Région	Faible	%	Très faible	%	Total	%
Boucle du Mouhoun	28 428	21,7	26 562	20,3	131 000	100,0
Cascades	35 974	19,0	27 698	14,6	189 080	100,0
Centre	23 765	17,2	9 934	7,2	138 216	100,0
Centre-Est	46 308	23,4	67 216	34,0	197 541	100,0
Centre-Nord	47 876	29,4	36 178	22,2	163 036	100,0
Centre-Ouest	36 629	25,3	33 903	23,4	145 047	100,0
Centre-Sud	40 464	23,2	28 899	16,5	175 648	100,0
Est	39 625	21,3	49 696	26,7	186 037	100,0
Hauts-Bassins	22 848	16,0	21 741	15,2	142 884	100,0
Nord	30 468	17,2	26 566	15,0	176 843	100,0
Plateau Central	43 002	25,2	26 945	15,8	170 932	100,0
Sahel	40 165	17,9	92 997	41,5	224 170	100,0
Sud-Ouest	30 015	24,3	55 243	44,7	123 536	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	76 203	19,4	78 729	20,0	392 845	100,0
Rural	389 365	22,0	424 849	24,0	1 771 128	100,0
Ensemble	465 568	21,5	503 578	23,3	2 163 973	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

La répartition des ménages en fonction du niveau de vie montre que plus d'un ménage sur cinq au Burkina Faso a un niveau de vie faible. La pauvreté des ménages est beaucoup plus accentuée en milieu rural où 46% des ménages ont un niveau de vie faible contre 39% en milieu urbain.

Par rapport aux régions, une certaine disparité se dégage. En effet, dans des régions comme le Centre-Est, le Centre-Nord, le Sahel et le Sud-Ouest la pauvreté est fortement accentuée car plus de la moitié des ménages ont un niveau de vie faible. Dans le Sud-Ouest particulièrement, la situation de pauvreté est plus préoccupante car plus de deux tiers des ménages sont affectés par ce phénomène. A contrario, le Centre où se trouve la capitale Ouagadougou, est la région la moins touchée par la pauvreté car moins de 25% des ménages ont un niveau de vie faible. Ceci pourrait s'expliquer par la diversité d'activités administratives, commerciales qui émergent dans cette région contrairement aux autres où prédomine l'activité agricole qui, en réalité, peine à s'autosuffire.

Tableau 3.6 : Nombre et pourcentage de ménages par principale activité génératrice de revenu familial, par région

Région	Principale activité procurant un revenu																Total	
	Emploi salarié régulier		Auto emploi (agricole)		Auto emploi (non agricole)		Travail agricole		Autres travaux occasionnels		Pensions, dividendes, intérêts		Autres		NSP			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		Effectif
Boucle du Mouhoun	6 780	5,3	84 547	65,7	18 349	14,3	12 938	10,1	0	0,0	641	0,5	2 814	2,2	2 567	2,0	128 636	100,0
Cascades	19 892	12,3	75 506	46,7	26 148	16,2	9 028	5,6	9 836	6,1	4 236	2,6	3 314	2,1	13 690	8,5	161 650	100,0
Centre	25 616	19,2	25 714	19,3	47 134	35,4	21 659	16,3	1 686	1,3	5 959	4,5	5 435	4,1	0	0,0	133 203	100,0
Centre-Est	6 067	3,6	6 615	3,9	13 799	8,2	133 490	79,3	2 408	1,4	1 340	0,8	774	0,5	3 775	2,2	168 268	100,0
Centre-Nord	8 444	5,8	45 658	31,6	18 723	13,0	48 290	33,4	6 633	4,6	2 106	1,5	4 474	3,1	10 140	7,0	144 468	100,0
Centre-Ouest	10 590	7,5	16 758	11,9	14 283	10,2	70 942	50,4	9 564	6,8	2 732	1,9	5 938	4,2	9 818	7,0	140 625	100,0
Centre-Sud	536	0,3	34 276	20,9	7 197	4,4	115 854	70,6	1 064	0,6	0	0,0	2 137	1,3	3 042	1,9	164 106	100,0
Est	8 301	4,8	4 315	2,5	4 640	2,7	152 690	87,8	371	0,2	685	0,4	2 081	1,2	814	0,5	173 897	100,0
Hauts-Bassins	13 086	9,8	33 950	25,4	47 813	35,7	3 932	2,9	2 726	2,0	3 762	2,8	4 089	3,1	24 468	18,3	133 826	100,0
Nord	2 556	1,5	116 989	69,1	13 910	8,2	29 318	17,3	0	0,0	1 114	0,7	4 589	2,7	838	0,5	169 314	100,0
Plateau Central	851	0,5	43 146	27,0	15 294	9,6	89 500	55,9	1 426	0,9	0	0,0	9 816	6,1	0	0,0	160 033	100,0
Sahel	7 786	3,6	107 880	49,6	35 738	16,4	51 449	23,6	651	0,3	731	0,3	10 726	4,9	2 689	1,2	217 650	100,0
Sud-Ouest	678	0,6	35 106	29,3	3 016	2,5	69 554	58,0	7 492	6,2	0	0,0	0	0,0	4 107	3,4	119 953	100,0
Milieu de résidence																		
Urbain	83 782	22,4	29 762	8,0	135 628	36,3	39 240	10,5	18 531	5,0	18 016	4,8	19 635	5,3	28 717	7,7	373 311	100,0
Rural	27 401	1,7	600 697	36,6	130 415	7,9	769 403	46,8	25 327	1,5	5 291	0,3	36 553	2,2	47 232	2,9	1 642 319	100,0
Ensemble	111 183	5,5	630 459	31,3	266 043	13,2	808 643	40,1	43 858	2,2	23 307	1,2	56 188	2,8	75 949	3,8	2 015 630¹¹	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

¹¹ Cet effectif est différent des 2 163 973 ménages en raison des non-réponses constatées.

L'examen du tableau 3.6 montre que le travail agricole et assimilé sont les principales activités qui occupent les populations du Burkina Faso. En effet, ce sont plus de 71% des ménages qui s'y retrouvent. Les emplois salariés réguliers concernent à peine 6% des ménages.

Les régions du Centre-Est, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord, du Plateau central et du Sud-Ouest sont quasi-agricoles avec plus de 80% des ménages qui sont concernés par cette activité. Les Cascades et le Centre sont les régions où la proportion des ménages qui sont dans l'emploi salarié régulier est relativement élevée avec des proportions respectives de 12,3% et 19,2%. Dans la même logique, ce sont également dans ces régions, en plus des Hauts-Bassins, que le taux de ménages qui dépendent de pensions et dividendes est élevé. Les proportions respectives sont de 2,6%, 4,5% et 2,8%. Ces proportions au niveau du Centre s'expliqueraient par la présence de la capitale qui en plus de regrouper la grande partie des travailleurs salariés est l'endroit où la plupart des Burkinabé désirent s'installer après un retour définitif d'une migration internationale ou une fois la retraite prise.

3.3. Caractéristiques des ménages en matière d'éducation

3.3.1. Structure des ménages

Dans la plupart des sociétés africaines, en général, essentiellement agricoles, les ressources humaines constituent un capital assez important. Au Burkina Faso, la taille moyenne des ménages est de 5,9 individus¹².

Seulement moins de 25% des ménages ont au maximum trois membres en leur sein alors que plus de 50% des ménages ont un nombre de membres compris entre quatre et sept individus. Les ménages dont la taille excède 10 membres sont de 13,3%.

En milieu rural où prédomine l'activité agricole, la proportion des ménages de plus de dix personnes fait presque le double de celle du milieu urbain. Car, si dans le premier cas on retrouve environ 14,5% des ménages, dans le second c'est 7,7% des ménages qui sont touchés.

¹² C'est le rapport de l'effectif total de la population par celui des ménages

Tableau 3.7 : Répartition des ménages selon la taille, la région et la zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Taille des ménages												Ensemble	
	1		2-3		4-5		6-7		8-9		10 ou plus			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	4 575	3,5	24 260	18,5	39 475	30,1	30 681	23,4	16 700	12,7	15 309	11,7	131 000	100,0
Cascades	5 515	2,9	31 399	16,6	49 367	26,1	41 881	22,1	30 646	16,2	30 273	16,0	189 081	100,0
Centre	10 140	7,3	29 031	21,0	40 215	29,1	27 183	19,7	16 179	11,7	15 469	11,2	138 217	100,0
Centre-Est	12 349	6,3	53 548	27,1	67 725	34,3	36 618	18,5	14 221	7,2	13 081	6,6	197 542	100,0
Centre-Nord	2 670	1,6	34 225	21	47 532	29,2	29 108	17,9	20 813	12,8	28 688	17,6	163 036	100,0
Centre-Ouest	3 435	2,4	18 349	12,7	36 257	25,0	35 691	24,6	25 346	17,5	25 969	17,9	145 047	100,0
Centre-Sud	3 873	2,2	36 423	20,7	57 226	32,6	32 347	18,4	20 596	11,7	25 184	14,3	175 649	100,0
Est	6 150	3,3	35 235	18,9	48 725	26,2	37 233	20,0	25 589	13,8	33 106	17,8	186 038	100,0
Hauts-Bassins	9 646	6,8	28 875	20,2	48 627	34,0	33 622	23,5	13 080	9,2	9 037	6,3	142 887	100,0
Nord	5 249	3,0	37 813	21,4	41 768	23,6	40 233	22,8	21 296	12,0	30 484	17,2	176 843	100,0
Plateau Central	2 270	1,3	34 672	20,3	55 859	32,7	39 651	23,2	20 588	12,0	17 893	10,5	170 933	100,0
Sahel	11 335	5,1	64 839	28,9	74 497	33,2	39 587	17,7	9 555	4,3	24 357	10,9	224 170	100,0
Sud-Ouest	1 697	1,4	25 573	20,7	26 567	21,5	35 385	28,6	16 247	13,2	18 067	14,6	123 536	100,0
Milieu de residence														
Urbain	30 593	7,8	96 280	24,5	124 226	31,6	73 703	18,8	37 599	9,6	30 443	7,7	392 844	100,0
Rural	48 310	2,7	357 962	20,2	509 612	28,8	385 516	21,8	213 257	12,0	256 471	14,5	1 771 128	100,0
Ensemble	78 903	3,6	454 242	21,0	633 838	29,3	459 219	21,2	250 856	11,6	286 914	13,3	2 163 972	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Le nombre élevé d'individus dans les ménages peut répondre à une stratégie de recherche d'une main d'œuvre pour l'agriculture non encore mécanisée surtout en milieu rural. Au Burkina Faso, la proportion des ménages qui comptent plus de neuf enfants est relativement élevée (18,3%). Et, plus d'un ménage sur deux (54,4%) ont entre trois et six enfants.

Ce constat est beaucoup plus perceptible en milieu rural où environ 20% des ménages ont au moins neuf enfants. Cette proportion est de 11,1% en milieu urbain. Dans ce milieu, la proportion des ménages qui ont au plus deux enfants est d'environ 16% contre 10% en milieu rural.

Dans les régions des Cascades, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, de l'Est et du Nord, plus de 15% des ménages ont au moins dix individus. Dans ces régions, plus de 50% des ménages ont l'agriculture et ses dérivées comme principales activités génératrices de revenu familial. Ces proportions sont de 52,3% pour les Cascades, 65% pour le Centre-Nord, 62,3% pour le Centre-Ouest, 90,3% pour l'Est et 86,4% pour le Nord.

Par ailleurs, les régions du Centre et des Hauts-Bassins avec respectivement 60,4% et 50,3% de ménages qui vivent principalement de revenus d'emploi salarié régulier, de l'auto-emploi non agricole, de travaux occasionnels et de pensions ou dividendes sont celles-là où il y a plus de ménages qui ont au maximum trois individus. Les proportions respectives sont de 28,3% pour le Centre et 27% pour les Hauts-Bassins.

Tableau 3.8 : Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants, région et zone de résidence (urbaine/rurale)

Région	Nombre d'enfant dans le ménage										Ensemble	
	1-2		3-4		5-6		7-8		9 ou plus		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	14 017	10,7	28 855	22,0	40 587	31,0	27 984	21,4	19 557	14,9	131 000	100,0
Cascades	20 098	10,6	40 107	21,2	45 951	24,3	34 144	18,1	48 780	25,8	189 080	100,0
Centre	18 870	13,7	41 360	29,9	34 114	24,7	21 930	15,9	21 942	15,9	138 216	100,0
Centre-Est	34 214	17,3	65 012	32,9	55 071	27,9	25 570	12,9	17 674	8,9	197 541	100,0
Centre-Nord	16 755	10,3	44 306	27,2	36 394	22,3	22 797	14,0	42 782	26,2	163 034	100,0
Centre-Ouest	7 766	5,4	32 604	22,5	35 930	24,8	32 352	22,3	36 395	25,1	145 047	100,0
Centre-Sud	15 012	8,5	51 133	29,1	49 445	28,2	26 376	15,0	33 682	19,2	175 648	100,0
Est	20 514	11,0	46 672	25,1	44 767	24,1	28 383	15,3	45 700	24,6	186 036	100,0
Hauts-Bassins	17 992	12,6	44 900	31,4	45 337	31,7	18 899	13,2	15 756	11,0	142 884	100,0
Nord	16 870	9,5	48 776	27,6	38 896	22,0	34 288	19,4	38 014	21,5	176 844	100,0
Plateau Central	14 880	8,7	53 605	31,4	45 568	26,7	31 944	18,7	24 935	14,6	170 932	100,0
Sahel	34 595	15,4	72 912	32,5	64 947	29,0	24 773	11,1	26 942	12,0	224 169	100,0
Sud-Ouest	8 494	6,9	26 394	21,4	42 929	34,8	21 795	17,6	23 924	19,4	123 536	100,0
Milieu de residence												
Urbain	62 512	15,9	128 199	32,6	100 297	25,5	58 079	14,8	43 757	11,1	392 844	100,0
Rural	177 565	10,0	468 438	26,4	479 640	27,1	293 158	16,6	352 326	19,9	1 771 127	100,0
Ensemble	240 077	11,1	596 637	27,6	579 937	26,8	351 237	16,2	396 083	18,3	2 163 971	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Selon le tableau 3.8, les régions des Cascades (25,8%), du Centre-Nord (26,2%), du Centre-Ouest (25,1%) et de l'Est (24,6%) se distinguent nettement des autres pour avoir des proportions élevées de ménages qui ont au minimum neuf enfants. Par ailleurs, notons que la plupart des régions ont un nombre d'enfants variant entre trois et six. Les proportions des ménages varient entre 45,5% et 63,1% avec un pic dans les Hauts-Bassins (63,1%).

Moins la taille du ménage est élevée, plus la proportion des ménages ayant moins d'enfants est importante. Dans les régions du Centre, du Centre-Est, des Hauts-Bassins et du Sahel, qui ont plus de ménages de trois personnes au maximum avec des taux respectifs de 28,3%, 33,4%, 27% et 34% (Confère tableau 3.7) sont celles-là qui comportent le plus de ménages de trois enfants au maximum. Ainsi, les proportions des ménages qui ont trois enfants au maximum des ces régions sont respectivement de 43,6%, 50,2%, 44% et 47,9% (Confère tableau 3.8).

Autrement, plus la taille du ménage est élevée, plus le nombre d'enfants est important. Le Centre-Ouest (35,4%), les Cascades (32,2%), l'Est (31,6%), le Centre-Nord (30,4%) et dans une moindre mesure le Nord (29,2%) sont les régions qui se distinguent des autres pour avoir plus de huit personnes comme taille de ménage. C'est aussi dans ces régions que l'on relève le plus d'enfants dans les ménages. En effet, les proportions des ménages qui ont plus de sept enfants dans ces régions sont respectivement de 47,4%, 43,9%, 39,9%, 40,2% et 40,9%.

Au regard de ces informations, on devrait donc s'attendre à une forte participation des enfants à l'activité économique dans ce dernier groupe de régions.

3.3.2. L'éducation au Burkina Faso

En dépit de la mise en place des grands programmes de valorisation du système éducatif national, on remarque que le taux brut de scolarisation à l'enseignement primaire du Burkina Faso demeure relativement bas. En effet, selon l'ENTE-BF, le taux brut de scolarisation à l'enseignement primaire est de 67,1%¹³.

¹³ Selon l'annuaire statistique de 2007 de l'INSD, en 2006-2007, ce taux était de 66,5% en 2006. Et, pour la même année, 63,6% des enfants inscrits à l'enseignement primaire n'ont pas pu achever ce cycle.

Tableau 3.9 : Nombre et proportion d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés, par sexe et âge

Age	Ensemble enfants			Garçons			Filles		
	Total	Scolarisés	%	Total	Scolarisés	%	Total	Scolarisés	%
5	310 983	10 347	3,3	159 197	6 166	3,9	151 786	4 181	2,8
6	360 062	56 812	15,8	181 208	28 635	15,8	178 854	28 177	15,8
7	434 622	147 461	33,9	228 405	86 433	37,8	206 217	61 028	29,6
8	376 397	184 024	48,9	184 053	98 490	53,5	192 344	85 534	44,5
9	348 564	168 217	48,3	188 977	102 544	54,3	159 587	65 673	41,2
10	365 481	166 287	45,5	185 287	86 695	46,8	180 194	79 592	44,2
11	253 616	128 542	50,7	143 753	81 631	56,8	109 863	46 911	42,7
12	324 205	142 630	44,0	178 531	84 126	47,1	145 674	58 504	40,2
13	282 096	114 467	40,6	144 127	61 000	42,3	137 969	53 467	38,8
14	268 228	101 140	37,7	132 304	56 074	42,4	135 924	45 066	33,2
15	326 794	88 106	27,0	155 003	46 428	30,0	171 791	41 678	24,3
16	210 495	61 507	29,2	102 388	34 555	33,7	108 107	26 952	24,9
17	178 040	41 692	23,4	95 384	21 189	22,2	82 656	20 503	24,8
Ensemble	4 039 583	1 411 232	34,9	2 078 617	793 966	38,2	1 960 966	617 266	31,5

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Le faible niveau de scolarisation au Burkina Faso se ressent à travers les données de l'ENTE-BF 2006. En effet, un peu plus du tiers des enfants de 5 à 17 ans sont scolarisés. La situation au niveau des filles est plus préoccupante dans la mesure où 32% d'entre elles sont scolarisées, contre 38% des garçons.

Le tableau 3.9 présente une situation de la scolarisation à trois niveaux. Le premier est celui où la proportion des enfants scolarisés est très faible (moins de 16%) à 5 et 6 ans. Jusqu'à l'âge de 11 ans on observe une forte proportion d'enfants scolarisés (51%). Par la suite, elle décroît jusqu'à l'âge de 17 ans où seulement 23,4% des enfants sont scolarisés.

A l'exception de l'âge de 17 ans où la proportion des filles scolarisées (24,8%) est supérieure à celle des garçons (22,2%), aux autres âges (moins de 17 ans) on remarque un écart en faveur des garçons. Cet écart est relativement considérable aux âges de 7, 8 et 9 ans qui correspondent aux âges d'entrée à l'école. On pourrait dire que les parents sont moins disposés à inscrire les filles à l'école que les garçons.

Chez les filles, c'est à l'âge de 10 ans que l'on enregistre la plus forte proportion de scolarisées (44,2%). Tandis que chez les garçons c'est à 11 ans que la proportion d'enfants scolarisés est la plus élevée. En somme, autant le nombre élevé d'enfants dans des ménages démunis peut favoriser la prédisposition de ceux-ci au travail, autant la forte proportion des enfants non scolarisés peut être une porte ouverte vers une occupation de ces derniers dans les activités économiques.

Le tableau 3.10 nous donne la répartition des enfants de 5-17 ans actuellement scolarisés par groupe d'âge selon la région. Il ressort de ce tableau que six régions ont un taux de fréquentation actuel en deçà de la moyenne nationale qui est 34,9%. Les régions concernées sont : le Centre-Est, le Centre-Sud, l'Est, le Nord, le Sahel et le Sud-Ouest. Et dans le sens contraire, on remarque qu'une proportion relativement élevée d'enfants qui fréquentent actuellement par rapport à la moyenne se trouvent dans l'autre groupe de régions qui comprend la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Nord, le Centre-Ouest, les Hauts-Bassins et le Plateau Central. S'il est

admis que la non fréquentation scolaire actuelle peut être assimilée à une occupation quelconque, on devrait donc s'attendre à un niveau élevé de participation des enfants de 5-17 ans à l'activité économique dans le premier groupe de régions contrairement au second groupe.

Tableau 3.10 : Nombre et taux d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés par groupe d'âge selon la région

Région	5-9 ans			10-14 ans			15-17 ans			Ensemble (5-17 ans)		
	Effectif Total	Fréquente actuellement	%	Effectif Total	Fréquente actuellement	%	Effectif Total	Fréquente actuellement	%	Total	Fréquente actuellement	%
Boucle du Mouhoun	114 502	36 799	32,1	105 074	46 581	44,3	41 414	10 162	24,5	260 990	93 542	35,8
Cascades	186 980	68 696	36,7	158 862	85 172	53,6	75 531	33 202	44	421 373	187 070	44,4
Centre	82 562	48 326	58,5	96 965	67 291	69,4	55 252	28 487	51,6	234 779	144 104	61,4
Centre-Est	120 986	39 448	32,6	106 537	45 502	42,7	43 256	6 700	15,5	270 779	91 650	33,8
Centre-Nord	127 204	44 288	34,8	102 225	45 896	44,9	42 996	15 388	35,8	272 425	105 572	38,8
Centre-Ouest	132 254	45 124	34,1	136 572	67 035	49,1	72 325	18 783	26	341 151	130 942	38,4
Centre-Sud	178 317	41 685	23,4	116 800	40 518	34,7	52 966	5 327	10,1	348 083	87 530	25,1
Est	211 138	53 325	25,3	130 308	35 833	27,5	56 149	10 440	18,6	397 595	99 598	25,1
Hauts-Bassins	93 358	35 174	37,7	88 104	51 270	58,2	50 215	20 875	41,6	231 677	107 319	46,3
Nord	176 921	52 979	29,9	125 547	52 714	42	62 976	5 639	9	365 444	111 332	30,5
Plateau Central	113 209	44 679	39,5	102 768	42 040	40,9	51 415	14 060	27,3	267 392	100 779	37,7
Sahel	178 886	34 012	19	123 608	38 968	31,5	59 548	11 624	19,5	362 042	84 604	23,4
Sud-Ouest	114 309	22 327	19,5	100 257	34 247	34,2	51 288	10 620	20,7	265 854	67 194	25,3
Total	1 830 626	566 862	31	1 493 627	653 067	43,7	715 331	191 307	26,7	4 039 584	1 411 236	34,9

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

En guise de conclusion, il ressort que sur une population estimée à 12 801 540 habitants, les femmes représentent environ 52% contre 48% d'hommes. Les individus de moins de 20 ans quant à eux font plus de la moitié de la population. Le groupe cible de cette étude, les enfants âgés de 5 à 17 ans, représente 31,6% de l'ensemble de la population Burkinabé. La population rurale est estimée à 84,3% contre 15,7% pour le milieu urbain. La taille moyenne des ménages est de 5,9 individus. L'agriculture reste le domaine d'activité qui procure le plus de revenu aux ménages. Le niveau de scolarisation du Burkina Faso demeure faible car environ deux tiers des enfants de 5 à 17 ans ne sont pas scolarisés.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Traiter du travail des enfants au Burkina Faso revient à tenir compte des divers textes qui y sont relatifs, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Dans l'optique d'une homogénéité avec les travaux similaires dans des pays qui ont mené le même type d'enquête, ce chapitre s'inspirera largement du contenu des manuels méthodologiques sur le travail des enfants élaborés par le SIMPOC.

Jamais un concept ne suscite autant de controverses dans sa définition que la notion de « travail des enfants ». En effet, les simplistes résument la notion de travail des enfants à toute activité extrascolaire qui ne relève pas de la distraction. Pour eux, les activités domestiques et même les tâches ménagères les plus élémentaires telles que nettoyer la maison et veiller sur les cadets, qui seraient exécutées après les cours, devraient être prises en compte. D'autres par contre estiment que la connotation « travail des enfants » ne devrait plutôt prendre en compte que les activités économiques qui constituent un obstacle à l'épanouissement de l'enfant.

Cette dernière approche, en appréhendant le travail des enfants à travers les activités économiques avilissantes et dangereuses pour ces derniers, surtout ceux en bas âges, introduit la notion de « pires formes de travail des enfants ». C'est cette dernière vision du travail des enfants qui semble de plus en plus être retenue pour une compréhension du phénomène. Dans cette optique, le travail des enfants sera défini comme une représentation sociale négative à abolir car il est appréhendé à partir de ses conséquences. De ce fait, les pires formes de travail des enfants prendront en compte les travaux qui sont mentalement, physiquement, socialement, ou moralement dégradant pour les enfants. En effet, si cette forme de travail ne les empêche pas d'aller convenablement à l'école, elle pourrait les contraindre à abandonner de façon prématurée l'école.

Cette diversité d'approche ne saurait constituer un obstacle dans la conceptualisation au regard du phénomène. Bien au contraire, il est opportun d'appréhender le travail des enfants eu égard aux dispositions et textes réglementaires en vigueur au Burkina Faso. C'est ce à quoi s'attellera essentiellement ce chapitre qui présentera dans un premier temps le cadre légal du travail des enfants au Burkina Faso ; dans un second temps, il s'agira de proposer des définitions des différents concepts liés au travail des enfants.

4.1. Cadre juridique du travail des enfants au Burkina Faso

La promotion et la protection des droits de l'enfant constituent une des priorités des autorités du Burkina Faso dans leur politique générale de promotion des droits humains. C'est ainsi que, dans la recherche permanente de l'atteinte de cet objectif, plusieurs textes seront élaborés, soit en conformité avec les textes internationaux, soit dans la perspective de la satisfaction des besoins contextuels nationaux. De façon générale, on peut distinguer trois types de textes qui visent à protéger les enfants au Burkina Faso. Ce sont les textes internationaux, les textes régionaux et les textes nationaux.

4.1.1. Les textes juridiques internationaux et régionaux

Depuis son accession à l'indépendance, le Burkina Faso a ratifié de nombreux instruments juridiques internationaux relatifs au travail des enfants. Certains d'entre eux ont une portée plus générale tandis que d'autres traitent de certains domaines spécifiques liés à la question des enfants.

4.1.1.1. Les instruments généraux

Au plan international, les instruments juridiques les plus pertinents en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant adoptés par le Burkina Faso sont :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques de 1966 ;
- la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ;
- la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) ;
- etc.

4.1.1.2. Les instruments spécifiques

A l'instar de bon nombre de pays, le Burkina Faso, dans l'optique de lutter convenablement contre le travail des enfants, a adopté les instruments les plus complets mis en vigueur par l'OIT. Parmi ces instruments, on peut citer la Convention 138 sur l'âge d'admission à l'emploi et la Convention 182 sur les pires formes de travail de travail des enfants et leurs recommandations.

La Convention 138 fait coïncider l'âge minimum d'admission à l'emploi à celui de l'obligation scolaire. Son principe est d'abolir le travail effectué par un enfant dont l'âge est inférieur à l'âge spécifié pour ce type de travail et qui est par conséquent susceptible d'entraver l'éducation de ce dernier et son plein épanouissement. Ainsi, la convention 138 a le mérite d'élaborer des dispositions protectrices des enfants ; cependant il faut déplorer les multiples exceptions et dérogations. En effet, l'article 5 de cette convention évoque la notion de niveau de développement suffisant atteint par les pays, rendant le respect de la convention difficile à cerner. Elle ne donne aucune indication et aucun critère permettant de dire qu'un Etat a atteint un niveau de développement suffisant ou ne l'a pas atteint.

La Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants a été ratifiée par le Burkina Faso le 25 mai 2001. C'est le texte fondamental le plus récent en matière de travail des enfants en ses formes les plus inacceptables et inadmissibles. Selon cette convention, les pires formes de travail sont définies comme :

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes ou le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites notamment pour la production et le trafic de stupéfiants ;

- les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

En ratifiant cette convention, il revient au Burkina Faso de mettre en exécution les engagements qu'il a pris. Il a l'obligation, vis-à-vis de la communauté internationale, de donner effet aux dispositions des différentes conventions dans sa législation nationale et dans la pratique au niveau national.

Contrairement à la Convention 138, la Convention 182 sur les Pires formes de travail des enfants, tout en ne contenant pas de clause de flexibilité ne fait aucune distinction entre les pays développés et les pays en développement. Mais il convient de noter que les Conventions 182 et 138 ne sont pas contradictoires. Toutefois, la Convention 182 fait ressortir une zone de priorité d'action dans le cadre de la Convention 138 de l'âge minimum. Ainsi, en s'appliquant à tous les enfants de moins de 18 ans sans distinction de sexe, elle arrête les éléments ci-dessous définis comme relevant des pires formes de travail des enfants.

Ainsi, on remarque que les pires formes de travail des enfants (PFTE) sont divisées en deux catégories :

- les PFTE "inconditionnelles", dans l'article 3(a-c) de la Convention n° 182, sont si fondamentalement contraires aux droits de l'homme qu'elles sont absolument interdites aux enfants de moins de 18 ans; et
- les travaux dangereux, tels que définis ou à définir par les législations nationales, peuvent être conduits dans les secteurs légaux des activités économiques, mais ils constituent un grand danger pour l'enfant travailleur.

Dans ce cadre, la Recommandation 190 constitue un guide plus détaillé pour les pays qui veulent définir les travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans. Cette recommandation demande qu'une considération particulière soit accordée aux :

- travaux qui exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels ;
- travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses, ou dans des espaces confinés ;
- travaux avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de porter ou de manipuler de lourdes charges ;
- travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents, ou des procédés, ou à des conditions de températures, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé ;
- travaux qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple de longues heures, ou la nuit, ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur.

La ratification de cette convention en 2001 contraint le Burkina Faso à prendre des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants.

En adoptant ces conventions fondamentales de l'OIT sur le travail des enfants, le Burkina Faso s'est doté de bagages juridiques assez suffisants pour mettre fin au phénomène. Toutefois, il est assez important de relever certaines insuffisances qui

dénotent du caractère assez récent des textes adoptés par le Burkina Faso. Les inconvénients à ce niveau seraient d'une part liés au caractère conflictuel que cela pourrait introduire avec les dispositions antérieures et d'autre part la complexité à définir et à caractériser le travail des enfants dans ce pays. C'est pourquoi, les définitions pratiques du travail des enfants et des concepts relatifs aux notions de travaux dangereux et de petits travaux ou travaux légers que l'enfant peut faire doivent commencer avec la législation du pays en tenant compte de l'emploi et la scolarisation des enfants ; même si les Conventions 138 et 182 de l'OIT et leurs Recommandations 146 et 190 correspondantes devraient en constituer le cadre de base.

4.1.1.3. Les principaux textes nationaux

Au plan national, les textes sur le travail des enfants se réfèrent en grande partie aux textes du Droit du Travail. Parmi ces textes, on peut citer :

- la Loi N°033-2004/AN portant Code du travail au Burkina Faso ;
- l'arrêté N°539 ITLS-HV du 29/07/1954 relatif au travail des enfants ;
- l'arrêté N°958 FPT/DGTLS du 07/10/1976 relatif au contrat d'apprentissage.

L'article 28 du Code du travail stipule que nul ne peut recevoir des apprentis mineurs, s'il n'est lui-même majeur. L'article 147 du même code précise que « l'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ou de travail ne doit pas être inférieur à 15 ans ».

L'article 9 de l'arrêté N°958 FPT/DGTLS du 07/10/1976 relatif au contrat d'apprentissage dispose que nul ne peut être engagé comme apprenti s'il n'a pas atteint l'âge de 15 ans. Avant cet âge minimum, aucune dérogation n'est possible. Cette interdiction absolue se justifie par le fait qu'à cet âge, l'enfant est susceptible de se trouver à l'école primaire. Et, l'éducation à cette étape est obligatoire. L'âge de 15 ans ne doit pas être considéré comme l'âge de la majorité en droit de travail. Retenir cette hypothèse serait réservé à l'enfant de plus de 15 ans le même traitement qu'un adulte au plan du travail.

L'article 5 du Code du travail interdit formellement le travail forcé ou obligatoire. Tout travailleur doit s'engager librement. Concernant les enfants, sur le plan juridique, ils n'ont pas la capacité de s'engager. Il s'ensuit alors, que le consentement donné par un enfant à un employeur n'est pas valable. L'employeur qui engage un enfant dans de telles conditions encourt les peines de délit de travail forcé ou obligatoire prévues par l'article 388 du Code du travail.

L'arrêté N°539 ITLS-HV du 29/07/1954 relatif au travail des enfants régit les conditions d'embauche des enfants. Les enfants de plus de 15 ans peuvent être employés suivant certaines conditions. Ces conditions sont relatives à la nature, au lieu, à la durée du travail et aux poids à transporter. En effet, selon l'article 1 de cet arrêté, dans les établissements de quelque nature qu'ils soient agricoles commerciaux ou industriels, publics ou privés, laïcs ou religieux, même lorsque ces établissements ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, y compris les entreprises familiales ou chez les particuliers, il est interdit d'employer les enfants de moins de 18 ans à des travaux excédant leur force, présentant des causes de danger ou qui, par leur nature et par les conditions dans lesquelles ils sont effectués, sont susceptibles de blesser leur moralité.

Les articles 2 à 11 définissent les conditions et les travaux dans lesquels les enfants doivent et peuvent être employés. Quant aux articles 12 à 29, ils définissent les travaux dangereux pour la moralité ou excédant les forces ou présentant des dangers qui sont interdits aux enfants.

Il est ainsi interdit d'employer des enfants à la confection, la manufacture et la vente d'écrits, imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images et autres objets dont la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution sont de nature à blesser leur moralité ou à exercer sur eux une influence fâcheuse. Il est également interdit d'employer les enfants à aucun genre de travail dans les locaux où s'exécutent les travaux sus cités. Il est fait obligation aux chefs d'établissements dans lesquels sont des enfants de veiller au maintien des bonnes mœurs et à l'observation de la décence publique.

Pour bien assurer la protection des enfants, leur emploi est soumis à certaines formalités. L'employeur est tenu de requérir l'autorisation écrite des parents ou tuteurs et en faire une déclaration à l'Inspection du travail qui, à tout moment peut effectuer des contrôles inopinés pour vérifier si les conditions de travail sont conformes à la loi. Il peut requérir un examen médical à cet effet.

S'il est établi que le jeune travailleur est inapte physiquement au travail auquel il est employé, il devra être affecté à un travail répondant à ses aptitudes physiques ou, en cas d'impossibilité, licencié avec paiement des droits au titre de licenciement normal.

La violation des dispositions de l'arrêté est punie conformément à son article 35 qui prévoit des sanctions pénales. Le code pénal dans certaines de ses dispositions réglemente, mais indirectement le travail des enfants. En effet, l'article 434 du Code pénal interdit l'accès des bars, dancings et salles de spectacles et de distraction aux mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs parents ou tuteurs sauf le cas où ces spectacles et distractions sont spécialement organisés et autorisés pour les jeunes. S'il leur est interdit l'accès de ces lieux, on en déduit à fortiori qu'ils ne peuvent y travailler.

Au regard de tout ce qui précède, on serait tenté de dire qu'une application de ces textes aurait permis d'assurer à l'enfant une protection optimale dont il a besoin pour son éducation et son épanouissement physique et moral. Cependant, on constate des limites dans l'application de ces textes.

Comme limites, on peut relever :

- l'inadaptation des textes car le travail des enfants est une réalité quotidienne. Selon le BIT en 1999, 51% des enfants au Burkina Faso mènent une activité économique ;
- la difficulté d'application des textes car de plus en plus des personnes majeures déplacent des enfants de la campagne vers la ville ou d'un pays à un autre aux fins d'un emploi ou d'un travail.

4.2. Vers une conceptualisation du travail des enfants au Burkina Faso

Définir la notion de « travail des enfants » dans une société qui le considère le plus souvent comme un acte de socialisation n'est pas du tout aisé. Cependant, il convient de rappeler que le « travail des enfants » concerne tout autant les activités économiques auxquelles ils s'adonnent sans grand danger que les activités économiques qui leur sont dommageables ou encore les pires formes d'activités économiques auxquelles ils peuvent être exposés.

Dans ce qui suit, nous essaierons de mettre en exergue ce qui devrait être considéré comme activité économique contrairement à ce qui ne l'est pas. Par la suite, nous essaierons de circonscrire l'activité économique en définissant respectivement les notions d'activité économique, travail dommageable et travail dangereux.

4.2.1. Activités économiques versus activités non économiques

En 1982, le concept d'activité économique est adopté par la 13^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) pour mesurer la population économiquement active. Dans sa définition, l'activité économique sera appréhendée à partir de la production de biens et services mis en exergue par le Système des comptes nationaux des Nations unies (SCN-NU) en 1993. L'activité économique telle que définie par le SCN-NU couvre toute la production du marché et certains types de productions non marchandes, incluant la production et le traitement des produits primaires pour l'autoconsommation, la construction et la production immobilière à usage personnel.

La définition de l'activité économique prend en compte diverses catégories qui vont de l'emploi rémunéré (qu'il soit monétaire ou non) aux indépendants qui travaillent pour leur propre compte en passant par les apprentis qui reçoivent un salaire en espèce ou en nature.

Par contre, les activités non-économiques sont les productions non-marchandes qui ne sont pas prises en compte par le SCN-NU. Elles intègrent diverses activités non rémunérées qui relèvent des tâches domestiques, des soins apportés à ses propres enfants, de la confection de vêtements à usage personnel, au bricolage et l'aide volontaire aux hôpitaux à la livraison gratuite d'alimentation aux personnes âgées. Ces activités sont essentiellement des tâches ménagères ou domestiques exercées par un membre du ménage dans son propre ménage. Dans le processus de socialisation de l'individu, ces tâches sont le plus souvent exécutées par les jeunes pour qui ces tâches devraient être formatrices de leur vie future.

4.2.2. Personne économiquement active - actuelle et habituelle

4.2.2.1. Personne économiquement active

Selon l'OIT, la population économiquement active « comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassé un âge spécifié (âge minimum au travail) qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et services tels que définie dans les systèmes de comptabilité et bilans nationaux des Nations-Unies. Ces personnes pendant la période de référence, peuvent être soit pourvues d'un emploi, soit au

chômage. Selon l'horizon temporel servant à évaluer ce travail, on parlera de personne économiquement active du moment ou de personne habituellement active ». Toutefois, dans le cadre de cette étude, le concept d'« enfant au chômage » est très difficile à cerner dans la mesure où les enfants au-dessous de l'âge minimum ne peuvent pas légalement chercher du travail ou être employés. Dans cette perspective, tout au long de ce rapport, les enfants qui ne sont pas engagés dans la production économique mais qui souhaitent travailler ne sont pas considérés comme appartenant au groupe d'enfants économiquement actifs. Dans ce contexte, la catégorie « enfants économiquement actifs » désigne spécifiquement les « enfants occupés économiquement ».

4.2.2.2. Personne active du moment

Une personne active du moment est un individu qui satisfait à la définition sus-citée de la personne économiquement active pendant une période de référence brève (exemple la semaine dernière ou les 7 derniers jours). De façon opérationnelle, une personne est considérée comme économiquement active du moment quand elle aura travaillé au moins une heure pendant la période de référence des 7 jours.

4.2.2.3. Personne habituellement active

Les personnes habituellement actives sont les individus qui ont été impliqués dans une activité principale (déterminée par le nombre de semaines ou de jours) pendant une longue période de temps, telle que les 12 derniers mois ou la dernière année et sont économiquement actifs comme défini ci-dessus.

Pour les besoins de cette étude, nous aurons recours au concept de personne économiquement active du moment pour analyser le phénomène du travail des enfants au Burkina Faso.

4.2.3. Les enfants économiquement actifs ou les enfants travailleurs

Le plus souvent le concept de "travail" est associé à tort à celui d'"activité économique" à telle enseigne que lorsqu'on parle de « travail des enfants », on voit uniquement les personnes "économiquement actives" qui exclut du champ de réflexion les activités non-économiques telles que les tâches ménagères effectuées au cours de la semaine de référence par les enfants dans leur propre ménage.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, un enfant sera considéré comme économiquement actif ou enfant travailleur au Burkina Faso, s'il a déclaré « avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine de référence, pour un paiement en espèce ou en nature, ou sans paiement, pour un tiers, pour son propre compte ou pour celui d'un membre de sa famille ». De même, seront considérés comme enfants travailleurs, tous ceux qui, durant la semaine de référence, auront pour au moins une heure, entrepris une des activités suivantes pour vendre ou pour leur propre consommation ou pour quelqu'un d'autre. Il s'agit de :

- cultiver ou récolter les produits agricoles ou attraper ou ramasser les poissons ou fruits des eaux douces, fleuves ou cours d'eau ou des activités jugées similaires ;
- préparer de la nourriture, confectionner des vêtements ou exécuter des travaux d'artisanat destinés à des fins commerciales ;

- vendre des articles, des journaux, de la boisson, de la nourriture ou des produits agricoles ;
- laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou équipement pour quelqu'un d'autre contre un paiement en nature ou en espèce ;
- lavage de voiture et engin à deux roues et cirage de chaussures ;
- transport de marchandises au marché ou pour stockage ou autres activités relatives au transport des marchandises pour la vente ;
- la construction, la maintenance des bâtiments, maisons ou voiture pour quelqu'un d'autre ;
- autres activités similaires.

Par ailleurs, même si l'enfant n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, il sera considéré comme un enfant travailleur s'il est identifié comme travaillant dans une affaire ou une entreprise dont il est temporairement absent. Cependant, les enfants sans emploi mais à la recherche d'un emploi ne seront pas pris en compte. A l'instar du SIMPOC, l'expression « enfants travailleurs » sera utilisée pour désigner les enfants économiquement actifs et prenant en compte la plupart des activités de production qu'ils accomplissent ; que ces activités soient destinées au marché ou non, rémunérées ou pas, à plein temps ou à temps partiel. Ainsi, on pourrait utiliser sans distinction, les notions "d'enfants travailleurs", "d'enfants économiquement actifs" ou plus globalement de "travail des enfants" pour désigner les multiples facettes de la même réalité.

Toutefois, retenons que les enfants qui exécutent des tâches ménagères dans leur propre ménage ne sont pas économiquement actifs.

4.2.4. Le travail dommageable

Encore connu sous le vocable de « child labour », le « travail dommageable » renvoie à la notion de « travail des enfants à abolir ». Cette notion vise exclusivement les enfants dont le travail est à abolir. Elle est beaucoup plus restrictive comparativement au concept d'enfant économiquement actif.

A ce sujet, les principaux textes réglementaires nationaux qui traduisent les travaux dommageables sont :

- Article 87 du code du travail de 1992 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- Arrêté 539/IGTLS/HV du 29 juillet 1954 relatif au travail des enfants ;
- Arrêté 545/IGTLS/HV du 02 août 1954 portant dérogation à l'âge minimum à l'emploi.

Par ailleurs, les variables de l'ENTE-BF qui ont permis d'estimer les travaux dommageables sont :

- les enfants de moins de 12 ans exerçant une activité économique ;
- pour les enfants âgés entre 12 et 14 ans, le travail est proscrit pour les élèves et autorisé pour les enfants non scolarisés à condition qu'ils n'excèdent pas 5 heures de travail par jour ;
- le travail de nuit ;
- le nombre d'heures de travail par jour supérieur à 8 heures chez les enfants d'au moins 15 ans.

On y inclut les variables des travaux dangereux.

Rappelons qu'au Burkina Faso, l'âge minimum d'entrée à l'emploi est de 15 ans alors que l'âge de scolarisation obligatoire va jusqu'à 16 ans.

4.2.5. Les pires formes de travail des enfants

Il existe deux types de pires formes de travail des enfants : les « pires formes intrinsèques », qui de par leur nature sont des travaux inacceptables et les travaux dangereux qui eux aussi ne sont pas acceptables de par les conditions dans lesquelles ils sont effectués.

4.2.5.1. Les « pires formes intrinsèques de travail des enfants »

Les pires formes « intrinsèques » sont souvent illicites et également inacceptables pour les adultes. Ce sont toutes les activités qui, quoiqu'on fasse pour améliorer les conditions de travail, resteront classées dans la catégorie des pires formes. C'est le cas par exemple de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (prostitution) ou de l'utilisation d'enfants à des fins pornographiques, la servitude et la traite des enfants qui quoiqu'on dise resteront inacceptables pour un enfant malgré toute tentative d'amélioration de leur sort.

La convention n° 182 distingue trois activités qui entrent dans la rubrique des « pires formes intrinsèques de travail des enfants ». Ce sont :

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues ;
- l'utilisation ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution ou de pornographie ; et
- l'utilisation ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants.

La structure des variables de l'ENTE BF 2006 ne permet pas d'appréhender les pires formes intrinsèques c'est pourquoi nous n'évoquerons que le « travail dangereux » qui constitue la grande partie des pires formes de travail des enfants.

4.2.5.2. Les travaux dangereux (ou hazardous work)

Le « travail dangereux » renvoie à la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants. L'article 3 (d) de cette Convention définit le « travail dangereux » pour les enfants comme "le travail qui, de par sa nature et les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants." Le mal pourrait résulter d'un certain nombre de dangers tels que :

- Les risques d'accident pouvant résulter du fait de travaux en hauteur ou en profondeur avec pour risque une chute, un effondrement, un éboulement ou le danger d'être percuté par un objet en suspension, ou encore par le simple fait que l'individu soit exposé à une coupure ou une brûlure.
- Les dangers d'ordre biologiques qui sont liés à la présence d'animaux et insectes dangereux, de plantes toxiques ou vénéneuses, des risques d'exposition aux bactéries, aux parasites ou aux virus. Les dangers chimiques associés aux gaz, aux liquides ou aux solides (colles) dangereux, aux agroproduits chimiques (pesticides, herbicides, insecticides), aux explosifs ou au matériel inflammable.
- Les dangers ergonomiques qui concernent les lieux de travail mal conçus. Le travail exige le levage, le transport ou le déplacement de charges lourdes, des mouvements répétitifs ou puissants, ou des positions de travail maladroites.

- Les dangers physiques se rapportant aux températures extrêmes, au bruit, à une mauvaise position dans le travail, à une exposition au mauvais temps, aux vibrations, ou à la radiation.
- Les dangers psychosociaux dus au stress, à un travail dur ou monotone, au manque de contrôle ou de choix, l'insécurité, le harcèlement, ou les sévices (sexuel ou violence). Les conditions dangereuses de travail soulignant les longues heures de travail, le travail de nuit ou le travail dans l'isolement.

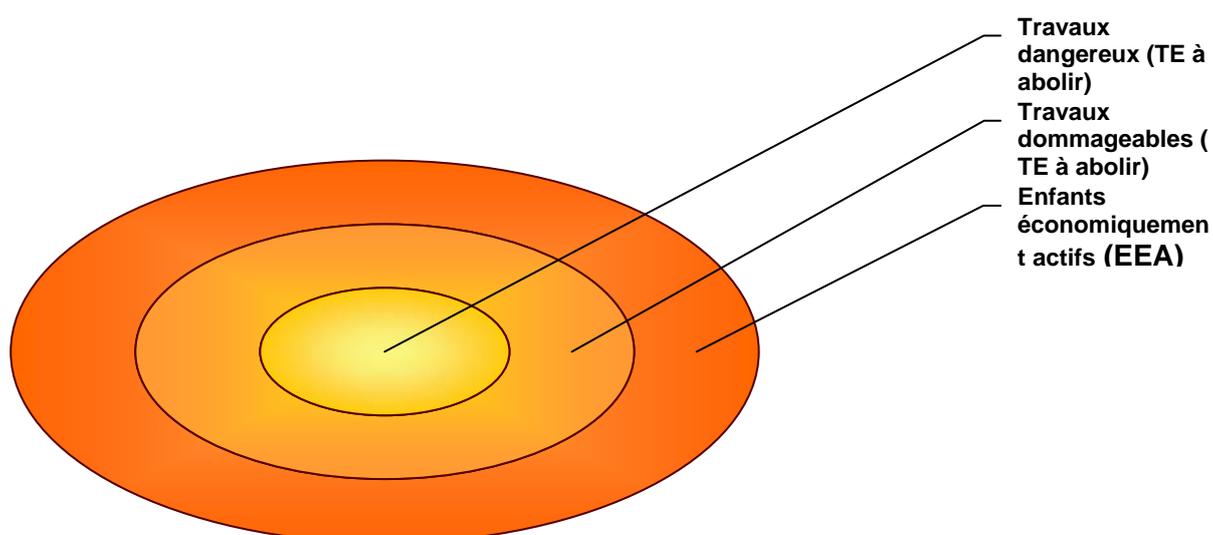
Ainsi, pour cette étude, les travaux dangereux ont été estimés à partir des variables suivantes :

- le transport de poids lourds ;
- l'exposition aux dangers suivants : poussière, fumée, gaz, bruit, température, humidité, radiation, outils dangereux (couteau, lame, ...), travail souterrain, faible luminosité, produits chimiques (colle, pesticides, ...), harcèlement sexuel ;
- le travail souterrain (mines et carrières) et la construction (BTP) pour les filles de tout âge et les garçons âgés de moins de 16 ans ;
- le nombre d'heures de travail par jour supérieur à 8 heures.

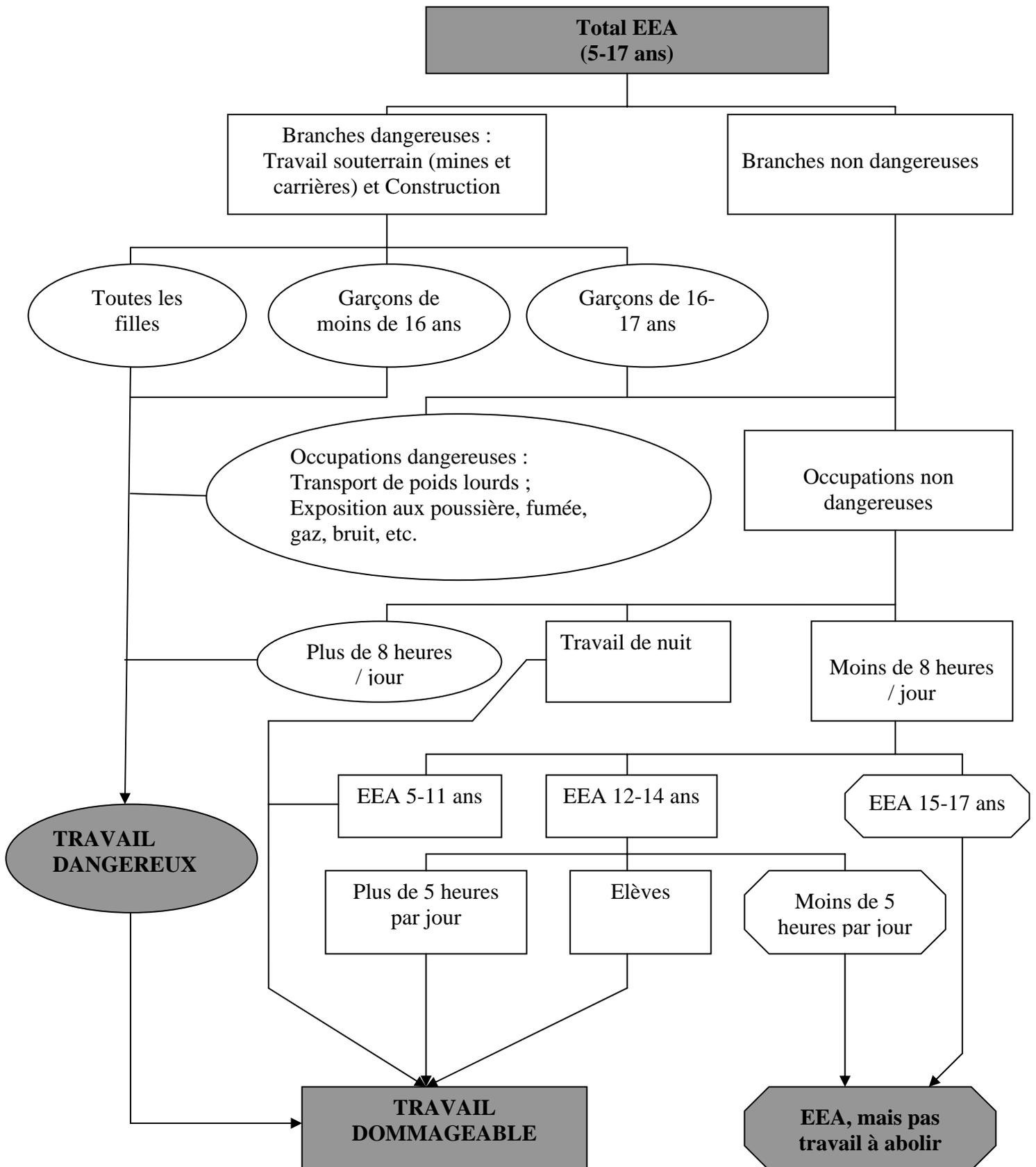
Concernant les travaux dangereux, le Burkina Faso se conforme à ceux définis au niveau international car une spécification propre au pays n'a pas encore été effectuée. Pour notre part, nous nous référons aux recommandations de l'OIT qui interdisent l'utilisation et la manipulation d'explosifs par les enfants. De même, l'exposition au bruit, au gaz, à l'humidité, aux radiations, à la faible luminosité et aux produits chimiques a été considéré comme un facteur extrêmement dangereux pour les enfants.

Le schéma ci-dessous met en relation les différentes formes de travail des enfants. Il y ressort que le travail dangereux est une composante du travail dommageable qui, à son tour, est un élément du travail des enfants économiquement actifs.

Graphique 4.1 : Formes de travail des enfants



Graphique 4.2 : Cadre conceptuel du travail des enfants



En somme les données fournies par l'ENTE BF 2006 permettent de traiter aisément des notions d'enfants économiquement actifs, d'enfants astreints à des travaux dommageables, tout comme les travaux dangereux auxquels ils peuvent être exposés. Pour rappel, le travail dangereux est une sous-catégorie de du travail dommageable qui lui également est partie intégrante de l'activité économique.

Ce chapitre met en évidence les activités exercées par les enfants de 5 à 17 ans au Burkina Faso. Il s'agira tout d'abord de renseigner les types d'activités auxquelles sont astreints les enfants avec un aperçu sur les enfants inactifs ou inoccupés¹⁴. Ensuite, nous examinerons la contribution des enfants aux activités ménagères. En outre, nous analyserons la corrélation entre les activités exercées par les enfants et leur fréquentation scolaire. Enfin, nous analyserons les caractéristiques de l'activité économique des enfants.

5.1. Le travail des enfants au Burkina

Au Burkina Faso, le phénomène du travail des enfants s'avère être une réalité. En effet, 41,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans mènent une activité économique. Ce phénomène est présent aussi bien chez les filles (34,0%) que chez les garçons (47,7%).

Quel que soit le milieu de résidence, on remarque qu'il y a plus d'enfants travailleurs en milieu rural (44,1%) qu'en milieu urbain (23,2%). En outre, les garçons en milieu rural contribuent plus à l'activité économique que les filles (51,5% contre 36%). En ville, les proportions de filles et de garçons travailleurs sont sensiblement identiques (22,9% et 23,5% respectivement).

Tableau 5.1 : Enfants âgés de 5 à 17 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

Sexe	Activité	Urbain		Rural		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	Travail uniquement a	28 882	10,4	696 241	38,7	725 123	34,9
	Etudes uniquement b	161 400	58,1	365 620	20,3	527 020	25,4
	Travail et Etudes c	36 396	13,1	230 549	12,8	266 945	12,8
	Total Travail*	65 278	23,5	926 790	51,5	992 068	47,7
	Total Etudes**	197 796	71,2	596 169	33,1	793 965	38,2
	Inoccupés	51 280	18,4	508 248	28,2	559 528	26,9
Filles	Travail uniquement a	39 938	13,2	459 743	27,7	499 681	25,5
	Etudes uniquement b	156 882	51,7	293 265	17,7	450 147	23,0
	Travail et Etudes c	29 521	9,7	137 599	8,3	167 120	8,5
	Total Travail*	69 459	22,9	597 342	36,0	666 801	34,0
	Total Etudes**	186 403	61,7	430 864	26,0	617 267	31,5
	Inoccupés	77 099	25,4	766 919	46,3	844 018	43,0
Total	Travail uniquement a	68 820	11,8	1 155 984	33,4	1 224 804	30,4
	Etudes uniquement b	318 282	54,7	658 885	19,1	977 167	24,2
	Travail et Etudes c	65 917	11,4	368 148	10,6	434 065	10,7
	Total Travail*	134 737	23,2	1 524 132	44,1	1 658 869	41,1
	Total Etudes**	384 199	66,1	1 027 033	29,7	1 411 232	34,9
	Inoccupés	128 379	22,1	1 275 167	36,9	1 403 546	34,7

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

* "Total travail" se réfère aux enfants qui travaillent uniquement et à ceux qui travaillent et qui vont à l'école, c'est-à-dire a+c.

** "Total Etudes" se réfère aux enfants qui vont à l'école uniquement et à ceux qui travaillent et qui vont à l'école, c'est-à-dire b+c.

¹⁴ Il s'agit des enfants qui ne fréquentent pas et ne travaillent pas

5.2. La situation des enfants inactifs ou inoccupés

Toujours selon le tableau 5.1, dans l'ensemble du pays, 34,7% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont inactifs ou inoccupés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas scolarisés et n'exercent aucune activité économique. Ce phénomène présente des inégalités selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, la proportion des inactifs est plus importante en milieu rural (36,9%) qu'en milieu urbain (22,1%). Selon le sexe, on enregistre beaucoup plus de filles (43,0%) inoccupées que de garçons (26,9%).

Cette tendance est également observée quel que soit le milieu de résidence (25,4% contre 18,4% en ville et 46,3% contre 28,2% en milieu rural).

Tableau 5.2 : Répartition des enfants inoccupés par groupe d'âge selon la région

Régions	5-9 ans		10-14 ans		15-17 ans		Total	
	Effectif	% par rapport region	Effectif	% par rapport region	Effectif	% par rapport region	Effectif	% par rapport ens. inoccupés
Boucle du Mouhoun	58 059	62,8	24 380	26,3	10 072	10,9	92 511	6,6
Cascades	102 575	65,4	38 959	24,8	15 423	9,8	156 957	11,2
Centre	25 512	60,9	8 528	20,4	7 857	18,8	41 897	3,0
Centre-Est	51 579	50,9	37 477	36,9	12 377	12,2	101 433	7,2
Centre-Nord	33 102	54,1	19 520	31,9	8 544	14,0	61 166	4,4
Centre-Ouest	54 498	57,2	22 804	23,9	18 047	18,9	95 349	6,8
Centre-Sud	90 556	64,9	28 445	20,4	20 456	14,7	139 457	9,9
Est	100 484	65,0	38 062	24,6	15 941	10,3	154 487	11,0
Hauts-Bassins	51 312	60,6	21 596	25,5	11 816	13,9	84 724	6,0
Nord	101 307	62,7	34 597	21,4	25 678	15,9	161 582	11,5
Plateau-Central	33 979	57,0	18 362	30,8	7 312	12,3	59 653	4,3
Sahel	121 237	63,9	46 887	24,7	21 674	11,4	189 798	13,5
Sud-Ouest	39 451	61,1	14 941	23,2	10 142	15,7	64 534	4,6
Total	863 651	61,5	354 558	25,3	185 339	13,2	1 403 548	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

En tenant compte de l'âge dans la répartition des enfants inoccupés, il ressort que l'inactivité touche en majorité les enfants de 5 à 9 ans. Sur 1 403 548 enfants inoccupés âgés de 5 à 17 ans, on enregistre 863 651 enfants âgés de 5 à 9 ans soit 61,5% de l'ensemble. On constate que cette proportion diminue considérablement avec l'âge, ce qui pourrait s'expliquer par une participation accrue des enfants aux activités économiques à partir de 10 ans.

La répartition des enfants inactifs selon la région fait distinguer trois groupes de régions. Les régions de l'Est, des Cascades, du Nord et du Sahel constituant le premier groupe ont un taux d'inactivité élevé compris entre 11,0% et 13,5%. Le second groupe composé des régions du Centre-Sud, du Centre-Est, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, et les Hauts-Bassins, se singularise par un taux d'inactivité relativement faible (entre 6% et 10%). Enfin, le dernier groupe (régions du Sud-Ouest, du Centre-Nord, du Plateau Central, du Centre) se distingue par un très faible taux d'inactivité qui se situant entre 3% et 5%.

5.3. L'ampleur du travail des enfants

Le tableau 5.3 présente une situation assez préoccupante du travail des enfants. La proportion des enfants économiquement actifs augmente considérablement avec l'âge quel que soit le sexe. On note que près de 30% des enfants de 5-9 ans mènent une activité économique. Entre 10-14 ans, 47,6% des enfants de cette tranche d'âge sont économiquement actifs. Et pour les 15-17 ans, plus de la moitié des enfants participent à une activité économique (56%).

On observe la même tendance pour les deux sexes. Le travail des enfants croît avec l'âge sans distinction de sexe. La proportion de filles économiquement actives est passée de 25,2% entre 5-9 ans à 47,2% pour la tranche d'âge 15-17 ans. En d'autres termes, une fille sur quatre âgée de 5 à 9 ans mène une activité économique et entre 15-17 ans, près d'une fille sur deux est économiquement active. Quant aux garçons, la proportion de ceux qui sont économiquement actifs est plus importante que celle des filles. Le phénomène est préoccupant car la proportion de garçons travailleurs à 15-17 ans est presque le double de celle des 5-9 ans, respectivement 65,2% et 34,2%.

Tableau 5.3 : Type d'activité des enfants selon le sexe et le groupe d'âge

Statut d'activité	Fille		5-9 ans Garçon		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	167 285	18,8	232 831	24,7	400 116	21,9
Etudes uniquement	188 109	21,2	232 553	24,7	420 662	23,0
Travail et études	56 485	6,4	89 714	9,5	146 199	8,0
Inoccupés	476 909	53,6	386 740	41,1	863 649	47,1
Ensemble	888 788	100,0	941,838	100,0	1 830 626	100,0
Total travail	223 770	25,2	322 545	34,2	546 315	29,8
Total étude	244 594	27,5	322 267	34,2	566 861	31,0

Statut d'activité	Fille		10-14 ans Garçon		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	187 489	26,4	298 513	38,1	486 002	32,5
Etudes uniquement	199 017	28,0	228 366	29,1	427 383	28,6
Travail et études	84 523	11,9	141 161	18,0	225 684	15,1
Inoccupés	238 596	33,7	115 962	14,8	354 558	23,8
Ensemble	709 625	100,0	784 002	100,0	1 493 627	100,0
Total travail	272 012	38,3	439 674	56,1	711 686	47,6
Total étude	283 540	40,0	369 527	47,1	653 067	43,7

Statut d'activité	Fille		15-17 ans Garçon		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	144 907	40,0	193 778	54,9	338 685	47,3
Études uniquement	63 022	17,4	66 101	18,7	129 123	18,1
Travail et études	26 112	7,2	36 070	10,2	62 182	8,7
Inoccupés	128 513	35,4	56 826	16,2	185 339	25,9
Ensemble	362 554	100,0	352 775	100,0	715 329	100,0
Total travail	171 019	47,2	229 848	65,2	400 867	56,0
Total étude	89 134	24,6	102 171	29,0	191 305	26,7

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

5.4. Activités ménagères

5.4.1. Taux de participation au travail domestique

Le travail domestique est une activité qui concerne beaucoup plus les filles que les garçons. De façon générale, on recense 62,1% d'enfants âgés de 5-17 ans soumis aux activités domestiques. En effet, 79,5% de filles de 5-17 ans sont astreintes aux activités ménagères contre 45,7% de garçons du même groupe d'âge.

La proportion des enfants astreints à une activité domestique croît avec l'âge. A partir de 7 ans, âge auquel les enfants sont sensés aller à l'école, on note que plus de 50% des enfants sont concernés par le travail domestique.

Tableau 5.4 : Pourcentage des enfants astreints aux activités ménagères selon l'âge et le sexe

Ages	Astreints		Non astreints		Total
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	
5	22,6	38,6	77,4	61,4	30,3
6	39,2	55,1	60,8	44,9	47,0
7	35,5	71,0	64,5	29,0	52,5
8	41,8	68,6	58,2	31,4	55,6
9	47,8	84,0	52,2	16,0	64,4
10	51,3	85,6	48,7	14,4	68,1
11	51,7	87,7	48,3	12,3	67,5
12	54,5	90,6	45,5	9,4	70,9
13	52,3	94,5	47,7	5,5	72,8
14	58,1	94,5	41,9	5,5	76,5
15	51,8	94,6	48,2	5,4	74,4
16	51,3	92,7	48,7	7,3	72,6
17	41,6	96,1	58,4	3,9	67,1
Total	45,7	79,5	54,3	20,5	62,1

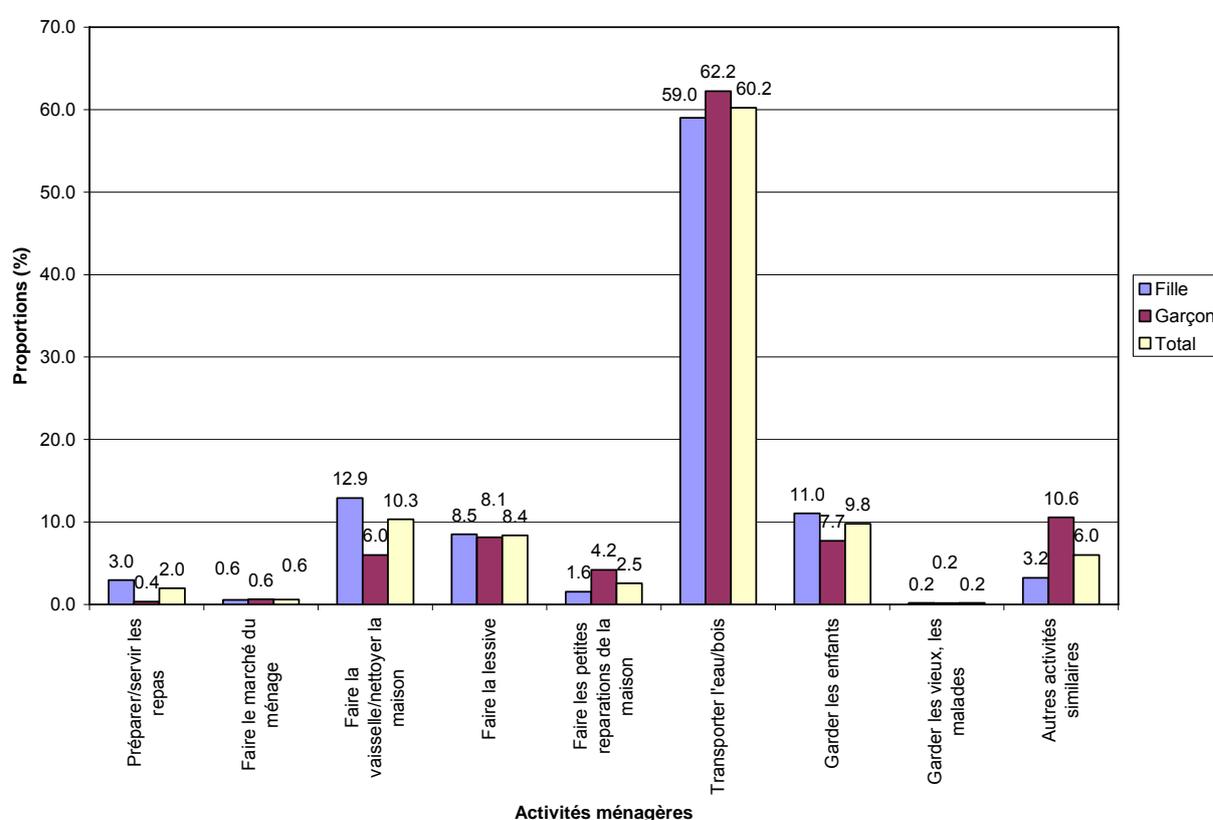
Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

5.4.2. Nature du travail domestique

La recherche de l'eau/bois¹⁵, la vaisselle, le nettoyage, la lessive et la garde des enfants constituent les principales activités ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans. Ces activités font partie des tâches attribuées aux enfants dans le cadre de leur socialisation.

Pour l'ensemble des enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères, on constate qu'il y a plus de garçons (62,2%) que de filles (59%) qui vont à la recherche de l'eau/bois. La recherche ou le transport de l'eau/bois dénote une situation que vivent surtout les populations du milieu rural, à savoir les difficultés d'accès à l'eau potable et aux combustibles.

Graphique 5.1 : Principales activités ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans selon le sexe



Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

5.4.3. Intensité du travail domestique

Selon le tableau 5.5, le temps hebdomadaire moyen consacré aux activités ménagères est de 16,2 heures pour l'ensemble des enfants de 5 à 17 ans. Les enfants travailleurs utilisent en moyenne 15,6 heures pour les activités ménagères contre 16,6 heures chez les non économiquement actifs. Le temps moyen hebdomadaire consacré au travail

¹⁵ La recherche de l'eau et du bois fait partie de l'activité économique dans certaines circonstances.

domestique croît avec l'âge, aussi bien chez les enfants travailleurs que chez les enfants économiquement inactifs.

Tableau 5.5 : Temps moyen hebdomadaire consacré au travail domestique par les enfants économiquement actifs et inactifs

Groupe d'âge	Economiquement actifs	Economiquement inactifs	Total
5-9	12,7	14,1	13,5
10-14	15,6	16,7	16,2
15-17	19,4	22,1	20,7
Total	15,6	16,6	16,2

Source: Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Selon le sexe (confère Tableau A4.0 en annexe), les filles consacrent plus d'heures dans les tâches ménagères que les garçons. Dans le groupe des enfants économiquement actifs, les filles consacrent en moyenne 17,3 heures aux activités domestiques contre 13,7 heures chez les garçons. La même tendance s'observe chez les enfants économiquement inactifs où les filles utilisent en moyenne 18,5 heures par semaine pour les activités ménagères contre 12,2 heures chez les garçons.

5.5. Fréquentation scolaire des enfants

L'examen du tableau 5.3 fait ressortir que la proportion des enfants étudiant uniquement augmente légèrement (23% entre 5-9 ans et 28,6% entre 10-14 ans) puis diminue considérablement entre 15-17 ans (18,1%). Ce constat est valable aussi bien chez les filles que chez les garçons. La proportion des filles qui fréquentent uniquement est passée de 21,2% (entre 5-9 ans) à 17,4% (entre 15-17 ans). Celle des garçons est passée de 24,7% (entre 5-9 ans) à 18,7% (entre 15-17 ans). Cette situation résulte probablement de l'engagement des enfants aux activités économiques (surtout à partir de 15 ans) au détriment de l'école.

Aussi, pourrait-on justifier la faible proportion des filles scolarisées par rapport à celle des garçons par le fait qu'elles sont très tôt enrôlées dans les activités économiques ou non économiques.

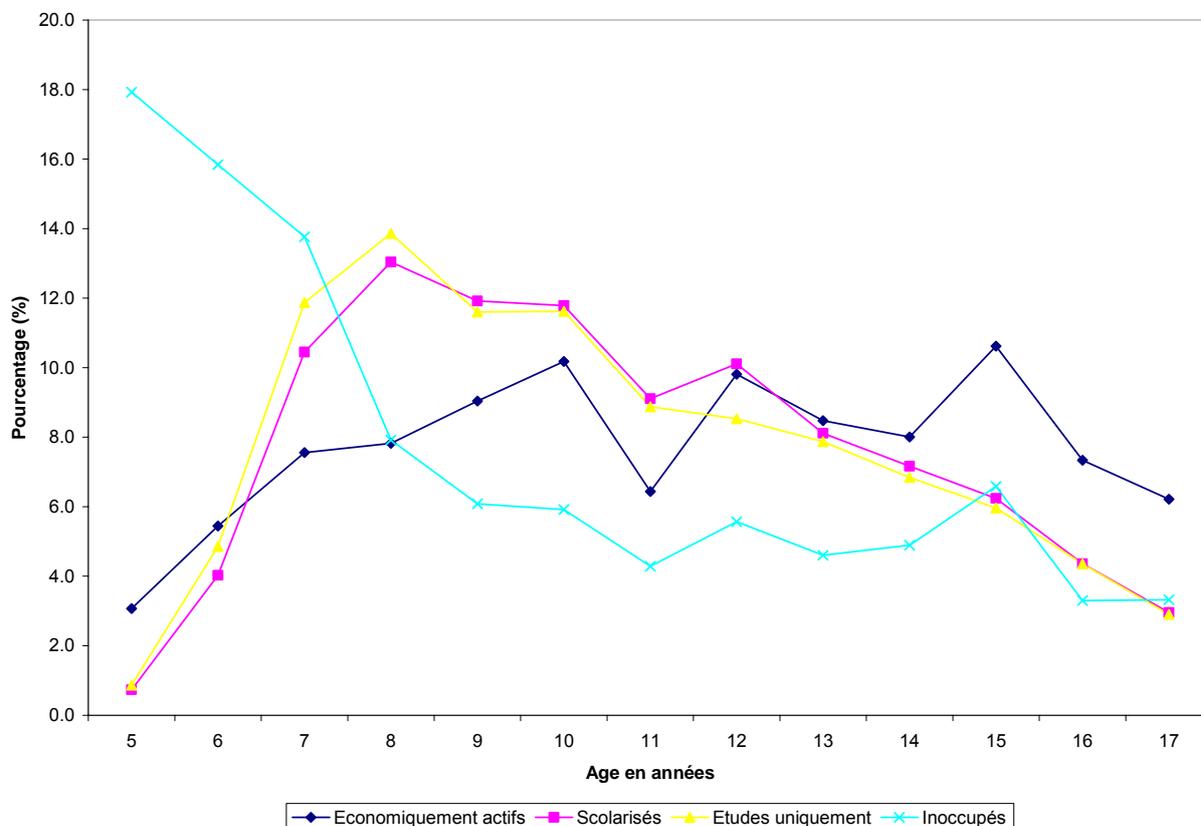
5.5.1. Travail et éducation¹⁶

La fréquentation scolaire est influencée par le phénomène du travail des enfants. Dans l'ensemble du pays, il n'y a que 26,2% d'enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans qui sont scolarisés. Ce constat est aussi bien valable chez les filles que chez les garçons où on enregistre respectivement 25,1% et 27% d'enfants scolarisés.

Selon le milieu de résidence, on observe qu'en milieu urbain, environ un enfant travailleur sur deux est scolarisé tandis qu'en milieu rural, près d'un enfant travailleur sur quatre est scolarisé. Cette réalité traduirait une forte influence (négative) du travail des enfants sur leur fréquentation scolaire, surtout en milieu rural et ce indépendamment du sexe.

¹⁶ Les statistiques de ce paragraphe ont été obtenues en rapportant les effectifs d'enfants qui étudient et travaillent aux effectifs des enfants travailleurs (tableau 5.1)

Graphique 5.2 : Statut d'activité des enfants âgés de 5 à 17 ans selon l'âge

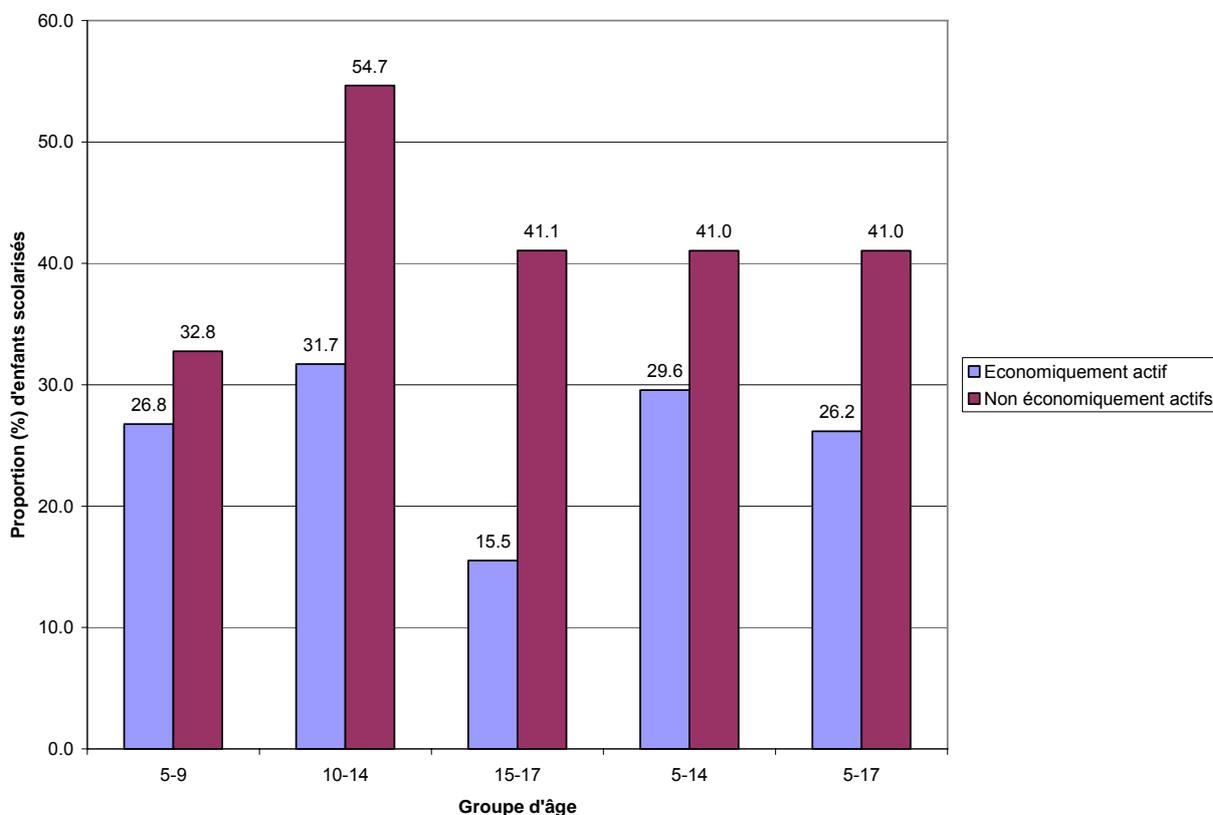


Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

La comparaison selon l'âge montre bien qu'il existe un lien entre le travail des enfants et leur scolarisation. Selon le graphique 5.2, les proportions des enfants scolarisés sont très faibles par rapport à celles des enfants économiquement actifs avant l'âge de 6 ans et à partir de 13 ans. L'écart qui existe entre les enfants travailleurs et les enfants scolarisés se creuse davantage à 15-17 ans.

L'analyse de la scolarisation des enfants travailleurs par rapport aux enfants non économiquement actifs montre clairement le lien entre travail et scolarisation (Graphique 5.3). Quel que soit le groupe d'âge considéré, il existe un écart minimum de 6 points entre la proportion des enfants scolarisés travailleurs et celle des enfants économiquement inactifs. Pour les enfants de 15 à 17 ans, cet écart est d'environ 26 points. Ceci montre combien les efforts en matière de scolarisation doivent aller de pair avec les actions pour l'élimination du travail des enfants au Burkina Faso.

Graphique 5.3 : Scolarisation des enfants économiquement actifs par rapport à celle des économiquement inactifs



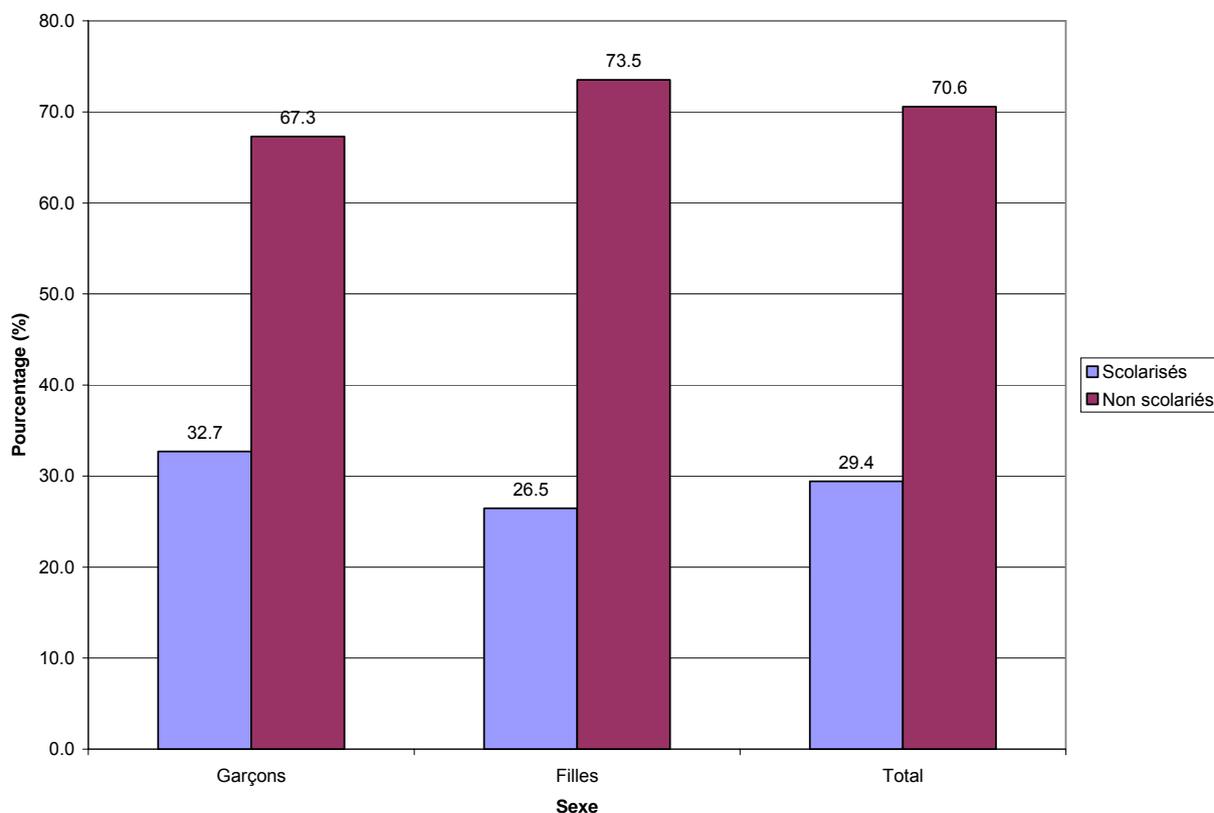
Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

5.5.2. Activités ménagères et éducation

L'utilisation des enfants dans les activités domestiques entraverait leur scolarisation ou leur assiduité ou leur fréquentation scolaire. En effet, on observe que la proportion des garçons actifs non scolarisés effectuant des activités ménagères (67,3%) est supérieure à celle des garçons scolarisés (32,7%). La même tendance s'observe chez les filles. La proportion de filles actives effectuant des activités ménagères et scolarisées est de 26,5%, contre 73,5% chez les non scolarisées (Graphique 5.4).

Par ailleurs, s'il peut paraître normal que les enfants non scolarisés et non économiquement actifs soient astreints aux activités ménagères, il peut paraître anormal que les enfants actifs scolarisés n'en soient pas épargnés.

Graphique 5.4 : Pourcentage des enfants de 5 à 17 ans économiquement actifs astreints aux activités ménagères selon la fréquentation scolaire et le sexe



Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

En somme, la scolarisation des enfants au Burkina Faso peut être compromise par leur participation à la fois aux activités économiques et non économiques. De nombreux enfants, parfois en dépit de leur jeune âge, sont occupés de longues heures durant à travailler.

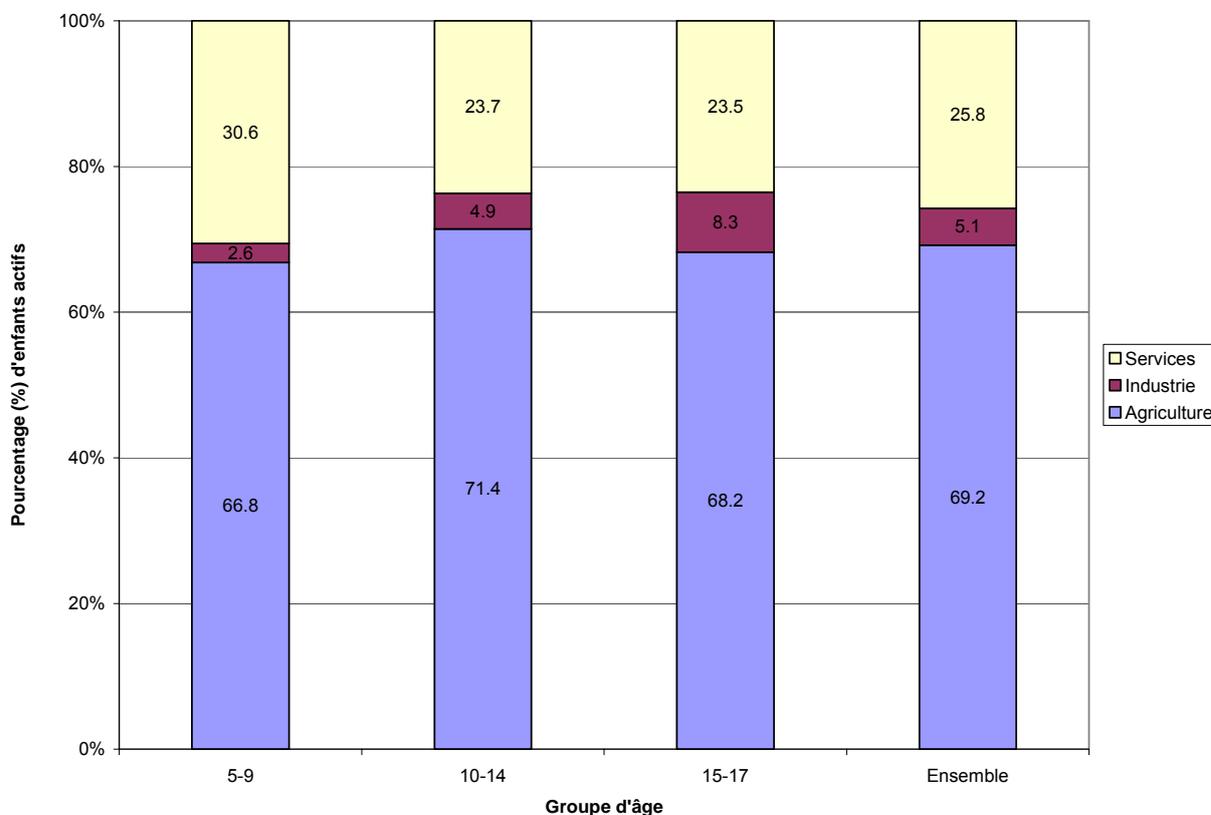
5.6. Les caractéristiques de l'activité économique des enfants

5.6.1. Secteur d'activité des enfants travailleurs

Les enfants travaillent essentiellement dans deux secteurs d'activité : le secteur agricole (69,2%) et le secteur des services (25,8%). L'industrie n'occupe que la troisième position, car elle n'emploie que 5,1% des enfants économiquement actifs. La répartition selon l'âge et le secteur d'activité (graphique 5.5) apporte un peu plus de précisions. La proportion des enfants travaillant dans le secteur agricole est relativement importante et augmente jusqu'à 14 ans (66,8% des 5-9 ans, 71,4% des 10-14 ans). Cependant, cette proportion diminue entre 15-17 ans au profit de l'industrie. En effet, la proportion des enfants travaillant dans le secteur de l'industrie passe de 2,6% à 5-9 ans à 8,3% à 15-17 ans. En revanche, l'implication des enfants dans le secteur des services paraît relativement plus importante pour les enfants âgés de 5 à 9 ans

(30,6%). Cette situation pourrait en partie être liée à la période de collecte des données qui a eu lieu en saison sèche (Avril-Juin). C'est une période où les enfants exercent beaucoup plus des activités dans le secteur des services.

Graphique 5.5 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 17 ans selon le secteur d'activité et le groupe d'âge



Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

La distribution des enfants travailleurs selon le milieu de résidence et les branches d'activité renseigne davantage sur leurs occupations (tableau 5.6). En effet, un peu plus de sept enfants sur dix vivant en milieu rural sont occupés dans les activités agricoles ; 4% sont dans les activités extractives et de fabrication, et 17,8% des enfants s'adonnent aux activités domestiques.

Ces activités domestiques constituent en ville l'essentiel du travail des enfants, dans la mesure où 35,7% d'entre eux y sont employés. Les activités agricoles des enfants en milieu urbain ne concernent que 25,6% d'entre eux. En outre, l'on note, par rapport aux zones rurales, une présence plus marquée des citadins de moins de 18 ans dans les activités de commerce (24% contre 4,1%), ainsi que dans les activités de manufacture (7,1% contre 1,5%).

Tableau 5.6 : Répartition des enfants âgés de 5 à 17 ans selon la branche d'activité, le sexe et le groupe d'âge¹⁷

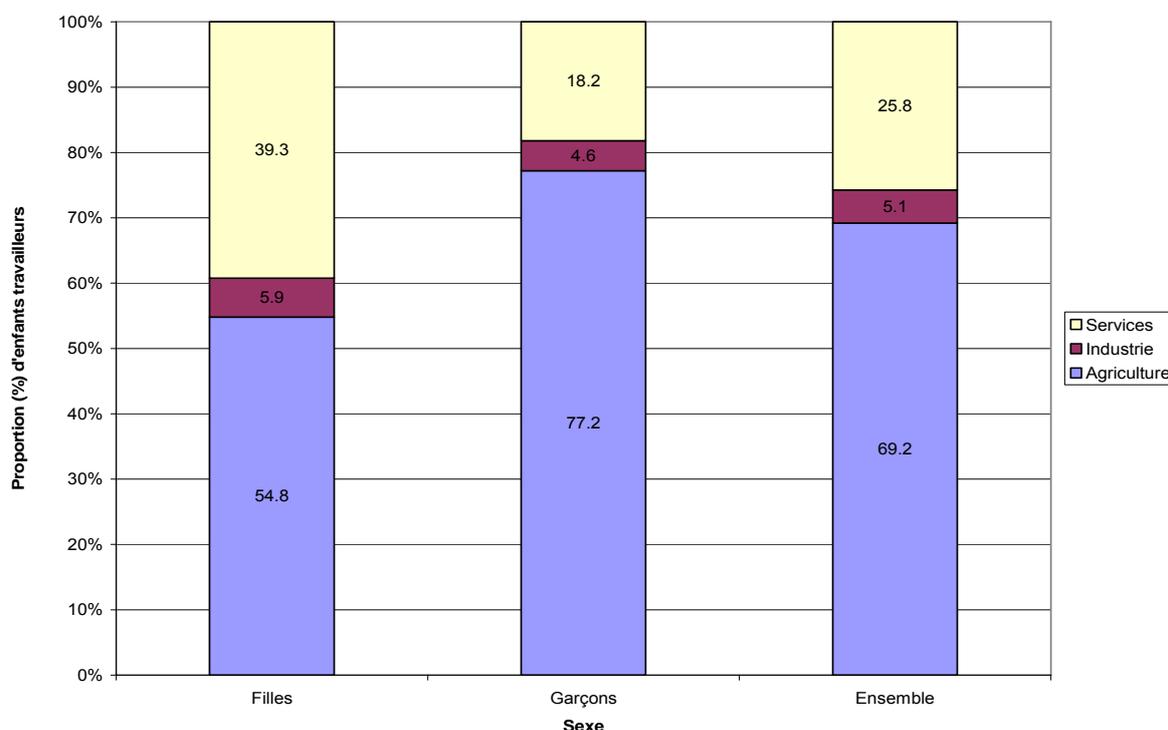
			Agriculture	Activités extractives	Fabrication	Construction	Commerce	Autres services	Activités domestiques	Total
Milieu de résidence	Urbain	Eff	24 617	0	6 851	910	23 093	6 351	34 366	96 188
		%	25,6	0	7,1	0,9	24,0	6,6	35,7	100,0
	Rural	Eff	877 882	29 907	17 778	10 678	49 986	6 714	215 451	1 208 396
		%	72,6	2,5	1,5	0,9	4,1	0,6	17,8	100,0
Filles	5-9 ans	Eff	79 581	1 649	1 734	1 232	6 609	199	56 614	147 618
		%	53,9	1,1	1,2	0,8	4,5	0,1	38,4	100,0
	10-14 ans	Eff	110 603	7 263	2 508	1 711	15 657	2 656	54 775	195 173
		%	56,7	3,7	1,3	0,9	8,0	1,4	28,1	100,0
	15-17 ans	Eff	66 702	7 541	3 000	1 187	18 476	6 251	22 718	125 875
		%	53,0	6,0	2,4	0,9	14,7	5,0	18,0	100,0
Total		Eff	256 886	16 453	7 242	4 130	40 742	9 106	134 107	468 666
		%	54,8	3,5	1,5	0,9	8,7	1,9	28,6	100,0
Garçons	5-9 ans	Eff	188 422	2 989	2 309	621	5 114	325	53 715	253 495
		%	74,3	1,2	0,9	0,2	2,0	0,1	21,2	100,0
	10-14 ans	Eff	296 155	4 922	6 283	5 339	12 332	2 217	47 200	374 448
		%	79,1	1,3	1,7	1,4	3,3	0,6	12,6	100,0
	15-17 ans	Eff	161 037	5 542	8 796	1 499	14 891	937	14 796	207 498
		%	77,6	2,7	4,2	0,7	7,2	0,5	7,1	100,0
Total		Eff	645 614	13 453	17 388	7 459	32 337	3 479	115 711	835 441
		%	77,3	1,6	2,1	0,9	3,9	0,4	13,9	100,0
Ensemble	5-9 ans	Eff	268 003	4 638	4 043	1 853	11 723	524	110 329	401 113
		%	66,8	1,2	1,0	0,5	2,9	0,1	27,5	100,0
	10-14 ans	Eff	406 758	12 185	8 791	7 050	27 989	4 873	101 975	569 621
		%	71,4	2,1	1,5	1,2	4,9	0,9	17,9	100,0
	15-17 ans	Eff	227 739	13 083	11 796	2 686	33 367	7 188	37 514	333 373
		%	68,3	3,9	3,5	0,8	10,0	2,2	11,3	100,0
Total		Eff	902 500	29 906	24 630	11 589	73 079	12 585	249 818	1 304 107
		%	69,2	2,3	1,9	0,9	5,6	1,0	19,2	100,0

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

¹⁷ L'ensemble des enfants considérés dans ce tableau ne correspond pas exactement à l'effectif total des enfants économiquement actifs, car les non déclarés de la branche d'activité n'ont pas été pris en compte

La prise en compte de l'âge des individus et les branches d'activités dans lesquelles ils exercent confirme globalement les tendances observées : quels que soient l'âge et le sexe, l'agriculture constitue la branche d'activité la plus dominante. Le tableau 5.6 confirme le fait que les enfants de 15 à 17 ans sont occupés dans les secteurs de la manufacture (4,2% de garçons et 2,4% de filles) et du commerce (14,7% de filles contre 7,2% de garçons).

Graphique 5.6 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 17 ans selon le secteur d'activité et le sexe



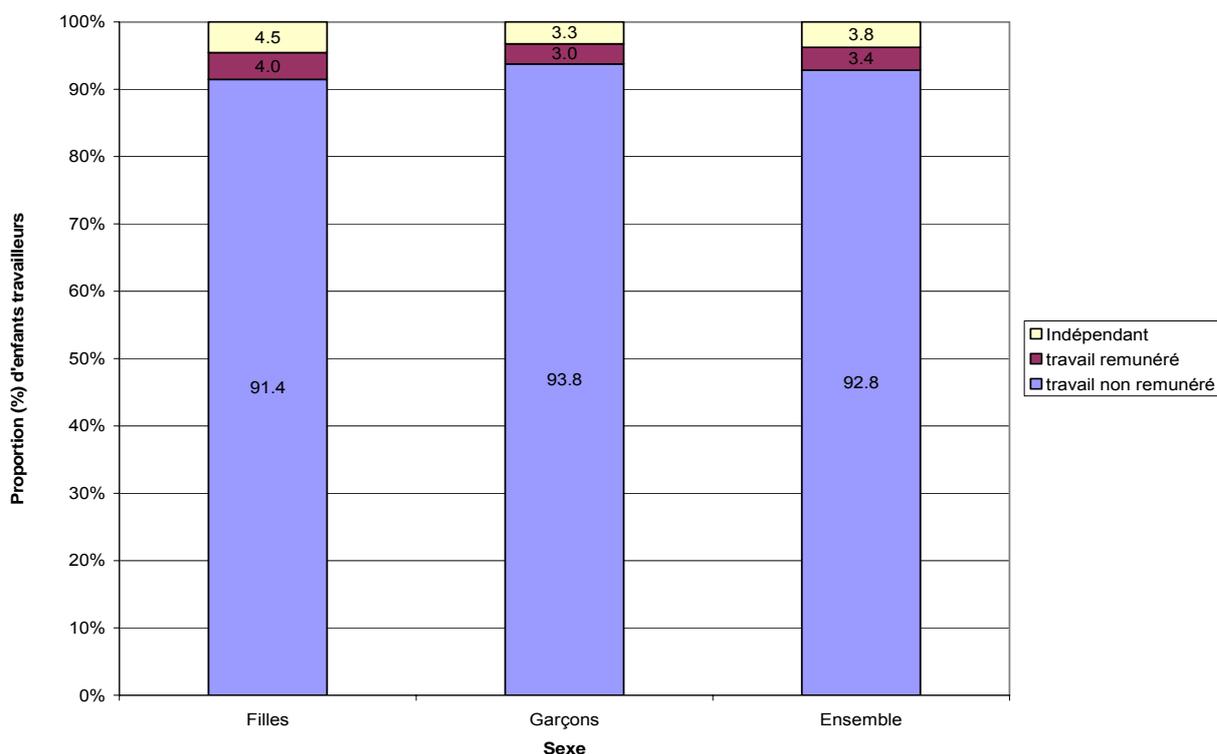
Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Le graphique 5.6 montre que 54,8% des filles âgées de 5 à 17 ans travaillent dans le secteur primaire, 39,3% qui sont occupées dans le secteur des services et 5,9% dans l'industrie. En revanche, pour les garçons, ce sont seulement 18,2% d'entre eux qui exercent une activité de service et la majorité participe aux activités du secteur primaire (77,2%), notamment dans l'agriculture.

5.6.2. Statut du travail des enfants

La répartition des enfants travailleurs selon le sexe et le statut du travail montre que la quasi-totalité des enfants économiquement actifs (92,8%) exerce des travaux non rémunérés (en qualité d'aides familiaux ou apprentis). Par contre, seulement 3,8% des enfants travailleurs sont indépendants et 3,4% rémunérés. Les mêmes observations sont faites aussi bien chez les filles que chez les garçons. Cependant, on observe un peu plus de filles (8,5%) travailleuses indépendantes ou employées rémunérées que de garçons (6,3%).

Graphique 5.7 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 17 ans selon le statut du travail et le sexe



Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

5.6.3. Intensité du travail

L'intensité du travail des enfants est saisie à travers le nombre moyen d'heures de travail par semaine. Elle traduit la charge de travail auquel les enfants sont confrontés. Selon le tableau 5.7, cette charge augmente avec l'âge. Un enfant âgé de 5 à 9 ans travaille en moyenne 19,6 heures par semaine et celui de 10 à 14 ans 22,1 heures. Quant à un enfant de plus de 14 ans, il consacre 25,6 heures par semaine.

La charge de travail hebdomadaire varie entre 11 et 16 heures pour les enfants qui allient école et travail. Les filles et les garçons ont à peu près le même nombre d'heures de travail par semaine quels que soient l'âge et le type d'activité.

Tableau 5.7 : Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon le type d'activité, le groupe d'âge et le sexe

Sexe	5-9 ans			10-14 ans			15-17 ans		
	Travail uniquement	Travail et Etudes	Ensemble	Travail uniquement	Travail et Etudes	Ensemble	Travail uniquement	Travail et Etudes	Ensemble
Filles	21,9	10,5	19,9	25,8	12,7	21,7	26,1	15,9	24,4
Garçons	23,2	12,2	20,1	25,8	15,4	22,4	28,2	16,7	26,4
Total	22,6	11,5	19,6	25,8	14,4	22,1	27,3	16,4	25,6

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

En somme, ce chapitre sur les activités exercées par les enfants a permis de dévoiler la situation sur le travail des enfants au Burkina Faso. Il en ressort que la situation est

assez préoccupante compte tenu de l'ampleur du phénomène (41,1% des enfants sont économiquement actifs). Ces derniers consacrent entre 19 et 25 heures par semaine à l'exercice de leurs activités. Ce qui évidemment n'est pas sans effet sur la scolarisation des enfants. Ainsi, des efforts doivent être davantage menés dans l'application et le respect des normes nationales et internationales sur le travail des enfants, dans le but de garantir un avenir radieux à ces derniers, et partant à l'ensemble du pays.

AMPLEUR ET CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL DES ENFANTS A ABOLIR

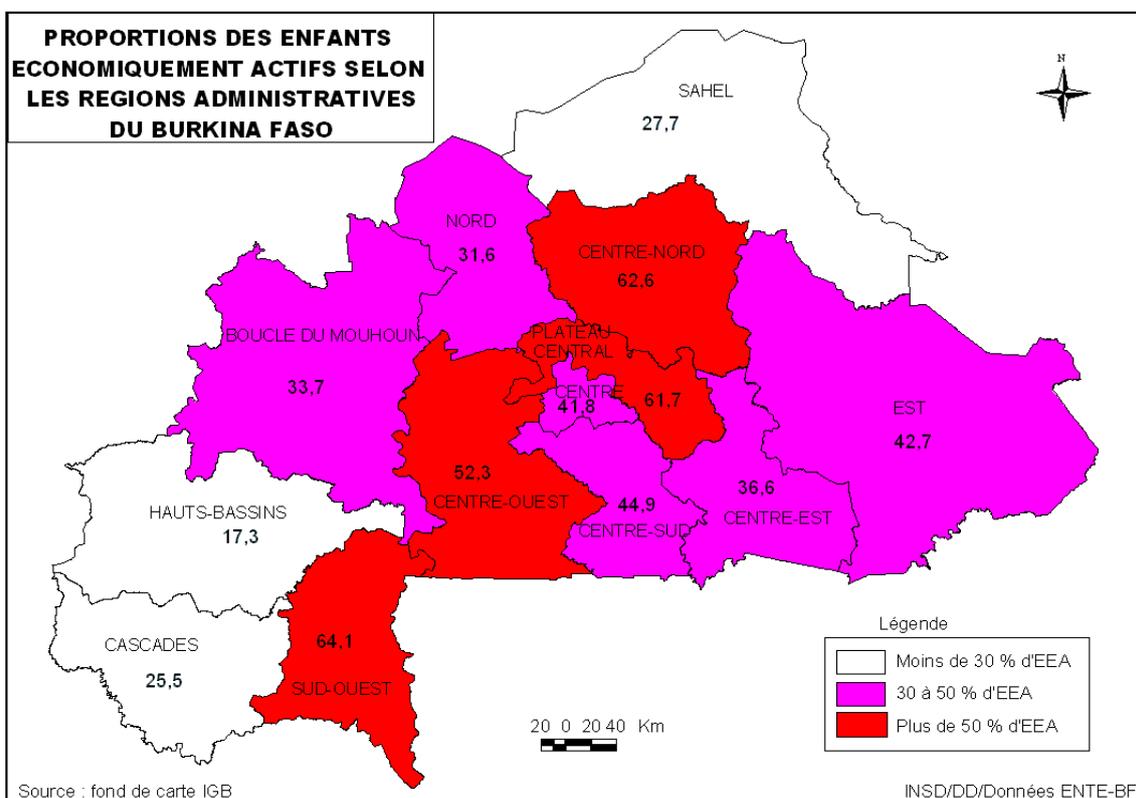
6

Dans ce chapitre, il sera question des travaux à abolir. Il s'agit des travaux dommageables dont les travaux dangereux constituent une sous catégorie. Les caractéristiques de ces travaux seront évoquées ainsi que leur ampleur. Notre analyse va porter essentiellement sur les enfants de 5-17 ans économiquement actifs.

6.1. Travail des enfants à abolir

On entend par « travail des enfants à abolir » (travail dommageable), toute activité qui physiquement, moralement et/ou socialement a une incidence sur la santé et l'éducation de l'enfant. En d'autres termes, ce sont les conséquences négatives de l'activité sur l'enfant qui permettent de qualifier l'activité de dommageable ou de dangereuse donc à abolir. Les travaux dangereux et les pires formes intrinsèques (la prostitution, la servitude, la traite des enfants, ...) constituent les pires formes de travail des enfants. Les données sur les pires formes intrinsèques n'étant pas disponibles à partir du questionnaire, on ne traitera que des travaux dangereux. Notons cependant que, toute activité dangereuse est d'abord dommageable.

6.1.1. Situation du travail des enfants au Burkina Faso



Au Burkina Faso comme partout ailleurs dans le monde, le travail des enfants n'est pas sans intérêt. Les grandes rencontres ainsi que l'existence de textes juridiques et des conventions (138 et 182 ratifiées par le Burkina Faso) aux niveaux international et national sont entre autres des éléments qui témoignent de l'attention accordée au travail des enfants dans le monde en général et au Burkina Faso en particulier.

Tableau 6.1 : Situation du travail des enfants âgés de 5 à 17 ans au Burkina Faso

	Ensemble Burkina Faso	Forme de travail								
		Economiquement actifs (EA)		Travail dommageable (Dom)			Travail dangereux			
		Eff	% Ens	Eff	% Ens	% EA	Eff	% Ens	% EA	% Dom
Milieu de résidence										
Urbain	581 398	134 737	23,2	126 154	21,7	93,6	115 961	19,9	86,1	91,9
Rural	3 458 185	1 524 133	44,1	1 462 373	42,3	95,9	1 331 185	38,5	87,3	91,0
Sexe										
Garçon	2 078 615	992 068	47,7	946 056	45,5	95,4	861 553	41,4	86,8	91,1
Fille	1 960 967	666 802	34,0	642 471	32,8	96,4	585 593	29,9	87,8	91,1
Ensemble	4 039 583	1 658 870	41,1	1 588 527	39,3	95,8	1 447 146	35,8	87,2	91,1

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF2006)

Parmi les travaux des enfants à abolir, il y a les travaux dommageables et les travaux dangereux. Ces deux types de travaux se rencontrent chez les enfants économiquement actifs.

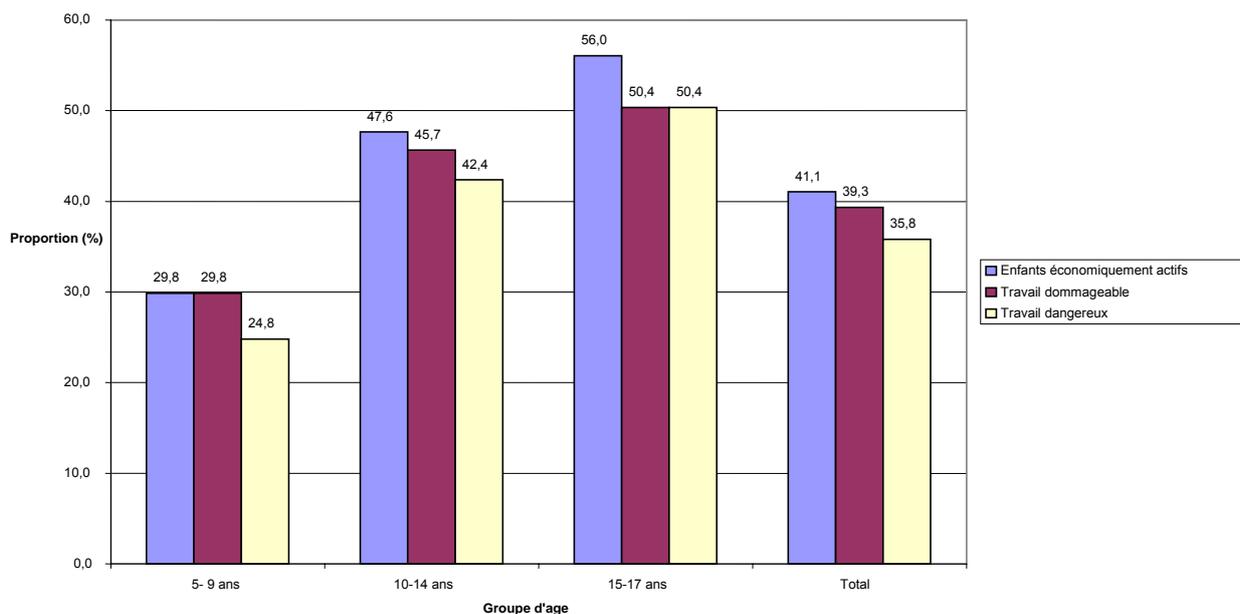
Il ressort des données du tableau 6.1 que sur un effectif de 4 039 583 d'enfants de 5 à 17 ans enregistrés, 1 658 870 d'entre eux sont économiquement actifs, soit 41,1%. 39,3% et 35,8% de ces enfants sont respectivement astreints à des activités dommageables et dangereuses. Lorsqu'on considère le milieu de résidence, on remarque que le milieu urbain est moins touché par le travail économique des enfants que le milieu rural (23,2% contre 44,1%). La même tendance est observée au niveau du sexe avec une prédominance chez les garçons (47,7 % contre 34,0% chez les filles).

6.1.2. Le travail dommageable

Dans la population des enfants économiquement actifs, on estime celle des enfants astreints à une activité dommageable. Au Burkina Faso, 1 588 527 enfants âgés de 5-17 ans exercent des activités dommageables, soit 39,3% (voir tableau 6.1). Il ressort du graphique 6.1 que la tranche d'âge 15-17 ans est plus touchée par le travail dommageable que les deux autres groupes d'âge. Autrement dit, on constate que plus l'âge des enfants augmente plus ils mènent des activités à abolir. A cet âge également, la totalité des activités dommageables exercées par les enfants est à la fois dangereuse (50,4%).

Au niveau de la tranche d'âges 5-9 ans, on constate que la totalité des enfants économiquement actifs est astreinte à des activités dommageables. La rigueur des textes juridiques en vigueur explique ce constat. En effet, tout enfant âgé de moins de 12 ans qui travaille au Burkina Faso entre dans la catégorie des activités dommageables donc à abolir (29,8%).

Graphique 6.1 : Répartition des enfants économiquement actifs en proportion de l'ensemble des enfants âgés de 5-17 ans



Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

Le tableau 6.2 présente la répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon le type de travail effectué, la région et le milieu de résidence. L'examen des statistiques indique que quatre régions sur treize ont des pourcentages supérieurs à 50% d'enfants effectuant des activités dommageables au regard de l'ensemble des enfants de chaque région. Les régions concernées sont celles du Centre-Nord, Centre-Ouest, Plateau-Central et Sud-Ouest.

Par ailleurs, presque la totalité des régions (11 régions sur 13) enregistre plus de 90% d'enfants employés dans des activités dommageables parmi ceux économiquement actifs dans chaque région. Les Cascades et les Hauts Bassins, même avec des proportions relativement élevées (avec respectivement 86,2% et 80,2%), sont les moins touchées par rapport aux autres.

Les mêmes observations faites au niveau du milieu de résidence montrent que le milieu rural est plus touché par le phénomène que le milieu urbain où on retrouve les taux respectifs de 95,9% et 93,6%.

Tableau 6. 2 : Distribution des enfants de 5-17 ans selon le type de travail effectué, la région et le milieu de résidence

Régions	Total enfants	EEA*	Enfants effectuant un travail dommageable	Type de travail		
				% du travail dommageable dans EEA	% du travail dommageable dans total enfants	% de l'activité économique dans total enfants
				C/B	C/A	B/A
A	B	C				
Boucle du Mouhoun	260 990	87 992	79 672	90,5	30,5	33,7
Cascades	421 373	107 426	92 571	86,2	22,0	25,5
Centre	234 779	98 049	98 049	100,0	41,8	41,8
Centre-Est	270 779	99 106	94 434	95,3	34,9	36,6
Centre-Nord	272 425	170 438	167 946	98,5	61,6	62,6
Centre-Ouest	341 150	178 514	177 592	99,5	52,1	52,3
Centre-Sud	348 083	156 345	152 447	97,5	43,8	44,9
Est	397 595	169 798	160 232	94,4	40,3	42,7
Hauts-Bassins	231 677	40 017	32 086	80,2	13,8	17,3
Nord	365 445	115 366	105 338	91,3	28,8	31,6
Plateau-Central	267 392	164 858	164 070	99,5	61,4	61,7
Sahel	362 042	100 408	94 871	94,5	26,2	27,7
Sud-Ouest	265 853	170 554	169 219	99,2	63,7	64,2
Milieu de résidence						
Urbain	581 398	134 737	126 154	93,6	21,7	23,2
Rural	3 458 185	1 524 133	1 462 373	95,9	42,3	44,1
Total	4 039 583	1 658 871	1 588 527	95,8	39,3	41,1

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF2006)

* EEA= Enfants Economiquement Actifs

6.1.3. Le travail dangereux

Selon le tableau 6.1, on enregistre 1 447 146 enfants qui sont astreints à des travaux dangereux au Burkina Faso, soit une proportion de 35,8 % par rapport à l'ensemble des enfants âgés de 5-17 ans. Les enfants effectuant des activités dangereuses se retrouvent plus en milieu rural qu'en milieu urbain (38,5% contre 19,9%) ; et les garçons sont plus concernés (41,4%) que les filles (29,9%).

Le graphique 6.1 montre que l'implication des enfants dans l'activité dangereuse augmente avec leur âge. En effet, de 24,8% à 5-9 ans, on est passé à 42,4% dans la tranche d'âge de 10-14 ans et à 50,4% dans celle de 15-17 ans.

Tableau 6.3 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dangereux selon le sexe et l'âge

Sexe	Age	Travail dommageable Effectif (A)	Travail dangereux Effectif (B)	B/A %
Garçon	5-9	322 546	268 958	83,4
	10-14	419 114	388 199	92,6
	15-17	204 396	204 396	100,0
	Total	946 056	861 553	91,1
Fille	5-9	223 770	185 034	82,7
	10-14	262 888	244 746	93,1
	15-17	155 813	155 813	100,0
	Total	642 471	585 593	91,1
Ensemble	5-9	546 316	453 992	83,1
	10-14	682 002	632 945	92,8
	15-17	360 209	360 209	100,0
Total		1 588 527	1 447 146	91,1

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

La totalité des enfants de 15-17 ans astreints aux activités dommageables sont également impliqués dans des activités dangereuses et cela quel que soit leur sexe comparativement aux autres groupes d'âge (tableau 6.3). Ce tableau confirme le fait que l'implication des enfants dans le travail dangereux augmente avec l'âge. En effet, on enregistre 83,1% dans la première tranche d'âge, 92,8% dans la deuxième et 100,0% dans la dernière tranche d'âge pour ce qui est de l'ensemble.

6.2. Les caractéristiques du travail des enfants à abolir

En ce qui concerne les caractéristiques du travail des enfants, on s'intéressera aux secteurs d'activités dans lesquels ces derniers exercent d'une part et au statut, lieu et moment de leur travail d'autre part.

6.2.1. Les secteurs d'activités

A partir des résultats du tableau 6.4, on observe ce qui suit : tous les secteurs d'activités sans exception connaissent un pourcentage élevé (supérieur à 75%) d'enfants exerçant des travaux dangereux parmi ceux qui sont impliqués dans des travaux dommageables.

Tableau 6.4 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dangereux selon le secteur d'activité¹⁸

Secteurs d'activités	Activités économiques	Travail dommageable	Travail dangereux		
	(A)	(B)	B/A (%)	(C)	C/A (%)
Agriculture/ pêche /chasse	902 499	858 100	95,1	774 041	85,8
Activités extractives	29 906	27 368	91,5	27 368	91,5
Fabric /eau/ électricité/gaz	24 629	22 171	90,0	20 909	84,9
Construction	11 589	10 941	94,4	10 941	94,4
Commerce/réparation	73 079	63 288	86,6	58 263	79,7
Autres services	13 066	10 892	83,4	9 909	75,8
Activités domestiques	249 818	247 683	99,1	219 883	88,0

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

Parmi les sept secteurs d'activités retenus (tableau 6.5), on constate que celui de l'agriculture/ pêche /chasse emploie le plus grand nombre d'enfants âgés de 5-17 ans au Burkina Faso, soit 69,2%. Il est suivi du secteur des activités domestiques (20,0%). Tous les autres secteurs ont des pourcentages inférieurs ou égal à 5,1%.

Par rapport au sexe, il y a 77,4% de garçons contre 54,6% de filles dans l'agriculture/ pêche/ chasse. Quant aux activités domestiques, elles absorbent plus de filles (29,5%) que de garçons (14,6%).

¹⁸ Des cas de « non réponses » ont été enregistrées au niveau de la déclaration « des secteurs d'activités ». Cela explique le fait que les effectifs obtenus à ce niveau pour les différentes formes du travail (EEA, dommageable et dangereux) sont inférieurs aux résultats précédents. Il faudrait en tenir compte dans d'éventuelles manipulations des données.

Tableau 6.5 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dommageable selon le secteur d'activité, le sexe et le groupe d'âge

Sexe	Groupe d'âge	Agriculture/Chasse/Pêche		Activités Extractives		Fabrication/Eau/ Electricité/ Gaz		Construction		Commerce /Réparation		Autres Activités		Activités Domes-tiques		Ensemble	
		eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Garçon	5-9	188 422	74,3	2 989	1,2	2 309	0,9	621	0,2	5 114	2,0	325	0,1	53 715	21,2	253 495	100
	10-14	278 373	78,5	4 922	1,4	5 655	1,6	5 339	1,5	11 006	3,1	2 217	0,6	47 200	13,3	354 712	100
	15-17	147 000	79,5	3 004	1,6	7 974	4,3	851	0,5	10 884	5,9	481	0,3	14 796	8,0	184 990	100
	Total	613 795	77,4	10 915	1,4	15 938	2,0	6 811	0,9	27 004	3,4	3 023	0,4	115 711	14,6	793 197	100
Fille	5-9	79 581	53,9	1 649	1,1	1 734	1,2	1 232	0,8	6 609	4,5	199	0,1	56 614	38,4	147 618	100
	10-14	105 423	56,1	7 263	3,9	2 508	1,3	1 711	0,9	14 606	7,8	2 656	1,4	53 694	28,6	187 861	100
	15-17	59 301	53,1	7 541	6,7	1 991	1,8	1 187	1,1	15 068	13,5	5 013	4,5	21 665	19,4	111 766	100
	Total	244 305	54,6	16 453	3,7	6 233	1,4	4 130	0,9	36 283	8,1	7 868	1,8	131 973	29,5	447 245	100
Ensemble	5-9	268 003	66,8	4 638	1,2	4 043	1,0	1 853	0,5	11 723	2,9	524	0,1	110 329	27,5	401 113	100
	10-14	383 796	70,7	12 185	2,2	8 163	1,5	7 050	1,3	25 612	4,7	4 873	0,9	100 894	18,6	542 573	100
	15-17	206 301	69,5	10 545	3,6	9 965	3,4	2 038	0,7	25 952	8,7	5 494	1,9	36 461	12,3	296 756	100
	Total	858 100	69,2	27 368	2,2	22 171	1,8	10 941	0,9	63 287	5,1	10 891	0,9	247 684	20,0	1 240 442	100

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

6.2.2. Le statut du travail

Tableau 6.6 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dommageable selon le statut du travail, le sexe, l'âge et le milieu de résidence¹⁹

Sexe	Groupe d'âge	Travail non rémunéré		Travail rémunéré		Travail Independent		Ens	%
		eff	%	eff	%	eff	%		
Garçon	5-9	286 833	97,4	4 179	1,4	3 613	1,2	294 625	100,0
	10-14	384 856	95,9	9 717	2,5	6 563	1,6	401 136	100,0
	15-17	181 483	89,7	8 454	4,2	12 178	6,1	202 115	100,0
	Total	853 172	95,1	22 350	2,5	22 354	2,4	897 876	100,0
Fille	5-9	199 292	98	1 650	0,8	2 520	1,2	203 462	100,0
	10-14	235 454	93,4	8 045	3,2	8 516	3,4	252 015	100,0
	15-17	119 634	80,0	14 655	9,8	15 189	10,2	149 478	100,0
	Total	554 380	91,6	24 350	4,0	26 225	4,3	604 955	100,0
Ensemble	5-9	486 125	97,6	5 829	1,2	6 133	1,2	498 087	100,0
	10-14	620 310	95,0	17 762	2,7	15 079	2,3	653 151	100,0
	15-17	301 117	85,6	23 109	6,6	27 367	7,8	351 593	100,0
	Total	1 407 552	93,6	46 700	3,1	48 579	3,3	1 502 831	100,0
Milieu de résidence	Urbain	98 796	83,7	11 979	10,1	7 278	6,2	118 053	100,0
	Rural	1 308 756	94,5	34 721	2,5	41 301	3,0	1 384 778	100,0

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

L'essentiel du travail dommageable effectué par les enfants au Burkina Faso est « non rémunéré» (tableau 6.6). En effet, 93,6% des travaux exécutés par les enfants de 5-17 ans ne sont pas rémunérés. Les statuts suivants : « travail rémunéré » et « travail indépendant » enregistrent de très faibles proportions respectivement de 3,1% et 3,3%.

Lorsqu'on considère le sexe, on constate un pourcentage élevé de garçons qui ne sont pas rémunérés (95,1%). Par contre au niveau du travail rémunéré, on enregistre une proportion légèrement élevée de filles (4,0%) par rapport aux garçons (2,5%). Une faible proportion des garçons se retrouve dans le travail indépendant, soit 2,4% contre 4,3% de filles. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les garçons se retrouvent beaucoup plus dans les travaux d'apprentissage tels que la mécanique, la soudure, la menuiserie, etc.

Au niveau du milieu de résidence, le milieu urbain connaît des pourcentages nettement supérieurs à ceux du milieu rural en ce qui concerne les statuts suivants : « travail rémunéré » et « travail indépendant ». Cela pourrait s'expliquer par le fait que le milieu urbain, économiquement plus dynamique entraîne l'exode rural, offre plus d'opportunités aux enfants que le milieu rural d'une part ; et les liens de parenté, de solidarité très rigides dans le milieu rural ne permettent pas aux enfants de s'installer à leur compte et d'être indépendants d'autre part. Cependant, 94,5 % des enfants du milieu rural travaillent sans une rémunération.

¹⁹ Des cas de « non réponses » ont été enregistrées dans la variable « statut du travail ». Ce faisant, les résultats de la colonne « ensemble » ne correspondent pas exactement à l'ensemble des enfants effectuant un travail dommageable.

6.2.3. Le lieu du travail

Tableau 6.7: Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17ans effectuant un travail dommageable selon le lieu du travail, le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Sexe	Groupe d'âge	Domicile familial		Domicile employeur, eff		Bureau officiel		Industrie, usine, atelier		Champ, ferme, jardin		Construction, carrière		Boutique, marché, kiosque		Différentes places		Rue		Ens	%	
		eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%			
Garçon	5-9	120 401	47,7	0	0,0	0	0,0	907	0,4	98 994	39,0	2 145	0,8	5 873	2,3	15 278	6,1	8 848	3,5	252 446	100,0	
	10-14	118 906	36,3	0	0,0	1 107	0,3	571	0,2	174 331	53,0	5 020	1,5	6 350	1,9	13 108	4,0	8 083	2,5	327 476	100,0	
	15-17	46 883	29,8	759	0,5	0	0,0	2 785	1,8	90 012	57,0	1 796	1,1	5 355	3,4	6 115	3,9	3 809	2,4	157 514	100,0	
	Total		286 190	38,8	759	0,1	1 107	0,2	4 263	0,6	363 337	49,0	8 961	1,2	17 578	2,4	34 501	4,7	20 740	2,8	737 436	100,0
Fille	5-9	116 216	64,8	0	0,0	0	0,0	324	0,2	48 439	27,0	2 668	1,5	4 026	2,2	4 462	2,5	3 122	1,7	179 257	100,0	
	10-14	130 407	57,2	3 102	1,4	789	0,3	726	0,3	71 243	31,0	4 387	1,9	6 871	3,0	7 477	3,3	3 094	1,4	228 096	100,0	
	15-17	65 076	51,2	3 319	2,6	406	0,3	1 848	1,5	38 138	30,0	4 455	3,5	10 129	8,0	1 551	1,2	2 125	1,7	127 047	100,0	
	Total		311 699	58,3	6 421	1,2	1 195	0,2	2 898	0,5	157 820	30,0	11 510	2,2	21 026	3,9	13 490	2,5	8 341	1,6	534 400	100,0
Ensemble	5-9	236 617	54,8	0	0,0	0	0,0	1 231	0,3	147 433	34,0	4 813	1,1	9 899	2,3	19 740	4,6	11 970	2,8	431 703	100,0	
	10-14	249 313	44,9	3 102	0,6	1 896	0,3	1 297	0,2	245 574	44,0	9 407	1,7	13 221	2,4	20 585	3,7	11 177	2,0	555 572	100,0	
	15-17	111 959	39,3	4 078	1,4	406	0,1	4 633	1,6	128 150	45,0	6 251	2,2	15 484	5,4	7 666	2,7	5 934	2,1	284 561	100,0	
	Total		597 889	47,0	7 180	0,6	2 302	0,2	7 161	0,6	521 157	41,0	20 471	1,6	38 604	3,0	47 991	3,8	29 081	2,3	1 271 836	100,0
Milieu de résidence																						
	Urbain	74 352	70,1	3 345	3,2	0	0,0	3 463	3,3	8 325	7,8	1 619	1,5	8 488	8,0	3 819	3,6	2 696	2,5	106 107	100,0	
	Rural	523 536	44,9	3 835	0,3	2 302	0,2	3 698	0,3	512 831	44,0	18 851	1,6	30 116	2,6	44 172	3,8	26 384	2,3	1 165 725	100,0	
Total		597 888	47,0	7 180	0,6	2 302	0,2	7 161	0,6	521 156	41,0	20 470	1,6	38 604	3,0	47 991	3,8	29 080	2,3	1 271 832	100,0	

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

Selon le tableau 6.7, l'essentiel du travail dommageable des enfants de 5-17 ans au Burkina Faso s'effectue au domicile familial (47,0%). Le second lieu de travail est le champ/ ferme /jardin avec 41,0%. Ces résultats corroborent les précédents c'est-à-dire la part importante d'enfants qui ne sont pas payés alors qu'ils travaillent puisque ces travaux sont effectués au domicile familial et dans les champs, fermes et jardins. Ces activités ne sont pas considérées comme « un travail » par les parents mais plutôt comme une forme de socialisation ou une participation aux activités de la famille ou du ménage. Une telle vision du travail par les parents nécessite sans aucun doute une forte et permanente sensibilisation de la société entière afin de mener à bien la lutte contre le travail des enfants au Burkina Faso notamment le travail à abolir.

Il y a plus de filles qui travaillent au domicile familial notamment celles âgées de 5-9 ans (64,8%). Par contre, on rencontre plus de garçons dans les champs, fermes et jardins : 49,3%. Ce sont les garçons âgés de 15-17 ans qui sont plus employés dans les champs.

En milieu urbain, plus de 70,1% d'enfants travaillent au domicile familial tandis que le milieu rural absorbe 44,0% des enfants dans les champs, fermes et jardins. Notons que dans le milieu rural, l'activité agricole est prédominante, cela pourrait expliquer ce constat.

6.2.4. Le moment du travail

Tableau 6.8 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dommageable selon le moment d'exécution du travail, le sexe, l'âge et le milieu de résidence²⁰

Sexe	Groupe d'âge	Moment du travail							
		Le jour		La nuit		Le jour et la nuit		Ens	%
		eff	%	eff	%	eff	%		
Garçon	5-9	272 653	93,4	0	0	19 170	6,6	291 823	100
	10-14	381 085	95,3	0	0	18 970	4,7	400 055	100
	15-17	189 949	95,4	0	0	9 158	4,6	199 107	100
	Total	843 687	94,7	0	0	47 298	5,3	890 985	100
Fille	5-9	177 290	87,3	0	0	25 698	13	202 988	100
	10-14	215 550	86,6	0	0	33 340	13	248 890	100
	15-17	133 776	88,1	2 188	1,4	15 898	10	151 862	100
	Total	526 616	87,2	2 188	0,4	74 936	12	603 740	100
Ensemble	5-9	449 943	90,9	0	0	44 868	9,1	494 811	100
	10-14	596 635	91,9	0	0	52 310	8,1	648 945	100
	15-17	323 725	92,2	2 188	0,6	25 056	7,1	350 969	100
	Total	1 370 303	91,7	2 188	0,1	122 234	8,2	1 494 725	100
Milieu de résidence	Urbain	94 630	82,6	0	0	19 946	17	114 576	100
	Rural	1 275 673	92,4	2 188	0,2	102 287	7,4	1 380 148	100
	Total	1 370 303	91,6	2 188	0,1	122 233	8,2	1 494 724	100

Source : Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF 2006)

²⁰ Des cas de « non réponses » ont été enregistrés dans la variable « statut du travail ». Ce faisant, les résultats de la colonne « ensemble » ne correspondent pas exactement à l'ensemble des enfants effectuant un travail dommageable.

Le tableau 6.8 montre qu'au Burkina Faso, l'essentiel du travail dommageable des enfants est exécuté dans la journée (91,6%). Les activités exécutées à la fois le jour et la nuit sont en faible proportion (8,2%) par rapport à celles du jour. La nuit n'est pas du tout un moment privilégié pour le travail des enfants; en effet on enregistre un très faible pourcentage (inférieur à 2%) aussi bien pour l'ensemble que pour chaque sexe. Notons que les garçons ne travaillent surtout pas la nuit mais plutôt le jour et dans une moindre mesure à la fois le jour et la nuit. La même tendance est aussi observée chez les filles de 5-14 ans.

Lorsque nous considérons le milieu de résidence, on constate que, quel que soit le moment du travail, le milieu rural emploie plus d'enfants que le milieu urbain. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le Burkina Faso est à 80% agricole.

En définitive, il ressort de ce chapitre qu'au Burkina Faso 41,1% des enfants âgés de 5-17 ans sont économiquement actifs ; 39,3% et 35,8% de ces enfants sont respectivement astreints à des activités dommageables et dangereuses. L'implication des enfants aux travaux à abolir augmente avec l'âge. Par ailleurs, on constate une même proportion d'enfants de 15-17 ans dont le travail est dommageable et à la fois dangereux. Les deux grands secteurs qui absorbent le plus d'enfants sont l'agriculture/ pêche/ chasse et celui domestique. Le premier absorbe plus de garçons et le second, de filles. La plupart du travail fait par les enfants n'est pas rémunéré et il se déroule au domicile familial et dans les champs, fermes et jardins. La journée est le moment privilégié d'exécution des travaux.

IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SCOLARISATION ET LA SANTE DES ENFANTS

7

Le travail des enfants influencerait leur scolarisation et leur santé. Les enfants qui travaillent sont pour la plupart ceux qui n'ont jamais été à l'école ou y ont été enlevés ou encore l'ont abandonné au profit du travail. Cependant, certains enfants concilient tant bien que mal l'école et le travail. Cette dernière catégorie d'enfants travailleurs serait fortement exposée à l'abandon, au renvoi, bref à la déperdition scolaire.

De façon générale, il est admis qu'un enfant doit travailler pour ne pas être paresseux. Cette mentalité, tirée de la tradition africaine, voudrait que le travail participe au processus de socialisation des enfants. Or, le constat est que les enfants sont de plus en plus utilisés à des fins économiques, soit ils doivent contribuer au revenu de leur ménage, soit se prendre eux-mêmes en charge pour satisfaire leur propre besoin. Lorsque le travail des enfants devient un enjeu économique pour la famille ou une question de survie (du fait de la pauvreté), la frontière entre socialisation et exploitation ou abus est vite franchie.

La pauvreté ne constituerait pas l'unique justification de l'activité économique des enfants, la culture et la non scolarisation seraient également des facteurs explicatifs. En effet, certains parents ignorent les risques à court, moyen et long terme auxquels seraient exposés leurs enfants lorsqu'ils exercent certaines activités, à quelques moments de la journée ou dans certaines conditions.

Certaines activités sont considérées par la législation en vigueur au Burkina Faso comme dommageables (confère chapitre 4) pour les enfants au regard de l'impact que cela pourrait avoir sur le bien être physique et mental de l'enfant. De nos jours, les enfants se retrouvent dans tous les secteurs d'activités exerçant parfois au même titre que des adultes des tâches nuisibles à leur santé. Au regard de leur vulnérabilité, certaines conditions de travail des enfants les exposent à d'énormes risques de morbidité et de mortalité et ces travaux sont à abolir.

Dans l'objectif d'appréhender les relations entre travail, fréquentation scolaire et santé des enfants, nous avons subdivisé ce chapitre en deux points essentiels. Dans le premier concernant le travail et la fréquentation scolaire des enfants, nous essayerons de déterminer les branches d'activités dans lesquelles l'on retrouve la plupart des enfants travailleurs selon qu'ils soient scolarisés ou non et le temps consacré aux travaux. Dans le second point, il sera question de mettre en exergue le lien entre le travail des enfants et leur santé. Pour y parvenir, il s'agira de faire ressortir l'ampleur et la fréquence des maladies ou blessures (quelqu'en soient les causes) survenues chez les enfants au cours des douze derniers mois. Par la suite, un accent particulier sera accordé à l'ampleur, la nature et les conséquences des maladies ou blessures occasionnées par les travaux que mènent les enfants.

7.1. Travail des enfants et fréquentation scolaire

Tableau 7.1: Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans effectuant un travail dommageable selon la scolarisation et le secteur d'activité

Branche d'activité	Non scolarisés		Scolarisés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse, pêche	687 169	80,1	170 931	19,9	858 100	100
Activités extractives	24 192	88,4	3 176	11,6	27 368	100
Fabrication, eau, électricité et gaz	20 378	91,9	1 793	8,1	22 171	100
Construction	7 936	72,5	3 005	27,5	10 941	100
Commerce, réparation	52 703	83,3	10 584	16,7	63 287	100
Autres services	8 674	79,6	2 218	20,4	10 892	100
Activités domestiques	161 989	65,4	85 694	34,6	247 683	100
Total	963 040	77,6	277 401	22,4	1 240 441	100

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

De nombreux enfants, y compris les scolarisés, sont impliqués dans les travaux dommageables. Cependant, les branches d'activités n'absorbent pas de la même manière les enfants effectuant un travail à abolir. A ce niveau, des variations sont observables selon la fréquentation scolaire.

Le tableau 7.1 révèle que pour toutes les branches d'activités, les enfants non scolarisés exerçant une activité à abolir sont prédominants. En effet, quelle que soit la branche d'activité considérée, sur dix enfants effectuant un travail dommageable, l'on dénombre plus de six enfants qui ne fréquentent pas l'école. Pour les enfants scolarisés astreints à une activité dommageable, seules les activités domestiques enregistrent un peu plus d'un enfant sur trois.

Il ressort par ailleurs que les enfants non scolarisés exercent plus des travaux à abolir dans les activités de fabrication/eau/électricité/gaz et extraction. En effet, ils sont respectivement 91,9 et 88,4% dans ces branches d'activités. Par contre, ces enfants sont moins représentés dans la construction et dans les activités domestiques où ils représentent respectivement 72,5% et 65,4%. Les travaux dans les mines et les travaux de fabrication/eau/électricité/gaz exigent pour la plupart un savoir faire, une expérience et surtout que l'on y consacre de longues heures de travail. Cela pourrait expliquer la présence massive d'enfants non scolarisés dans ces secteurs bien que reconnus pour leur forte capacité de nuisance car majoritairement effectués dans des conditions exécrables et inacceptables pour des enfants.

En ce qui concerne les enfants scolarisés, ils participent plus aux activités domestiques et de construction avec des proportions respectives de 34,6% et 27,5%. Par contre, ils sont très peu représentés dans le domaine de la fabrication/eau/électricité/gaz ainsi que dans les activités extractives avec 8,1% et 11,6% respectivement. La forte présence des enfants scolarisés effectuant des travaux dommageables dans les activités domestiques et dans la construction pourrait s'expliquer par le fait que ces activités ne requièrent pas généralement des formations particulières et peuvent facilement s'exercer en dehors des heures d'école. Généralement les activités domestiques et de construction sont considérées en Afrique comme des activités de socialisation des enfants. Le plus souvent les

filles se retrouvent dans les activités domestiques et les garçons dans la construction. Bien que considérées comme des activités socialisantes, les données de l'ENTE-BF viennent soutenir l'hypothèse selon laquelle il y aurait une exagération dans l'implication des enfants dans ces travaux. En effet, dans la majorité des cas, les conditions de travail des enfants sont nuisibles pour la santé d'où le terme de travaux dommageables. En outre, le nombre d'enfants scolarisés astreints à ces travaux est alarmant dans la mesure où, au delà de leur nuisance pour la santé physique et psychique, ils pourraient mettre en péril leur scolarisation et anéantir les efforts du Gouvernement dans le domaine de l'éducation.

Par semaine, le nombre d'heures de travail des enfants reflèterait leur niveau d'engagement ainsi que certaines conditions de travail.

Tableau 7.2 : Nombre médian d'heure de travail par les enfants âgés de 5 à 17 ans effectuant un travail dommageable selon la scolarisation, le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Sexe	Age	Ensemble	Non Scolarisés	Scolarisés
Garçon	5-9	14	20	7
	10-14	14	21	12
	15-17	21	28	14
	Total	15	21	10
Fille	5-9	14	14	7
	10-14	15	24	12
	15-17	21	24	9
	Total	14	21	8
Ensemble	5-9	14	14	7
	10-14	14	21	10
	15-17	21	28	10
	Total	14	21	9
Urbain	5-9	7	8	6
	10-14	9	14	8
	15-17	20	30	7
	Total	10	18	7
Rural	5-9	14	16	7
	10-14	15	21	12
	15-17	21	28	14
	Total	15	21	10

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Il ressort du tableau 7.2 que la moitié des enfants de 5-17 ans a consacré 14 heures de travail par semaine. Toutefois, l'on constate certaines disparités selon la scolarisation, l'âge, le sexe et le milieu de résidence. Concernant l'éducation, il revient que les enfants non scolarisés sont les plus exposés aux grands nombres d'heures de travail par semaine. En effet, l'on remarque que, aussi bien chez les garçons que chez les filles, la moitié des enfants non scolarisés travaille 21 heures dans la semaine contre seulement 9 heures par semaine pour ceux scolarisés.

En considérant l'ensemble des enfants, il revient que le nombre d'heures de travail dans la semaine augmente avec l'âge. Les enfants de 15-17 ans sont ceux qui ont le nombre médian d'heures de travail le plus élevé avec 21 heures dans la semaine.

Chez les enfants non scolarisés, le nombre médian d'heures de travail passe de 14 heures pour les 5-9 ans à 21 heures pour les 10-14 ans et à 28 heures chez les 15-17 ans. Quant aux scolarisés, le nombre d'heures passe de 7 heures chez les 5-9 ans pour s'établir à 10 heures pour les autres groupes d'âges. Cela pourrait être révélateur du nombre croissant de renvoi et d'abandon scolaire avec l'âge et le niveau d'étude. En effet, concernant les enfants scolarisés, le temps utilisé pour les travaux aurait pu être mis à profit pour les révisions ou le repos nécessaire après des efforts intellectuels. La déperdition scolaire des filles pourrait s'expliquer en partie par le temps qu'elles utilisent pour les activités extrascolaires.

Cette tendance est maintenue pour le sexe masculin. Cependant, pour le sexe féminin, le nombre médian d'heures de travail est plus faible à 15-17 ans par rapport à 10-14 ans. Si l'on prend en compte l'entrée précoce des filles au mariage, nous pourrions dire que l'entrée en mariage réduit le nombre d'heures de travaux économiques des femmes au profit des activités domestiques.

Par rapport au milieu de résidence, il ressort que les enfants du milieu rural effectuant une activité dommageable travaillent plus de temps dans la semaine (10 heures) que leurs homologues citadins (7 heures). Cette tendance s'observe aussi bien chez les scolarisés que chez les non scolarisés. Quels que soient le milieu de résidence et le sexe considérés, les enfants non scolarisés astreints aux travaux dommageables travaillent plus que les scolarisés. Toutefois, l'écart entre les non scolarisés et les scolarisés en termes de nombre médian d'heures de travail est plus grand en milieu rural avec une différence de plus de 8 heures par rapport au milieu urbain.

7.2-Travail et santé des enfants

Les enfants de 5-17 ans sont très vulnérables aux blessures ou aux maladies. Soumis à l'activité économique, leur exposition aux blessures ou aux maladies pourrait augmenter très rapidement. Selon l'ENTE-BF, le nombre d'enfants victimes de blessures ou de maladies est évalué à 1 075 001. En d'autres termes, près d'un enfant sur trois a souffert d'une blessure ou d'une maladie.

Tableau 7.3 : Cas de maladies ou de blessures survenues au cours des douze (12) derniers mois selon le statut d'activité des enfants âgés de 5 à 17 ans

Statut de l'activité	Cas de maladies ou de blessures							
	Oui		Non		Nsp		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travaille uniquement	392 302	26,2	1 097 262	73,1	10 566	0,7	1 500 130	100,0
Etudie uniquement	181 141	28,7	449 184	71,2	722	0,1	631 047	100,0
Travaille et étudie	225 907	31,8	482 894	68,0	1 458	0,2	710 259	100,0
Inoccupés	275 651	27,4	727 256	72,2	3 777	0,4	1 006 684	100,0
Total	1 075 001	28,0	2 756 596	71,6	16 523	0,4	3 848 120	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Les enfants ne sont pas exposés de la même manière aux risques de maladie ou de blessure. Il ressort du tableau 7.3 que les enfants ayant fait cas de blessure ou de maladie sont plus représentés parmi ceux qui travaillent et étudient (31,8%), ceux qui étudient seulement (28,7%) et les inoccupés (27,4%). Par contre, on enregistre 26,2% de victimes de maladie ou de blessure chez ceux qui travaillent uniquement.

Tableau 7.4 : Fréquence de blessures ou de maladies au cours des douze (12) derniers mois

Statut de l'activité	Fréquence de blessures ou de maladies								Total	
	1 à 2 fois		3 à 5 fois		Plus de 5 fois		Nsp		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Travail uniquement	285 027	75,0	69 081	18,2	16 726	4,4	9 070	2,4	379 904	100,0
Etudie uniquement	131 322	75,6	33 599	19,4	7 083	4,1	1 612	0,9	173 616	100,0
Travail et étudie	163 662	74,4	43 924	20,0	9 542	4,3	2 908	1,3	220 036	100,0
Inoccupés	186 253	70,1	61 592	23,2	14 475	5,4	3 354	1,3	265 674	100,0
Total	766 264	73,7	208 196	20,0	47 826	4,6	16 944	1,7	1 039 230	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Au cours des douze derniers mois, les enfants ayant été fréquemment victimes de blessures ou de maladies (plus de 5 fois) sont principalement les enfants qui n'étudient pas et ne travaillent pas avec une proportion de 5,4%. Ils sont suivis de ceux qui travaillent uniquement (4,4%) et ceux qui étudient et travaillent (4,3%). Par contre, les fréquences élevées de blessures ou de maladies (plus de 5 fois) sont moindres chez les enfants qui étudient uniquement (4,1%).

Ces données pourraient signifier que, soit les enfants inoccupés sont moins encadrés et suivis, soit ils sont impliqués dans certains travaux non économiques tels que les tâches domestiques et tout cela pourrait expliquer leur fréquence élevée de maladies ou de blessures.

Tableau 7.5: Blessures ou maladies dues aux activités des douze derniers mois selon le statut d'activité des enfants âgés de 5 à 17 ans

Statut de l'activité	Plus récente blessure ou maladies dues aux activités					
	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travaille uniquement	55 565	14,7	322 003	85,3	377 568	100,0
Etudie uniquement	2 095	1,2	172 393	98,8	174 488	100,0
Etudie et travaille	13 860	6,3	204 896	93,7	218 756	100,0
Inoccupés	6 907	2,6	256 933	97,4	263 840	100,0
Total	78 427	7,6	956 225	92,4	1 034 652	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Selon le tableau ci-dessus, de nombreux cas de blessures des enfants sont dûs à leurs activités. Le nombre de cas de maladies ou de blessures dûs aux activités s'élève à 78 427, soit 7,6% de l'ensemble des enfants économiquement actifs victimes de maladies ou de blessures. Ces blessures sont plus prononcées chez les enfants travaillant uniquement (14,7%) que chez ceux qui travaillent et étudient (6,3%). Cette situation est alarmante, quant l'on se rend bien compte que l'activité économique a nui à la santé de 14,7% des enfants qui travaillent uniquement. S'il est reconnu que les enfants constituent l'avenir de demain alors des mesures doivent être prises immédiatement pour renforcer la lutte contre le travail des enfants.

Ce résultat montre que les enfants qui travaillent et étudient seraient moins exposés aux maladies et blessures dues à l'activité économique du fait qu'ils consacrent moins de temps à ces travaux.

Par ailleurs, il apparaît que les enfants qui allient travail et étude sont plus atteints par des maladies ou des blessures du fait de leurs activités que ceux qui étudient uniquement. En effet, l'on enregistre 6,3% pour les premiers contre seulement 1,2% pour les seconds. Ce gap de 5,2 points pourrait signifier que les activités (tâches domestiques du domicile familial) qu'exercent les enfants qui étudient uniquement ont un impact quasiment insignifiant sur leur santé par rapport à celles des enfants travailleurs.

Il ressort de ce qui précède que les cas de blessures sont liés à l'activité économique des enfants. Leur santé serait mise en péril par les activités qu'ils exercent. Par ailleurs, le préjudice que causerait le travail des enfants sur leur santé peut s'illustrer par la nature des maladies ou blessures auxquelles ils doivent faire face.

Tableau 7.6: Type de maladies et blessures chez les enfants âgés de 5 à 17 ans selon le statut d'activités

Statut de l'activité	Problème de peau		Plaies/Blessures graves		Fracture		Autre		Ne sait pas		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travail uniquement	30 665	8,1	63 998	16,8	11 614	3,1	260 552	68,5	13 409	3,5	380 238	100,0
Etudie uniquement	11 753	6,8	12 958	7,5	3 273	1,8	142 278	82,0	3 347	1,9	173 609	100,0
Travail et étudie	16 108	7,4	31 087	14,2	2 040	0,9	164 178	75,3	4 749	2,2	218 162	100,0
Inoccupés	21 783	8,0	21 672	8,0	3 789	1,4	212 584	78,0	12 629	4,6	272 457	100,0
Total	80 309	7,7	129 715	12,4	20 716	2,0	779 592	74,6	34 134	3,3	1 044 466	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Dans le cas de l'ENTE-BF, les types de maladies ou blessures retenus sont principalement : les problèmes de peau, les cas de plaies et blessures graves et de fracture. L'exposition des enfants aux maladies et blessures varie selon le statut de leur activité.

Au regard du tableau ci-dessus, il apparaît que les enfants qui travaillent uniquement sont plus exposés à des problèmes de peau (8,1%). Ils sont suivis par les inoccupés (8,0%) et ceux qui travaillent et étudient (7,4%).

Pour ce qui concerne les plaies et blessures graves, les enfants qui travaillent uniquement sont les plus touchés avec 16,8% de cas. Ils sont suivis par les enfants qui travaillent et étudient (14,2%). Quant aux enfants qui ne travaillent pas c'est-à-dire les inoccupés et ceux qui étudient seulement, respectivement 8% et 7,5% ont été victimes de plaies ou de blessures graves. Cela laisserait paraître que les enfants travailleurs utiliseraient beaucoup d'objets tranchants ou travailleraient majoritairement dans des conditions d'hygiène déplorables. Pour ce qui est des enfants travailleurs, l'exposition aux blessures graves constitue l'un de leur problème majeur.

Il ressort également que les enfants travailleurs sont plus victimes de cas de fractures (3,1%). Cela illustre les dangers auxquels seraient confrontés les enfants dans l'exercice des travaux. Le pourcentage élevé de cas de fractures pourrait être le signe de la vulnérabilité physique et mentale des enfants travailleurs. Les lourdes

charges, les objets tranchants, les descentes dans les mines sont parmi tant d'autres, des conditions qui exposent les enfants travailleurs à des fractures, des plaies et blessures graves. Aussi, ne faudrait il pas négliger certaines maltraitances dont sont victimes certains enfants travailleurs de la part de leur employeur. En effet, ces maltraitances peuvent aller jusqu'aux sévices corporelles.

La gravité des maladies ou blessures que subissent certains enfants travailleurs pourrait avoir des conséquences sur leur vie quotidienne.

Tableau 7.7: Conséquence du travail des enfants âgés de 5 à 17 ans selon le statut d'activité

Statut de l'activité	Permanemment handicapé		Empêché Désormais de travailler		Arrêt temporaire de travail		Arrêt temporaire de l'école	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travaille uniquement	4 682	1,2	33 629	8,9	217 947	58,0	19 767	5,3
Etudie uniquement	0	0,0	2 183	1,2	24 395	13,7	86 058	48,5
Etudie et travaille	1 345	0,6	9 654	4,4	42 601	19,3	107 181	48,5
Inoccupés	3 529	1,3	15 819	5,9	104 435	38,8	14 578	5,4
Total	9 556	0,9	61 285	5,9	389 378	37,3	227 584	21,8

Statut de l'activité	Empêché permanentement d'aller à l'école		Nsp		Aucune		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travaille uniquement	2 529	0,7	5 962	1,6	91 399	24,3	375 915	100,0
Etudie uniquement	11 991	6,8	1 981	1,1	50 959	28,7	177 567	100,0
Etudie et travaille	12 416	5,6	3 437	1,6	44 528	20,1	221 162	100,0
Inoccupés	740	0,3	10 354	3,8	119 678	44,5	269 133	100,0
Total	27 676	2,7	21 734	2,1	306 564	29,4	1 043 777	100,0

Source : Enquête Nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006

Les conséquences du travail des enfants sur leur scolarisation et leur bien-être sont réelles. Les blessures ou maladies dont ont souffert ou souffrent certains enfants travailleurs ont contribué dans bien de cas à ce qu'ils arrêtent temporairement ou définitivement leurs travaux. Cela a même handicapé certains enfants travailleurs à vie. Pour les enfants qui étudient et travaillent, les blessures ou maladies ont conduit souvent à l'arrêt temporaire, souvent définitif de l'école.

Les données de l'ENTE-BF 2006 font ressortir que plus de la moitié des enfants travailleurs (58%) ont été temporairement contraints d'observer un arrêt de travail suite à un état de santé fragilisé par des blessures ou maladies de travail. Il est à noter également que 8,9% des enfants qui travaillent uniquement et 4,4% de ceux qui travaillent et étudient ont été permanentement empêchés de travailler suite à des blessures ou maladies dûs au travail.

Par ailleurs, concernant les enfants qui étudient uniquement et ceux qui allient étude et travail, l'on note des proportions respectives de 6,8% et 5,6% dont la fréquentation scolaire fut permanentement interrompue faute de blessures ou de maladies dûs aux activités. Cependant l'on a enregistré 48,5% d'enfants scolarisés contraints d'arrêter l'école à un moment donné suite aux conséquences néfastes des activités sur leur santé.

Ce chapitre a permis de mettre en exergue les conséquences du travail des enfants au Burkina Faso. En effet, il a été mis en évidence dans ce chapitre, l'impact qu'a le travail des enfants sur leur santé et leur scolarisation. Il en est ressorti aussi bien l'ampleur que la fréquence, la nature et la gravité des maladies et accidents du travail des enfants, de même que les préjudices sur leur santé et leur scolarisation.

Cependant, le rapport entre le travail des enfants et leur santé est complexe et bien souvent difficile à cerner. Aussi, le rapport entre l'état de santé d'un enfant et le travail est-il dynamique c'est-à-dire que la santé peut être affectée tant par le travail actuel que par celui du passé et que le travail actuel affectera autant la santé actuelle que future. Il serait intéressant d'approfondir cette relation par une étude qualitative et des analyses approfondies.

8.1. Modèle et variables retenues

Plusieurs modèles économétriques peuvent permettre d'appréhender les déterminants des activités des enfants. En fait, le choix de la méthode d'estimation dépend à la fois des données et de la manière dont l'on conçoit les processus de mise au travail et de fréquentation scolaire des enfants. Dans le cadre du présent rapport, nous optons pour le modèle probit bivarié en ce sens que nous considérons que les possibilités de travail et de scolarisation des enfants sont des choix interdépendants.

Ce modèle à deux variables dépendantes permet de tester la probabilité pour les enfants de travailler et/ou d'aller à l'école. Dans nos estimations, les deux variables dépendantes sont : la participation à l'activité économique (activité courante) et la fréquentation scolaire. Compte tenu de la diversité des facteurs qui peuvent influencer les activités des enfants au Burkina Faso, nous considérerons les principales variables qui interviennent souvent dans la littérature sur leur travail et/ou leur scolarisation. Celles-ci sont rassemblées en plusieurs groupes : les caractéristiques individuelles de l'enfant, le contexte familial dans lequel évolue l'enfant, les caractéristiques spécifiques au chef de ménage et le milieu de résidence (cf. le tableau 8.1 pour les détails sur les variables choisies).

8.2. Résultats et discussions

Les résultats obtenus des estimations économétriques sur les déterminants des activités des enfants de 5 à 17 ans sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. La plupart des coefficients sont significatifs et nous observons globalement les effets attendus sur le choix des activités des enfants.

Tableau 8.1 : Résultat des estimations du modèle probit bivarié des activités des enfants de 5-17 ans au Burkina Faso, ENTE-2006

Variables	Travail des enfants		Scolarisation des enfants	
	Coefficients	Ecart type	Coefficients	Ecart type
Caractéristiques de l'enfant				
Age	0,244095	0,001267	0,821498	0,0014527
Age au carré	-0,00695	0,0000577	-0,03737	0,0000664
Sexe de l'enfant				
Garçon	0,374363	0,001317	0,212288	0,0013822
Lien de parenté				
Enfant du chef de ménage	-0,01683	0,001987	0,077686	0,002088
Caractéristiques du ménage				
Taille	-0,04356	0,000419	-0,0137	0,0004316
Nombre d'enfants de 5 à 17 ans	0,220502	0,00214	0,063508	0,0022237
Niveau de vie du ménage+				
Riche	-0,00228*	0,001513	0,273646	0,0015963
Intermédiaire	-0,04575	0,001826	0,249538	0,0019116
Caractéristiques du chef de ménage				
Age du Chef de ménage	0,004774	0,0000514	-0,00347	0,000055
Sexe du Chef de ménage				
Homme	0,119771	0,002412	-0,23631	0,0024649
Education du chef de ménage+				
Primaire	-0,1885	0,002204	0,598726	0,0022192
Secondaire/Supérieur	-0,37529	0,004506	0,418535	0,0043879
Lieu de résidence du ménage				
Rural	0,607934	0,002176	-0,84909	0,0021273
Rho(1,2)		-0,27389 (0,000844)		

* Non significatif

Nombre d'observations = 7914

+ La base de référence de l'éducation du chef de ménage est "sans instruction" et celle du niveau de vie des ménages est "pauvre".

Le coefficient de corrélation Rho (ρ) est négatif et significatif. Ce qui signifie qu'il existe une relation inverse entre la participation des enfants aux activités économiques et leur fréquentation scolaire. Autrement dit, des facteurs non observés qui accroissent les chances de travailler diminuent celles d'être scolarisés.

Les caractéristiques des enfants, en tant que facteurs incitant à leur mise au travail, indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, la propension des enfants à faire partie de la population économiquement active croît avec l'âge. Ceci s'explique par le fait que dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, en général, les travaux effectués par les enfants sont généralement des tâches manuelles et physiques, ce qui justifie en partie que plus l'enfant prend de l'âge plus il est apte à travailler. La valeur négative du coefficient lié au carré de l'âge indique que la probabilité de participer aux activités économiques augmente fortement avec l'âge dans les premières années, puis croît de moins en moins au fur et à mesure, pour ensuite s'estomper. Quant au résultat sur le lien entre le sexe de l'enfant et les chances de participer à la force de travail, nous remarquons que les garçons ont plus de chances

de travailler que les filles. Le type de lien de parenté avec le chef de ménage semble être une variable discriminante. La propension à exercer un travail est plus faible lorsqu'il s'agit des enfants du chef de ménage. Ceci est courant en Afrique subsaharienne car souvent le travail des « enfants confiés » permet la scolarisation des enfants du chef de ménage. A ce sujet, le placement d'un enfant au travail dans une autre famille est une vieille pratique sociale africaine par laquelle s'organisait une forme d'entraide entre parents.

La composition démographique du ménage influence la participation des enfants aux activités économiques et mettent en évidence une certaine contrainte sur leur scolarisation. Selon les résultats, plus le ménage est de grande taille moins le travail des enfants sera requis. En d'autres termes, lorsque le ménage dispose de suffisamment de personnes pour lui procurer ses moyens de subsistance, l'entrée des enfants sur le marché du travail sera beaucoup plus tardive. De même, il semble exister un effet d'entraînement dans les ménages en ce sens que la préexistence d'enfants de 5 à 17 ans dans le ménage favorise le travail des autres enfants ainsi que leur scolarisation.

En ce qui concerne la variable pauvreté, nous constatons que le travail des enfants augmente à mesure que le niveau de vie du ménage baisse. Toutefois, le coefficient de cette variable n'est pas significatif pour les ménages considérés comme riches. En conséquence, ce résultat nuance l'hypothèse traditionnelle selon laquelle la pauvreté est la cause principale du travail des enfants. Dans une certaine mesure, il renforce l'idée que les ménages qui font travailler les enfants peuvent être ceux qui sont les riches car les mieux dotés en facteurs de production (par exemple la terre) nécessitant plus de main-d'oeuvre²¹.

Les caractéristiques du chef de ménage jouent également un rôle dans la participation des enfants au marché du travail. Le niveau d'instruction du chef de ménage est inversement lié aux chances des enfants d'être économiquement actifs. Toutes choses égales par ailleurs, ils ont plus de chances de travailler lorsque le chef de ménage est un homme. En outre, les enfants des zones rurales ont plus de risque de travailler que ceux des villes.

Au-delà des corrélations mises en évidence, il importe de garder à l'esprit que, dans l'approche des déterminants du travail des enfants, certains facteurs sont difficilement mesurables. Il s'agit, entre autres, des normes sociales et de l'application de la législation. En fait, les pays en développement ont souvent du mal à assurer celle-ci même s'ils possèdent des services d'inspection du travail. Par ailleurs, les législations ne s'appliquent pas à certains domaines de la vie économique et sociale qui sont des pourvoyeurs d'emplois aux enfants. Par conséquent, l'association entre certaines variables et le travail des enfants mériterait d'être examiné avec des informations plus détaillées que celles disponibles.

²¹ Dumas, C. 2007. Why do parents make their children work?, *Oxford Economic Papers*, 59 (2).

Bhalotra, S. and Heady, C. 2003. Child farm labor: the wealth paradox, *The World Bank Economic Review*, 17 (2), pp. 197-227.

Mueller, E. 1984. The value and allocation of time in rural Botswana, *Journal of Development Economics*, 15 (1,2,3), pp. 329-360.

S'agissant de la fréquentation scolaire des enfants, les résultats sont concordants avec ceux des études précédentes. En effet, la scolarisation des enfants croît avec l'âge, mais l'effet quadratique est négatif. Cette tendance pourrait s'expliquer par les « déperditions scolaires » dues aux défaillances du système éducatif. L'absence d'une relation biologique avec le chef de ménage diminue les chances d'aller à l'école. Toutes choses égales par ailleurs, les garçons ont plus de chances d'être scolarisés que les filles. La taille des ménages semble influencer négativement la fréquentation scolaire des enfants en raison des contraintes financières. L'idée que les femmes chefs de ménage ont une propension plus grande à scolariser les enfants est confirmée par les estimations économétriques. Les enfants ont plus de chances de fréquenter l'école lorsque le chef de ménage a été lui-même scolarisé. Ainsi, l'effet de l'éducation des parents (le chef de ménage) est confirmé. Plus le niveau d'instruction des parents est élevé, plus l'environnement familial est favorable à l'accumulation du capital humain de la progéniture. De même, les enfants sont enclins à travailler au lieu d'aller à l'école dans les ménages rendus vulnérables du fait de la précarité des conditions de vie. Ce qui sous-entend que le niveau de vie du ménage a un impact sur la fréquentation scolaire de la progéniture. Par contre, toutes choses égales par ailleurs, les chances de scolarisation semblent diminuer dans les ménages de grande taille. Enfin, le fait d'habiter en zones rurales influence négativement la fréquentation scolaire des enfants.

Au total, les résultats économétriques montrent que les chances de travailler sont élevées lorsque (i) l'enfant vit dans un ménage dirigé par un homme ; (ii) le chef de ménage n'est pas instruit; (iii) le ménage réside en zone rurale; et (v) le niveau de vie du ménage est faible. Globalement, ces résultats concordent avec ceux des études précédentes sur le travail des enfants en Afrique subsaharienne, en particulier la sous-région de l'Afrique de l'Ouest (Diallo, 2001; Lachaud, 2004; Dumas et Lambert, 2006 ; Kobiané et Marcoux, 2007)²². Ils confirment également la plupart des résultats issus des analyses descriptives. Toutefois, ces conclusions pourront être approfondies en faisant des analyses spécifiques au milieu d'habitat (rural et urbain), au sexe et aux activités des enfants (études uniquement, travail uniquement, études et travail, ni études ni travail, etc.)²³. De même, le lien entre pauvreté et travail des enfants mériterait d'être examiné avec des informations plus détaillées, y compris son caractère endogène dans les estimations économétriques.

²² Diallo, Y. 2001. *Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV.

Dumas, C., Lambert, S. 2006. *Trajectoires de scolarisation et de travail des enfants au Sénégal*, Document de travail, BIT-IPEC, Genève.

Kobiané, J-F., Marcoux, R. 2007. *Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants : les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali*, Document de travail, BIT-IPEC, Genève.

Lachaud, J.-P. 2004. *Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso*, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV.

²³ Par exemple, plusieurs effets marginaux peuvent être calculés à partir des combinaisons suivantes : (i) les enfants participent à la force de travail et vont à l'école ; (ii) les enfants ne travaillent pas, mais ils vont à l'école ; (iii) les enfants participent à la main-d'œuvre et ne fréquentent pas l'école ; et (iv) les enfants ne travaillent ni ne vont à l'école.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Le Burkina Faso demeure l'un des pays où l'indice de développement humain est le plus faible. La plupart des indicateurs de développement social du pays se situent à un niveau relativement faible, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation de base. La conjonction de l'ensemble de ces facteurs exerce une forte pression sur le développement physique et mental des enfants à travers leur implication et leur participation à l'activité économique.

Le travail des enfants, quoique considéré comme « une forme de socialisation » de ceux-ci revêt un caractère préoccupant au Burkina Faso. Ce sont quatre enfants sur dix qui sont économiquement actifs, indifféremment du sexe. Ces enfants travailleurs sont amenés, à l'instar des activités domestiques auxquels ils sont astreints, à travailler durant de longues heures (les enfants consacrent entre 19 et 25 heures par semaine dans l'activité économique).

En outre, les conditions dans lesquelles ces enfants sont employés sont loin d'être des meilleures. Et, la plupart des enfants économiquement actifs effectuent un travail dommageable (95,8% des enfants économiquement actifs) ou dangereux (87,2% des enfants économiquement actifs) au regard des conventions de l'OIT et des dispositions légales nationales régissant le travail des enfants au Burkina Faso. Si à première vue, la précocité de la mise au travail des enfants pourrait expliquer cet état de fait, il importe cependant de garder un œil attentif sur le phénomène car il se réalise en violation des dispositions légales en la matière. En sus, la prééminence des enfants dans les pires formes de travail pourrait constituer un aiguillon des formes intrinsèquement brutales du travail des enfants.

La participation des enfants à l'activité économique au Burkina Faso est d'autant plus inquiétante qu'elle interfère avec leur scolarisation (44% des enfants scolarisés exercent une activité économique); surtout quand on sait que seulement 35% d'entre eux (les enfants de 15-17 ans) vont à l'école. Par contre, 30% des enfants de 5-17 ans, au dépens de leur fréquentation scolaire travaillent uniquement. Par ailleurs, l'implication des enfants dans les travaux à abolir augmente avec l'âge. Les deux grands secteurs qui absorbent le plus d'enfants sont l'agriculture/ pêche/chasse et les travaux domestiques. Les conséquences de cette forte exposition sont susceptibles non seulement de compromettre le développement physique et mental actuel des enfants, mais aussi et surtout d'entraver à terme le développement socioéconomique du Burkina Faso.

La recherche des facteurs à travers l'analyse économétrique confirme globalement les effets attendus sur le choix des activités des enfants. La mise au travail des enfants s'explique par les faiblesses du système éducatif, les facteurs économiques à travers le milieu de résidence, les caractéristiques de l'enfant et celles du ménage auquel il appartient. L'environnement global des enfants influence alors leur insertion dans les activités socioéconomiques au détriment de la fréquentation scolaire. Le

niveau de vie des ménages ne constitue pas le seul facteur explicatif de l'implication des enfants au travail. Il semble que le système traditionnel en constitue un pilier : les enfants travaillent parce que la société le veut. Alors qu'en règle générale la progéniture du chef de ménage tend à être soustraite au travail aux dépens des enfants confiés, au Burkina Faso, le lien biologique est une des affirmations de cette responsabilité précoce des enfants.

Recommandations

Les chapitres précédents ont permis d'étudier le travail des enfants à partir des données de l'enquête auprès des ménages. En dépit de l'avantage de la couverture géographique qui porte sur l'ensemble du pays, ces données manquent d'informations sur les enfants vivant dans des institutions, souvent appelées « ménages collectifs » (orphelinats, prisons, internats, etc.), ainsi que ceux qui n'habitent pas dans des domiciles fixes. Comme toutes les enquêtes standards, elle ne couvre que ce que les statisticiens conviennent d'appeler « ménages ordinaires²⁴ ». En particulier, les enfants sans logis (qui couchent dehors) n'entrent pas dans l'échantillon considéré quand bien même ils s'adonnent à des activités lucratives et leur situation précaire ne doit pas être négligée. De plus, le danger que constitue l'amplification du phénomène des enfants travailleurs appelle une attention particulière. A cet effet, des recommandations peuvent être formulées non seulement à l'endroit du politique, mais aussi auprès de structures techniques (INSD, IPEC/BIT, etc.).

- R1 La scolarisation étant un facteur très important dans la réduction du travail des enfants, il est plus que nécessaire de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du PDDEB afin d'assurer une scolarisation au plus grand nombre d'enfants. Dans ce sens, les actions à mener doivent également veiller à maintenir les enfants le plus longtemps possible dans le système éducatif et d'inscrire un module « travail des enfants » dans le système éducatif.
- R2 Il importe d'intensifier la sensibilisation des populations, avec un accent particulier sur milieu rural, quant aux dangers encourus par les enfants travailleurs parfois exposés à des formes extrêmement « pénibles » de travail.
- R3 Renforcer la prévention et la répression quant aux infractions constatées au regard du code du travail. A ce propos, l'adoption des principaux instruments juridiques internationaux pour renforcer les dispositions légales nationales en matière de protection des enfants constitue une avancée majeure.
- R4 Le faible niveau de vie des ménages constituant un des principaux facteurs explicatifs du travail des enfants, il est important de tenir davantage compte

²⁴ Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. (Manuel de l'agent recenseur du RPGH, 2006)

de la lutte contre le travail des enfants dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

- R5 Du fait des conséquences négatives du travail des enfants sur leur scolarisation et leur santé, il importe de renforcer les actions de protection et de récupération des enfants travailleurs.
- R6 Du fait du caractère particulier que revêt la situation des enfants sans domicile fixe, communément appelés « enfants dans la rue », il convient de mobiliser d'autres sources statistiques pour éclairer leur situation, ou alors, organiser une enquête sur ces groupes spéciaux, particulièrement dans les grandes villes du Burkina Faso.
- R7 Certaines formes de travail des enfants ne pouvant être saisies au travers d'une enquête classique auprès des ménages sur le travail des enfants, il est souhaitable d'élaborer des instruments destinés à cerner les pires formes intrinsèques de travail des enfants.
- R8 La coopération entre les institutions nationales et SIMPOC/IPEC mérite d'être renforcée pour la mise en place d'un observatoire de suivi du phénomène. A cet égard, l'effort doit être poursuivi pour renforcer la capacité du Burkina Faso à collecter des informations quantitatives et qualitatives essentielles à la planification des actions de lutte contre le travail des enfants par l'adoption des méthodes d'enquête du BIT.
- R9 Adopter une approche intégrée de collaboration entre les divers programmes accordant une priorité au suivi du travail des enfants (administration du travail, éducation, santé, justice, organisations d'employeurs et de travailleurs, etc.) dans ce cadre, l'expérience acquise par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) dans la conception et l'organisation de l'ENTE-BF 2006 devra en faire la pierre angulaire dans le domaine de la collecte d'informations statistiques et de suivi du travail des enfants au Burkina Faso.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGOLI-AGBO M. (2006), *Le travail des 10-14 ans au Bénin : les normes à l'épreuve des faits*, colloque international de l'AIDELF, Aviro (Portugal), 11 pages.

Ambassade de France au Burkina Faso (2006), *Burkina Faso : Situation économique et financière*, Fiche de synthèse, 3 pages.

Bhalotra S. and Heady C. (2003), Child farm labor : the wealth paradox, *The World Bank Economic Review*, 17 (2), pp. 197-227.

BIT (2005), *Manuel d'analyse des données et de rapports statistiques sur le travail des enfants*, Genève, Suisse, 171 pages.

CONAPO (2000), *Politique nationale de la population*, Révision N°1, Burkina Faso, Ministère de l'économie et des finances, 66 pages.

Diallo Y. (2001), *Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire*, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV.

DNSI (2006), *Rapport d'enquête nationale sur le travail des enfants au Mali*, Bamako, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 142 pages.

Dumas C. (2007), "Why do parents make their children work?" in *Oxford Economic Papers*, 59 (2).

Dumas C., Lambert S. (2006), *Trajectoires de scolarisation et de travail des enfants au Sénégal*, Document de travail, BIT-IPEC, Genève.

INSD (2008), *Annuaire statistique 2007*, Ouagadougou, Burkina Faso, 394 pages.

INSD (2007), *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006*, Résultats préliminaires, Ouagadougou, Burkina Faso, 51 pages.

INSD (2006), *Annuaire statistique 2006*, Ouagadougou, Burkina Faso, 363 pages.

INSD (2003), *Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages*, Rapport final, Ouagadougou, Burkina Faso, 2^{ème} édition, 223 pages.

INSD (2000), *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Direction de la Démographie Vol. I, 348 pages.

INSD (2000), *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Direction de la Démographie Vol. II, 180 pages.

INSD (1998), *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998*, Ouagadougou, Ouagadougou, 281 pages.

INSD et Macro Inc (2004), *Enquête démographique et de santé du Burkina Faso 2003*, Ouagadougou, Burkina Faso, Calverton, Maryland, 455 pages.

INSD et Macro Inc (2000), *Enquête démographique et santé Burkina Faso 1998-1999*, Ouagadougou, Burkina Faso, Calverton, Maryland, 327 pages.

Ministère de l'économie et des Finances (2005), *Burkina Faso : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Note de synthèse, Ouagadougou, Burkina Faso, 196 pages.

Kobiané J-F., Marcoux R. (2007), *Les déterminants du travail et de la scolarisation des enfants : les enseignements des enquêtes biographiques du Burkina Faso et du Mali*, Document de travail, BIT-IPEC, Genève.

Lachaud J.-P. (2004), *Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique : un réexamen appliqué au Burkina Faso*, Document de travail, CED, Université Montesquieu Bordeaux IV.

RCA (2005), *Situation des enfants en RCA, rapport d'analyse du troisième recensement général de la population et de l'habitation de 2003*, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale.

MEBA (2008), *Synthèse des données statistiques de l'éducation de base 2006-2007*, Ouagadougou, Burkina Faso, 84 pages.

Ministère de la santé (2006), *Annuaire statistique de la santé 2005*, Ouagadougou, Burkina Faso, 210 pages.

Mueller E. (1984), "The value and allocation of time in rural Botswana", *Journal of Development Economics*, 15 (1,2,3), pp. 329-360.

PNUD (2006), Rapport sur le développement dans le monde,

UNICEF (2006), Child involvement in economic activity, 7-14 years age group, Burkina Faso and other selected Sub-Saharan Africa countries, GDP per capita estimates: World Development Indicators

Sites internet visités :

- www.insd.bf
- www.sante.gov.bf
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Burkina_Faso
- www.burkinaembassy-usa.org

ANNEXE 1 : CONCEPTION DE L'ÉCHANTILLON

1.1. Echantillonnage

Les grappes ont été sélectionnées proportionnellement à leur taille (PPT) et réparties entre les équipes avant qu'ils ne se rendent sur le terrain. Pour ce qui est de la procédure de tirage des grappes, il s'est agi de faire le cumul des tailles des grappes et d'effectuer un tirage sensiblement similaire à celle qui suit.

A l'intérieur de chaque grappe, les ménages ont été tirés à probabilité égale. La procédure de tirage est la suivante :

*Calcul du pas de sondage N/n

où n =Nombre total de ménages à enquêter dans la grappe

N = Effectif total des ménages de la grappe

*Par la suite, il a été tiré un nombre aléatoire compris entre 1 et le pas (N/n). Ce nombre représente le numéro du premier ménage sélectionné pour être enquêté dans cette grappe.

*En ajoutant le pas au numéro du premier ménage tiré, l'on obtient le numéro du second ménage à enquêter. L'on poursuit cette procédure et par ajout systématique et progressif, nous obtenons les autres ménages de l'échantillon.

Par ailleurs, les ménages tirés et non retrouvés ou absents, n'ayant pas pu être enquêtés, n'ont pas été remplacés dans la mesure où le calcul des coefficients de pondération en tiendra compte.

1.2. Calcul des coefficients de pondération

L'échantillon de l'enquête n'étant pas auto-pondéré, des coefficients de pondération ont été calculés. La méthode de calcul de ces coefficients est la suivante :

➤ Notations :

a_h = le nombre de grappes tirées dans la strate h

b_{hi} = le nombre de ménages tirés dans la grappe i de la strate h

M_{hi} = le nombre de ménages de la grappe i de la strate h donnés par la base de sondage

M_{hi}^* = le nombre de ménages de la grappe i de la strate h obtenu pendant la mise à jour de la carte de certaines grappes et pour les autres, après le nouveau dénombrement effectué par l'équipe d'enquête sur le terrain

$\sum_i M_{hi}$ = le nombre total de ménages de la strate h

P_{1hi} = Probabilité de tirer la grappe i de la strate h

P_{2hi} = Probabilité de tirer un ménage dans la grappe i de la strate h

P_h = Probabilité de tirer un ménage dans la strate h

➤ Méthode de calcul de P_{1hi} , P_{2hi} et de P_h

$$P_{1hi} = a_h \times \frac{M_{hi}}{\sum_i M_{hi}}$$

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{M_{hi}^*}$$

$$P_h = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Pour chaque strate, le taux de pondération (coefficient brut de pondération) pour les individus dans les ménages d'une grappe i d'une strate h est le même et calculé en utilisant la formule suivante :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_h} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

Ces coefficients bruts de pondération ont été ajustés en fonction des taux de réponse dans le calcul final des coefficients de pondération. Ensuite, nous avons procédé à une extrapolation des données en appliquant les taux d'accroissement aux coefficients de pondération.

ANNEXE 2 : ESTIMATION DES ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE

Les estimations obtenues à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : les erreurs de mesure et les erreurs de sondage

- Les erreurs de mesure

Elles sont associées à la mise en œuvre de presque toutes les opérations de collecte de données. Ces erreurs relèvent de la collecte et de l'exploitation des données telles que l'ommission des ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions de la part de l'enquêteur ou du répondant ainsi que les erreurs de saisie des données. Bien que toutes les dispositions aient été prises pour minimiser ces erreurs, il est difficile d'en éviter et d'évaluer toutes les erreurs de mesure.

- Les erreurs de sondage

Ces erreurs sont spécifiques aux enquêtes par sondage. Elles sont dues au fait que l'on utilise un échantillon qui représenterait l'ensemble du pays. L'échantillon sélectionné pour l'ENTE-BF n'est qu'un parmi un grand nombre d'échantillons de même taille qui peuvent être sélectionnés dans la même population avec le même plan de sondage. Chacun de ces échantillons peut produire des résultats peu différents de ceux obtenus avec l'échantillon actuellement choisi. L'erreur de sondage est une mesure de cette variabilité entre tous les échantillons possibles. Bien que cette variabilité ne peut pas être mesurée extement, elle peut être estimée cependant, à partir des données collectées. Les erreurs de sondage peuvent être évaluées statistiquement.

A2. Méthode de calcul de la précision des résultats

- Coefficient de variation

La précision des résultats d'une enquête se mesure à partir de la variance des variables de l'étude. Pour faciliter l'interprétation de la précision fournie par la variance, nous utilisons généralement le coefficient de variation. Le coefficient de variation d'une variable est le rapport entre l'erreur type (la racine carrée de la variance) et la moyenne de la variable.

La moyenne de la variable Y se calcule de la manière suivante :

$$\bar{Y} = \frac{1}{N} \times \sum_{\alpha=1}^N Y_{\alpha}$$

La variance de la variable Y répond à la formule suivante :

$$V(Y) = \frac{1}{N} \times \sum_{\alpha=1}^N (Y_{\alpha} - \bar{Y})^2$$

La formule de l'écart type de la variable Y est la suivante :

$$\sigma_Y = \sqrt{V(Y)}$$

Le coefficient de variation de la variable Y se calcule comme il suit :

$$C_v = \frac{\sigma_Y}{Y}$$

➤ Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance est l'intervalle dans laquelle se situe la vraie valeur de la moyenne d'une variable donnée avec précision souhaitée. La formule ci dessous donne avec 95% de précision, l'intervalle de confiance de la variable Y.

$$IC = [\bar{Y} - 2\sigma_Y; \bar{Y} + 2\sigma_Y]$$

Qualités des résultats de l'enquête

Tableau A2 : Couverture de l'enquête

Région	Nombre de ménages sélectionnés	Nombre de ménages enquêtés	Taux de réponse
Boucle du Mouhoun	318	292	91,8
Cascades	382	353	92,4
Centre	402	390	97,0
Centre-Est	345	314	91,0
Centre-Nord	340	323	95,0
Centre-Ouest	377	326	86,5
Centre-Sud	264	246	93,2
Est	384	350	91,1
Hauts-Bassins	402	373	92,8
Nord	367	340	92,6
Plateau Central	330	330	100,0
Sahel	401	364	90,8
Sud-Ouest	264	227	86,0
TOTAL	4576	4 228	92,4

ANNEXE 3 : DEFINITION DU “URBAIN”

❖ Définition retenue pour le RGPH 1996

Au RGPH 1996, étaient considéré comme urbain, « toutes les localités ayant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (école, services administratifs, réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité). L'effectif de population n'est pas pris comme critère d'urbanité, de sorte que les localités de moins de 10 000 ou de moins de 5 000 habitants peuvent être qualifiées d'urbaines ».

Ainsi, le milieu urbain était constitué de 26 villes. L'ENTE-BF ayant utilisé la base de sondage issue du RGPH 1996 (mise à jour par l'EDS), elle a donc tenu compte de cette définition.

❖ Définition retenue pour le RGPH 2006

Pour le RGPH 2006, la définition du Ministère de l'administration territoriale (MATD) a été retenue. Selon le MATD les villes sont constituées des chefs lieux des 45 provinces et de 4 villes moyennes que sont, Bitou, Garango, Niangoloko et Pouytenga, les 49 villes que compterait le Burkina Faso. Ainsi, il ya une augmentation de l'étendu du milieu urbain par rapport à 1996.

Les résultats suivants, on été obtenus par divers opérations de collecte :

Opération de collecte	Urbain
RGPH 1996	15,5%
EDS 1998	16,9%
EDS 2003	24,2%
ENTE-BF 2006	15,7%
Résultats préliminaires RGPH 2006	20,0%

ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Tableau A4.0 : Temps moyen hebdomadaire consacré au travail domestique par les enfants économiquement actifs et inactifs selon le sexe

	Economiquement actif	Economiquement inactif
Filles	17,3	18,5
Garçons	13,7	12,2

Tableau A4.1 : Enfants âgés de 5 à 14 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

Sexe	Activité	Milieu de résidence					
		Urbain		Rural		Total	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Garçon	Inoccupés	20,3	44359	30,4	458344	29,1	502703
	Etudes uniquement	58,4	127366	22,1	333552	26,7	460918
	Travail uniquement	8,1	17672	34,1	513673	30,8	531345
	Travail et Etudes	13,2	28858	13,4	202017	13,4	230875
Fille	Inoccupés	27,7	61196	47,5	654309	44,8	715505
	Etudes uniquement	52,8	116766	19,6	270359	24,2	387125
	Travail uniquement	10,3	22684	24,1	332091	22,2	354775
	Travail et Etudes	9,3	20529	8,7	120479	8,8	141008
Total	Inoccupés	24,0	105555	38,6	1112653	36,6	1218208
	Etudes uniquement	55,6	244132	20,9	603911	25,5	848043
	Travail uniquement	9,2	40356	29,3	845764	26,7	886120
	Travail et Etudes	11,2	49387	11,2	322496	11,2	371883

Tableau A4.2 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 14 ans selon le secteur d'activité et le sexe

Secteur d'activités	Féminin		Sexe Masculin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
N'a pas travaillé 7dj	9087	2,6	22517	3,5	31604	3,2
Agriculture	190184	54,0	484577	74,5	674761	67,3
Industrie	16095	4,6	22464	3,5	38559	3,8
Service	136511	38,8	120904	18,6	257415	25,7
Total	351877	100	650462	100	1002339	100

Tableau A4.3 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 14 ans selon le secteur d'activité et le groupe d'âge

Secteur d'activités	5-9 ans		Groupe d'âges 10-14 ans		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
N'a pas travaillé 7dj	22366	5,3	9239	1,6	31605	3,2
Agriculture	268003	63,3	406757	70,3	674760	67,3
Industrie	10534	2,5	28025	4,8	38559	3,8
Service	122577	28,9	134838	23,3	257415	25,7
Total	423480	100	578859	100	1002339	100

Tableau A4.4 : Distribution des enfants économiquement actifs âgés de 5-14 ans selon le statut du travail et le sexe

Secteur d'activités	Sexe		Total
	Féminin	Masculin	
Travaille non rémunéré	93,6	93,3	93,4
Travaille rémunéré	2,0	2,3	2,2
Indépendant	2,4	1,4	1,8
N'a pas travaillé 7dj'	1,9	3,1	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A4.5 : Nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail selon le sexe et l'âge

Sexe	AGE										Total
	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Féminin	18,1	13,9	22,2	20,4	17,8	20,3	24,0	18,1	22,3	24,6	20,5
Masculin	18,2	19,7	19,1	20,0	21,7	20,8	21,5	21,4	24,8	24,5	21,5
Total	18,1	17,4	20,4	20,2	20,1	20,6	22,5	20,3	23,8	24,6	21,1

Tableau A4.6 : Fréquentation scolaire des enfants économiquement actifs par rapport aux enfants non économiquement actifs -5-14 ans

Groupe d'âges		Fréquenté actuellement		Total
		%	Nombre	
5-9 ans	Economiquement actifs	26,8	146199	546316
	Non Economiquement actifs	32,8	420662	1284311
10-14 ans	Economiquement actifs	31,7	225684	711687
	Non Economiquement actifs	54,7	427382	781940
5-14 ans	Economiquement actifs	29,6	371883	1258003
	Non Economiquement actifs	41	848044	2066251

Tableau A4.7: Distribution des enfants selon le type de travail effectué, la région et le milieu de résidence-5-14 ans

Région	Total Enfants	Economiquement Actifs	Travail dommageable	Part du travail dommageable dans l'activité économique	Part du travail dommageable par rapport à l'ensemble des enfants	Part de l'activité économique par rapport à l'ensemble des enfants
Boucle du Mouhoun	219576	62475	58855	94,2	26,8	28,5
Cascades	345842	75428	69849	92,6	20,2	21,8
Centre	179528	67423	67423	100,0	37,6	37,6
Centre-Est	227523	73160	71026	97,1	31,2	32,2
Centre-Nord	229429	145508	144209	99,1	62,9	63,4
Centre-Ouest	268826	133237	132940	99,8	49,5	49,6
Centre-Sud	295117	126428	125978	99,6	42,7	42,8
Est	341446	135365	130749	96,6	38,3	39,6
Hauts-Bassins	181463	22493	18623	82,8	10,3	12,4
Nord	302469	81028	76665	94,6	25,3	26,8
Plateau Central	215977	126781	126630	99,9	58,6	58,7
Sahel	302493	73540	71570	97,3	23,7	24,3
Sud-Ouest	214566	135136	133802	99,0	62,4	63,0
Zone urbaine	439430	89743	88418	98,5	20,1	20,4
Zone rurale	2884824	1168260	1139900	97,6	39,5	40,5
Total	3324254	1258002	1228319	97,6	37,0	37,8

Tableau A4.8 : Distribution des enfants âgés de 5 à 14 ans selon le statut d'activité et le revenu

	Quintiles de revenu				
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Inoccupés	18,1	18,4	18,2	21,0	24,3
Etudes uniquement	19,4	26,8	21,4	17,3	15,1
Travail uniquement	18,9	19,3	19,5	18,1	24,3
Travail et Etudes	20,6	23,3	22,1	19,4	14,6
Total	18,9	21,3	19,8	19,1	20,9

Tableau A4.9 : Répartition des enfants économiquement actifs en proportion de l'ensemble des enfants âgés de 5 à 14 ans selon l'âge et la forme de travail

Groupes d'âges	Total enfants	Economiquement actifs		Travail dommageable		Travail dangereux	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
5-9 ans	1830627	546316	29,8	546316	29,8	453993	24,8
10-14 ans	1493627	711687	47,6	682002	45,7	632944	42,4
Total	3324254	1258003	37,8	1228318	37,0	1086937	32,7

Tableau A4.10 : Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans effectuant un travail dommageable selon le secteur d'activité, la région et le milieu de résidence

		Enfants actifs par secteur d'activité															
		N'a pas travaillé 7dj		Agriculture, chasse, pêche		Activités extractives		Fabrication, eau, électricité et gaz		Construction		Commerce, réparation		Autres services		Activités domestiques	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
	Total	1393891	40,9	859768	25,2	27368	0,8	22171	0,6	10940	0,3	63288	1,9	10892	0,3	1023596	30,0
Mileu	Zone urbaine	271732	56,9	23421	4,9	0	0,0	6851	1,4	910	0,2	18514	3,9	4730	1,0	151531	31,7
	Zone rurale	1122159	38,2	836347	28,5	27368	0,9	15320	0,5	10030	0,3	44774	1,5	6162	0,2	872065	29,7
	Boucle du Mouhoun	127961	53,7	67666	28,4	0	0,0	1582	0,7	286	0,1	2228	0,9	0	0,0	38583	16,2
	Cascades	265793	75,3	61992	17,6	0	0,0	1320	0,4	0	0,0	7022	2,0	3183	0,9	13649	3,9
	Centre	51278	28,2	28685	15,8	0	0,0	688	0,4	0	0,0	3342	1,8	783	0,4	96854	53,3
	Centre-Est	94319	37,6	75928	30,3	0	0,0	834	0,3	0	0,0	4178	1,7	0	0,0	75676	30,2
	Centre-Nord	31527	22,0	31197	21,8	6007	4,2	2338	1,6	0	0,0	5618	3,9	0	0,0	66606	46,5
Région	Centre-Ouest	57053	17,6	90894	28,1	0	0,0	5882	1,8	4781	1,5	10206	3,2	1639	0,5	153444	47,4
	Centre-Sud	122051	37,4	105599	32,4	0	0,0	886	0,3	0	0,0	2183	0,7	0	0,0	95652	29,3
	Est	113168	31,6	108813	30,4	0	0,0	2165	0,6	1187	0,3	3055	0,9	0	0,0	129358	36,2
	Hauts-Bassins	164998	84,1	26928	13,7	0	0,0	432	0,2	0	0,0	2220	1,1	1249	0,6	365	0,2
	Nord	146832	44,4	74820	22,6	4571	1,4	2030	0,6	2660	0,8	6963	2,1	0	0,0	93195	28,1
	Plateau Central	17901	12,7	25666	18,2	2158	1,5	3038	2,2	151	0,1	6160	4,4	0	0,0	85940	60,9
	Sahel	160984	50,6	35945	11,3	14632	4,6	406	0,1	0	0,0	1788	0,6	3295	1,0	101047	31,8
	Sud-Ouest	40029	16,0	125636	50,2	0	0,0	570	0,2	1876	0,7	8326	3,3	743	0,3	73227	29,2

Tableau A4.11 : Répartition des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 17 ans selon la région et le sexe

Région	Garçons		Filles		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	64726	45,4	23266	19,6	87992	33,7
Cascades	59682	27,9	47744	23,0	107426	25,5
Centre	47159	39,1	50890	44,6	98049	41,8
Centre-Est	58786	47,5	40320	27,4	99106	36,6
Centre-Nord	89282	64,6	81156	60,4	170438	62,6
Centre-Ouest	111121	63,7	67392	40,4	178513	52,3
Centre-Sud	102285	53,1	54059	34,7	156344	44,9
Est	111106	55,8	58692	29,6	169798	42,7
Hauts-Bassins	21855	19,1	18162	15,5	40017	17,3
Nord	73316	39,7	42051	23,3	115367	31,6
Plateau Central	82329	62,2	82529	61,1	164858	61,7
Sahel	66081	33,9	34328	20,5	100409	27,7
Sud-Ouest	104341	70,8	66213	55,9	170554	64,2
Total	992069	47,7	666802	34,0	1658871	41,1

Tableau A4.12 : Enfants âgés de 5 à 17 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

Sexe	Activité	Urbain		Rural		Total	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Garçons	Inoccupés	15,5	43117	19,9	358405	19,3	401522
	Etudes uniquement	49,1	136381	11,0	197177	16,0	333558
	Travail uniquement	13,3	37045	47,0	846083	42,5	883128
	Travail et Etudes	22,1	61416	22,2	398992	22,1	460408
Filles	Inoccupés	23,8	72282	35,8	594084	34,0	666366
	Etudes uniquement	43,7	132629	12,5	207227	17,3	339856
	Travail uniquement	14,7	44756	38,2	632578	34,5	677334
	Travail et Etudes	17,7	53775	13,5	223637	14,1	277412
Total	Inoccupés	19,8	115399	27,5	952489	26,4	1067888
	Etudes uniquement	46,3	269010	11,7	404404	16,7	673414
	Travail uniquement	14,1	81801	42,8	1478661	38,6	1560462
	Travail et Etudes	19,8	115191	18,0	622629	18,3	737820

Tableau A4.13 : Distribution des enfants âgés de 5 à 17 ans selon le statut d'activité et le revenu

	Quintiles de revenu				
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Inoccupés	16,9	17,5	18,7	22,0	24,8
Etudes uniquement	18,9	27,1	21,5	16,4	16,0
Travail uniquement	19,6	19,8	18,7	18,0	23,9
Travail et Etudes	20,5	24,5	21,7	19,3	14,0
Total	18,9	21,3	19,8	19,1	20,9

Tableau A4.14 : Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-17 ans selon le secteur d'activité et le groupe d'âge

Groupes d'âges	Agriculture		Industrie		Service		N'a pas travaillé 12dm	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
5-9 ans	575652	81,0	2332	0,3	122689	17,3	10050	1,4
10-14 ans	826804	89,3	6617	0,7	84731	9,2	7297	0,8
15-17 ans	400373	86,9	6272	1,4	52067	11,3	2115	0,5
Total	1802829	86,0	15221	0,7	259487	12,4	19462	0,9

Tableau A4.15 : Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-17 ans selon le secteur d'activité et le sexe

Sexe	Agriculture		Industrie		Service		N'a pas travaillé 12dm	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Garçons	1125843	89,8	7772	0,6	107901	8,6	12651	1,0
Filles	676985	80,3	7450	0,9	151586	18,0	6812	0,8
Total	1802828	86,0	15222	0,7	259487	12,4	19463	0,9

Tableau A4.16: Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-17 ans selon la branche et le sexe

	Garçons		Filles		Total	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Agriculture, chasse, pêche	89,8	1125843	80,3	676985	86,0	1802828
Activités extractives	0,4	5048	0,5	3950	0,4	8998
Fabrication, eau, électricité et gaz	0,1	1790	0,3	2450	0,2	4240
Construction	0,1	933	0,1	1051	0,1	1984
Commerce, réparation	1,3	16919	1,3	11054	1,3	27973
Autres services	0,2	2466	1,0	8263	0,5	10729
Activités domestiques	7,1	88516	15,7	132269	10,5	220785
Non concernés	1,0	12651	0,8	6812	0,9	19463

Tableau A4.17 : Enfants âgés de 5 à 14 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

Sexe	Activité	Urbain		Rural		Total	
		%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Garçons	Inoccupés	17,0	37046	22,2	335000	21,6	372046
	Etudes uniquement	49,4	107921	12,0	181045	16,7	288966
	Travail uniquement	11,4	24985	42,3	637017	38,4	662002
	Travail et Etudes	22,1	48303	23,5	354524	23,3	402827
Filles	Inoccupés	25,5	56327	36,9	507759	35,3	564086
	Etudes uniquement	45,6	100892	13,7	189062	18,1	289954
	Travail uniquement	12,5	27552	34,8	478641	31,7	506193
	Travail et Etudes	16,5	36404	14,7	201776	14,9	238180
Total	Inoccupés	21,2	93373	29,2	842759	28,2	936132
	Etudes uniquement	47,5	208813	12,8	370107	17,4	578920
	Travail uniquement	12,0	52537	38,7	1115658	35,1	1168195
	Travail et Etudes	19,3	84707	19,3	556300	19,3	641007

Tableau A4.18 : Distribution des enfants âgés de 5 à 14 ans selon le statut d'activité et le revenu

	Quintiles de revenu				
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Inoccupés	16,9	17,5	18,7	22,0	24,8
Etudes uniquement	18,9	27,1	21,5	16,4	16,0
Travail uniquement	19,6	19,8	18,7	18,0	23,9
Travail et Etudes	20,5	24,5	21,7	19,3	14,0
Total	18,9	21,3	19,8	19,1	20,9

Tableau A4.19 : Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-14 ans selon le secteur d'activité et le groupe d'âge

Groupe d'âges	Agriculture		Industrie		Service		N'a pas travaillé 12dm	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
5-9 ans	730538	44,1	2332	0,1	251404	15,2	671288	40,5
10-14 ans	1039721	74,4	7559	0,5	176056	12,6	174993	12,5
Total	1770259	58,0	9891	0,3	427460	14,0	846281	27,7

Tableau A4.20 : Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-14 ans selon le secteur d'activité et le sexe

Sexe	Agriculture		Industrie		Service		N'a pas travaillé 12dm	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Garçons	1011286	62,9	6157	0,4	135046	8,4	455971	28,3
Filles	758972	52,5	3735	0,3	292415	20,2	390309	27,0
Total	1770258	58,0	9892	0,3	427461	14,0	846280	27,7

Tableau A4.21 : Distribution des enfants économiquement actifs (habituellement) âgés de 5-14 ans selon la branche d'activité

	Garçons		Filles		Total	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Agriculture, chasse, pêche	62,9	1011286	52,5	758972	58,0	1770258
Activités extractives	0,3	5117	0,2	2277	0,2	7394
Fabrication, eau, électricité et gaz	0,0	728	0,1	1458	0,1	2186
Construction	0,0	312	0,0	0	0,0	312
Commerce, réparation	0,6	8974	0,4	6488	0,5	15462
Autres services	0,1	2033	0,4	5885	0,3	7918
Activités domestiques	7,7	124039	19,4	280041	13,2	404080

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE

5.1. QUESTIONNAIRE MENAGE

CONFIDENTIEL



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Questionnaire ménage

INFORMATIONS GENERALES													
NOM DE LA LOCALITE :						NOM DU CHEF DE MENAGE :							
REGION :						ADRESSE DU MENAGE :							
PROVINCE :						VILLAGE/SECTEUR :							
DEPARTEMENT :						COMMUNE :							
IDENTIFICATION DE LA ZONE				Milieu de résidence		N° de la concession			N° du Ménage		Nombre de personnes dans le ménage		
Province	Département	No ZD		Urbain	Rural						ELIGIBILITE : Nombre d'enfants (5-17ans)		
VISITES DE L'ENQUETEUR													
	1			2			3			VISITE FINALE			
DATE			JOUR			
NOM DE L'ENQUETEUR			MOIS			
NOM DU CHEF D'EQUIPE			ANNEE	2	0	
RESULTATS*			CODE ENQUETEUR			
VISITE SUIVANTE			RESULTAT*			
*CODES DES RESULTATS							DES PARTIES SUPPLEMENTAIRES A COMPLETER ?						
1. Entièrement rempli							OUI <input type="checkbox"/>						
2. Aucun membre du ménage est présent ou pas de répondant compétent							NON <input type="checkbox"/>						
3. Partiellement rempli													
4. Différé													
5. Refusé													
6. Logement vide													
7. Ménage non trouvé													
8. Autre (à spécifier)													
Heure de début de l'interview				Nom (chef d'équipe) :				Nom (bureau de contrôle) :			Nom (agent de saisie)		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Heure(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Minutes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Date : <input type="text"/>				Date : <input type="text"/>				Date : <input type="text"/>			Date : <input type="text"/>		

PARTIE A : ADRESSEE Aux Chefs de ménages (concerne tous les membres du ménage).

C'est la personne dont l'autorité de chef est reconnue par tous les membres. Il/elle est celui/celle qui prend le jour au jour les décisions pour la gestion du ménage. Le chef peut être aussi bien un homme qu'une femme. Mais le répondant peut ne pas être le chef mais quelqu'un d'autre ayant une connaissance du sujet.

Section I

Composition et Caractéristiques du ménage (le ménage est défini comme une ou un groupe de personnes apparentées ou non qui vivent ensemble, partagent les mêmes travaux ménagers, prennent les repas ensemble).

Membres du ménage			Quel est le lien de parenté de (nom) avec le chef de ménage ?		Quel est le Sexe de (Nom) ?	Quelle est la date de naissance de (nom) ?	Quel était l'âge de (Nom) à son dernier anniversaire ?	Eligibilité	Situation matrimoniale (pour les personnes âgées de 12 ans et plus)	Pour tous les enfants de moins de 18 ans				
N° de personne	Donner la liste des personnes résidant dans le ménage, en commençant par le chef de ménage. <i>(y compris les enfants qui sont à l'école, les visiteurs présents depuis (ou qui ont l'intention de rester) au moins 6 mois).</i>	Inscrire le numéro de la personne qui fournit l'information	01 Chef 02 Epoux (mari/ femme) 03 Fils 04 Fille 05 Frère 06 Sœur 07 Fils adoptif 08 Fille adoptive 09 Petit -fils 10 Petite- fille	11 Belle- fille 12 Gendre 13 Belle- mère 14 Beau- père 15 Mère 16 Père 17 Grand-père 18 Grand- mère 19 Autres Parents 20 Aucun lien	1. Féminin 2. Masculin	En : jour / mois/ année	Inscrire l'âge en années révolues	Encercler les numéros des personnes âgées de 5 à 17 ans.	Quel est le statut matrimonial actuel de (Nom) ? 1. Célibataire et jamais marié (e) 2. Marié (e) 3. Séparé (e) 4. Divorcé (e) 5. veuf (ve) 6. Cohabitation	La vraie mère de (Nom) vit-elle ? 1. Oui 2. Non >A11 9. Ne sait pas >>A11	La vraie mère de (Nom) vit-elle dans ce ménage ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas	Le vrai père de (Nom) vit-il ? 1. Oui 2. Non >A13 9. Ne sait pas >A13	Le vrai père de (Nom) vit-il dans ce ménage ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas.	
A1	A2	A3	A4		A5	A6		A6 a	A7	A8	A9	A10	A11	A12
01					1 2				01	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
02					1 2				02	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
03					1 2				03	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
04					1 2				04	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
05					1 2				05	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
06					1 2				06	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
07					1 2				07	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
08					1 2				08	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
09					1 2				09	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
10					1 2				10	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
11					1 2				11	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
12					1 2				12	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
13					1 2				13	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
14					1 2				14	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9
15					1 2				15	1 2 3 4 5 6	1 2 9	1 2 9	1 2 9	1 2 9

Le Chef de ménage est la personne reconnue par tous les membres comme le chef. Il/elle est celui/celle qui a l'autorité première, la responsabilité des affaires du ménage et d'une manière générale, subvient financièrement aux besoins du ménage.

Section II

Education et Formation pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus

Cette section est destinée à indiquer le niveau d'alphabétisation et d'éducation de toutes les personnes résidant habituellement dans ce ménage, âgées de 5 ans et plus. Nous avons aussi besoin de plus de détails sur les fréquentations scolaires des enfants ayant un âge compris entre 5 et 17 ans révolus.

Reportez les numéros des personnes et leur âge de la Section I colonne A6		Alphabétisation des personnes de 10 ans et plus			Pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus poser les questions Q.A14 et A15			Seulement pour les personnes de 5 à 17 ans, continuer avec les questions suivantes, par conséquent excluant les adultes.							
NP	Age	A13	A14	A15	Diplôme		A16	A17	A18	Classe	A19	A20	A21		Classe
01		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
02		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
03		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
04		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
05		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
06		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
07		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
08		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
09		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
10		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
11		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
12		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
13		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
14		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
14		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		
15		1 2 3 9	1 2	1 2 3 4 5 9			1 2		1 2 3 4 5 9		1 2	1 2 9	1 2 3 4 5 9		

CLASSE
PRIMAIRE
 Présé = 00 CE2 = 04
 CP1 = 01 CM1 = 05
 CP2 = 02 CM2 = 06
 CE1 = 03 NSP = 99

SECONDAIRE
 6^{ème} = 01 2nd = 05
 5^{ème} = 02 1^{ère} = 06
 4^{ème} = 03 Term = 07
 3^{ème} = 04 FP = 08

SUPERIEUR
 1^{ère} année = 01
 Autres = 98

Section II

Education et Formation pour toutes les personnes âgées de 5 ans et plus

Reporter les Numéros des personnes et leur âge de la section I	Seulement pour les enfants de 5-17 ans qui ont répondu non à A14 ou A16 ou oui à A19	Formation professionnelle pour toutes les personnes âgées de 5 ans et + (donc y compris les adultes.)		
	Quelles sont les principales raisons pour lesquelles (Nom) ne fréquente pas ou n'a jamais fréquenté ? (au maximum trois réponses par ordre d'importance) 01. Est/était trop jeune 02. Ecole trop éloignée/pas d'école 03. Pas les moyens pour payer l'école 04. La famille n'a pas autorisé de fréquenter 05. Mauvais résultats scolaires/ ne s'intéresse pas à l'école 06. L'école est considérée sans valeur 07. Pas d'acte de naissance 08. Travailler pour l'argent ou affaires familiales ou fermes 09. Aider à la maison avec les tâches ménagères 10. Autres----- (Spécifier)	(Nom) a-t-il/elle déjà reçu une formation professionnelle quelconque ? 1. Non >Aller à A25 2. Sur le tas 3. Alphabétisation des adultes 4. Certificat après 1-2 ans 5. Certificat après 2 ans et + 6. Apprentissage formel 7. Apprentissage informel 8. Autres----- 9. Ne sait pas	Décrivez le thème de la formation (Ex. Menuiserie, Comptabilité, Mécanique moto, auto, ingénierie, Médecine, etc). (si plus d'un, noter les plus déterminant indiqués par le responsable. Ecrire dans le l'espace ci-dessous)	Pour l'usage Officiel (Liste de contrôle des cours de la formation)

NP	Age	A22			A23	A24	Code		
		1 ^{ère} raison	2 ^{ème} raison	3 ^{ème} raison					
01					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
02					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
03					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
04					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
05					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
06					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
07					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
08					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
09					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
10					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
11					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
12					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
13					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
14					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				
15					1 2 3 4 5 6 7 8 : _____ 9				

Section III

Statut des activités courantes de tous les membres du ménage (5 ans et +) pendant la semaine de référence (suite)

Numéro de toutes les personnes de 5 ans et plus		Heures de travail				Où (nom) exécute son activité principale ?	Depuis le (jour de la semaine) dernier, laquelle des situations suivantes décrit le mieux le travail de (nom)? (Lire les réponses ci-dessous)	Revenus issus du travail payant	
		Combien d'heures par jour (Nom) a l'habitude de travailler ? 01. Moins d'1 heure 99. NSP	Depuis le (jour de la semaine) dernier combien de jours (Nom) est -il/elle engagé(e) dans ce travail ? 1. Moins d'1 heure 9. NSP	Depuis le (jour de la semaine) dernier combien d'heures (Nom) a-t-il/elle fait dans ce travail ? <i>Indiquer le nombre d'heures hebdomadaires</i> 99. NSP	(Nom) exécute t-il/elle ce travail le jour ou la nuit ? 1. Le jour 2. La nuit 3. Le jour et la nuit	1. Au domicile familial 2. Au domicile de l'employeur 3. Bureau officiel 4. Industrie/usine/atelier 5. Champs/ferme/jardin 6. Construction/site de carrière 7. Boutique/marché/kiosque 8. Différentes places (emploi mobile) 9. Dans la rue	1. Travail familial non payé>> A38 2. Travail domestique payé 3. Emploi régulier 4. Emploi occasionnel 5. Travail indépendant sans aucune autre personne 6. Travail indépendant avec un ou plusieurs employés (si codes 2 à 6, poser la question A37)	Quel est le revenu mensuel issu de la principale activité dans les deux cas (en espèce et en nature) de (nom) ? (écrire séparé le cash et en nature dans les cases ci-dessous pour chaque personne excepté les travailleurs familiaux non payés indiqué en A36). 9. NSP	
N°	Pré-nom	A31	A32	A33	A34	A35	A36	A37	
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6	En espèce	En nature
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		
					1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6		

Section III

Statut de l'activité courante de tous les membres du ménage (5 ans et +) durant la semaine de référence (suite)...

Numéro de toutes les personnes de 5 ans et plus		ACTIVITIES MENAGERES				
		Depuis le dernier (jour de la semaine (Nom) a-t-il/elle mené des tâches domestiques comme préparer, nettoyer, faire la lessive, la vaisselle, chercher l'eau ou porter l'eau pour les enfants,? 1. Oui 2. Non >>A43 9. Ne sait pas >> A43	Combien d'heures par semaine (Nom) utilise d'habitude pour ces tâches ménagères ? 001. Moins d'1 heure 999. NSP	Depuis le (jour de la semaine) dernier, pendant combien de jours (Nom) a-t-il exécuté ces tâches ménagères ?	A quel moment de la journée (Nom) exécute ces activités pour la plupart ? 1. Pendant le jour avant ou après l'autre travail 2. Jour et nuit à plein temps 3. Après l'école 4. Avant l'école 5. Avant et après l'école 6. Le jour où il ne travaille pas ou ne va pas à l'école 7. Pendant le jour avant et après l'autre travail 8. La nuit	Quelles tâches ménagères (Nom) exécutait-il principalement ? (plusieurs réponses possibles) 1. Préparer/servir les repas 2. Faire le marché du ménage 3. Faire la vaisselle/nettoyer de la maison 4. Faire la lessive 5. Faire les petites réparations de la maison 6. Transporter l'eau/bois 7. Garder les enfants 8. Garder les vieux, les malades 9. Autres activités similaires
N°	Pré-nom	A38	A39	A40	A41	A42
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9
		1 2 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8 9

Section IV

Statut des activités de tous les membres du ménage (5 ans et +) au cours des 12 derniers mois (suite)

Numéro de toutes les Personnes âgées de 5 ans et + (Même chose que dans la Section II)		(Nom) exerce-t-il toujours cette activité ? 1. Oui >A49 2. Non	Quelle était la durée totale en mois, pendant laquelle (Nom) a été engagé(e) dans cette activité principale ? (Au cours des 12 derniers mois)	Depuis quand (Nom) fait-il/elle ce travail ? (en mois) (Il s'agit du début de l'activité)	Laquelle des situations suivantes décrit le mieux la nature de l'activité principale de (Nom) au cours des 12 derniers mois ? (voir les réponses ci-dessous ; Plusieurs réponses sont possibles) 1. Travail familial non payé 2. Travail domestique payé 3. Emploi régulier 4. Emploi occasionnel 5. Travail indépendant sans aucune autre personne 6. Travail indépendant avec utilisation d'autres personnes 7. Apprentissage	Où (Nom) exécutait-il/elle son travail ? 1. A la maison familiale 2. dans la maison de l'employeur 3. Bureau formel 4. Industries/usine 5. Plantations/champs/jardinage 6. Construction/site minière et carrière 7. Boutique/Marché/Kiosk 8. Différents lieux (emploi mobile) 9. Dans la rue	Laquelle des situations suivantes décrit le mieux le type de l'activité principale de (Nom) ? (Voir les options ci-dessous) 1. Essentiellement accidentel selon la convenance 2. Occasionnellement quand c'est possible de trouver un travail 3. Saisonnier 4. Temporaire 5. Permanent.	(A poser aux enfants qui ont fréquenté l'an passé ou qui fréquentent actuellement) Le travail était-il principalement fait les jours où il n'y a pas école ou essentiellement après les heures d'école 1. Les jours où il n'y a pas école 2. Après les heures d'école 3. Sans objet
N°	Pré-nom	A48a	A48	A49	A50	A51	A52	A53
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3
			<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5	1 2 3

Section V

Questions de santé et de sécurité de tous les enfants (5-17ans)

Cette Section devra être adressée aux mères ou personnes qui ont normalement une grande connaissance de l'état de santé des enfants. Ceci devra couvrir tous les enfants âgés de 5 à 17 ans, travailleurs comme non travailleurs.

Reporter les numéros et prénom de tous les enfants âgés de 5-17 ans provenant de la section I A7 et A2	Est-ce que (nom) a souffert d'une blessure ou d'une maladie quelconque au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non>A60 3. Ne sait pas>A60	Si oui, lesquelles ? 1. Problème de peau 2. Plaies/blessures graves 3. Fracture 4. Autre à préciser----- 5. Ne sait pas	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois (Nom) s'est-il blessé ou est tombé malade? 1. 1 ou 2 fois 2. 3 à 5 fois 3. Plus de 5 fois 4. Ne sait pas	Quel était l'état de gravité des maladies et blessures les plus récentes de (Nom)? (plusieurs réponses sont possibles) <u>Conséquence sur le travail</u> 1. Permanemment handicapé 2. Empêché de travailler de manière continue 3. Arrêt temporaire de travail 4. Changement de travail <u>Conséquence sur l'école</u> 5. Arrêt temporaire de la fréquentation de l'école 6. Empêché de fréquenter permanemment l'école 7. Ne sait pas 8. Aucune	Selon vous quelle était la cause de cette blessure ou maladie de (Nom) ? 1. A cause du travail >>A59 2. A cause des conditions de pauvreté 3. A cause des longs trajets dans des conditions pénibles 4. Déclenchement de la maladie dans le village/terrain 5. Autre à préciser 9. Ne sait pas (Si codes 2 à 9 aller à A60)	Décrire la tâche ou occupation que (Nom faisait au moment où il/elle s'est blessé(e) ou est tombé malade Les codes des tâches et occupations seront donnés selon la classification internationale standard des occupations (ISCO) - 1988
--	---	---	--	--	---	--

N°	Prénom	A54	A55	A56	A57	A58	A59	Code			
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					
		1 2 3	1 2 3 4 : _____ 5	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 : _____ 9					

Section VIII

Caractéristiques du ménage

Section VIII														Caractéristiques du ménage													
Dans quel type d'habitat vit le ménage ? (Plusieurs réponses possibles)						Quel est le statut d'occupation ?						Combien de chambres le ménage occupe-t-il ?		De quel type d'aisance dispose le ménage ?			Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine ?			Quelle est la principale source/mode d'approvisionnement en eau de boisson ?			Quelle est votre principale source d'éclairage ?				
1. Immeuble 2. Villa 3. Maison individuelle simple 4. Bâtiments à plusieurs logements (non immeuble) 5. Cases 6. Autre (préciser)						1. Propriétaire 2. Gratuitement par l'employeur 3. Gratuitement par le propriétaire 4. Loué à un propriétaire privé 5. Loué au Gouvernement/ propriétaire public 6. Subventionné par l'employeur 7. Location-vente 8. Autre (préciser)						_____ _____		1. Latrine avec chasse d'eau 2. Latrine à fosse améliorée (par ex. VIP) 3. Latrine traditionnelle à trou 4. Nature 5. Autre (préciser) : _____ _____			1. Bois 2. Charbon 3. Pétrole 4. Gaz 5. Electricité 6. Solaire 7. Autre (préciser) : _____ _____			1. Robinet à l'intérieur du ménage 2. Fontaine publique 3. Camion-citerne/pousse-pousse 4. Rivière/ruisseau 5. Marigot/mare/lac 6. Puits 7. Forages 8. Autres (préciser) : _____ _____			1. Pétrole lampant 2. Electricité 3. Lampe gaz 4. Energie solaire 5. Autre (préciser) : _____ _____				
A76						A77						A78		A79			A80			A81			A82				
1 2 3 4 5 6						1 2 3 4 5 6 7 8								1 2 3 4 5			1 2 3 4 5 6 7			1 2 3 4 5 6 7 8			1 2 3 4 5				
Votre ménage possède-t-il les équipements suivants ? (<i>Plusieurs réponses possibles et veuillez écrire le nombre d'articles dans les cases correspondantes en bas</i>)														Le ménage a-t-il déjà changé de lieu de résidence ?		DANS QUELLE LOCALITE ETAIT LE DERNIER LIEU DE RESIDENCE ? UTILISER LES CODES DES LOCALITES CORRESPONDANTS			DEPUIS COMBIEN D'ANNEES LE MENAGE VIT-IL DANS LE LIEU DE RESIDENCE ACTUEL ? (Inscrire 00 si moins d'un an)			Quelle est la principale raison du changement de lieu de résidence ?			Quelle est la principale activité qui a procuré au ménage le plus de revenus au cours des 12 derniers mois ?		
1. Téléviseurs 2. Réfrigérateurs 3. Voitures 4. Motos/Mobylettes 5. Bicyclettes 6. Radios 7. Ordinateur 8. Téléphones fixes 9. Charrette 10. Tracteur 11. Charrue 12. Cuisinière à gaz 13. Four électrique (si le ménage ne possède pas l'équipement en question, inscrire 0 sous le code correspondant)														1. Oui 2. Non >>A88		_____ _____ _____			_____ _____ _____			1. Pour transfert de travail 2. A trouver du travail 3. A la recherche du travail 4. A la recherche d'une meilleure terre agricole 5. Fréquentation scolaire/ Formation 6. Maladie 7. Autre (préciser) : _____ 8. Retour dans le village paternel 9. Chèreté du loyer			1. Emploi salarié régulier 2. Auto emploi (agricole) 3. Auto emploi (non agricole) 4. Travail agricole 5. Autres travaux occasionnels 6. Pensions, Dividendes, intérêts, etc. 7. Autre (préciser) : _____ 9. NSP Montant estimé : Espèce : _____ En nature : _____ (Si revenu en nature, estimer la quantité)		
A83														A84		A85			A86			A87			A88		
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14														1 2								1 2 3 4 5 6 7 8 9			1 2 3 4 5 6 7 9		

Section IX

Statut socio-économique du ménage

Le ménage a-t-il fait face à un choc ayant entraîné des difficultés financières au cours des douze derniers mois ? <i>(plusieurs réponses possibles)</i>		Comment le ménage a-t-il fait face à cette situation ? (Plusieurs réponses possibles)			<i>(Codes 5 à 7 à A90, Quelque soit les sources)</i> Si vous avez emprunté l'argent, quel est le mode de remboursement ?		<i>(Code 3 à A91)</i> Si vous avez fourni un travail en remboursement au créateur, les enfants avaient-ils aussi travaillé ?	
A89		A90			A91		A92	
1. Décès d'un membre du ménage à revenus	1	1. Assistance des agences gouvernementales	1	1. Oeuvre de charité (non remboursé)	1	1. Régulièrement		
2. Maladies/blessures d'un membre de la famille l'empêchant de continuer son travail habituel	2	2. Assistance des ONG	2	2. Prélever sur ses propres ressources et payé selon une période convenue	2	2. Souvent		
3. Mauvaise récolte	3	3. Assistance des organisations religieuses	3	3. Fournir directement un travail pour une période donnée.	3	3. Rarement.		
4. Inondation ou sécheresse	4	4. Assistance des organisations de la communauté locale	4	4. Autre (préciser) : _____	4	4. Jamais		
5. Perte ou destruction de la propriété ou des biens	5	5. Emprunter l'argent à la banque ou auprès d'autres institutions	5				<i>(Encercler la réponse)</i>	
6. Autre (préciser) : _____	6	6. Emprunter l'argent avec des amis, des parents	6					
	7	7. Emprunter l'argent avec des personnes autres que parents	7					
		8. Retirer les enfants de l'école par manque de moyen	8					
		9. Envoyer les enfants au travail	9					
		10. Accroître les travaux familiaux des enfants	10					
		11. Vendre sa propriété/Biens/Bétail	11					
7. Aucun >>>A94		12. Réduire les dépenses familiales	12					
		13. Autre (préciser) : _____	13					

A93		A94																																										
<i>(Code 8 à A90)</i> Si les enfants ont été retirés de l'école avez- vous tenté après de les y faire retourner après l'amélioration de la situation ? 1. Oui 2. Non 9. Ne sait pas <i>(Encercler la réponse)</i>		Dépenses du ménage selon les différents postes comme l'éducation des enfants, la nourriture, le combustible pour préparer, l'éclairage, le loyer, etc. <i>((Passez alors la liste en revue avec la personne interrogée et enregistrez la somme en monnaie locale : 9. NSP 0. Aucune dépense))</i>																																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>No.</th> <th>Questions</th> <th>Montant (Monnaie locale)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Combien a été dépensé sur les postes suivants durant la présente année scolaire ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(a)</td> <td>.... Frais scolaires y compris les frais d'examens ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(b)</td> <td>..... Uniformes scolaires ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(c)</td> <td>..... Cotisation parent d'élève/APE ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(d)</td> <td>... Cours privés ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(e)</td> <td>Combien estimez-vous avoir dépensé pour le transport depuis la rentrée scolaire ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(f)</td> <td>A combien est estimée la dépense moyenne en nourriture du ménage pour le mois passé ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(g)</td> <td>Quelle est l'estimation des dépenses en énergie pour la cuisine et l'éclairage le mois passé</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(h)</td> <td>Quelle est l'estimation des dépenses en eau dans le mois passé ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(i)</td> <td>Quelle est l'estimation de la moyenne mensuelle des dépenses de loyers dans les mois passés ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(j)</td> <td>Combien a été dépensé pour le téléphone, facture télé dans le mois passé ?</td> <td></td> </tr> <tr> <td>(k)</td> <td>Autres dépenses du mois passé</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	No.	Questions	Montant (Monnaie locale)		Combien a été dépensé sur les postes suivants durant la présente année scolaire ?		(a) Frais scolaires y compris les frais d'examens ?		(b) Uniformes scolaires ?		(c) Cotisation parent d'élève/APE ?		(d)	... Cours privés ?		(e)	Combien estimez-vous avoir dépensé pour le transport depuis la rentrée scolaire ?		(f)	A combien est estimée la dépense moyenne en nourriture du ménage pour le mois passé ?		(g)	Quelle est l'estimation des dépenses en énergie pour la cuisine et l'éclairage le mois passé		(h)	Quelle est l'estimation des dépenses en eau dans le mois passé ?		(i)	Quelle est l'estimation de la moyenne mensuelle des dépenses de loyers dans les mois passés ?		(j)	Combien a été dépensé pour le téléphone, facture télé dans le mois passé ?		(k)	Autres dépenses du mois passé			TOTAL		
No.	Questions	Montant (Monnaie locale)																																										
	Combien a été dépensé sur les postes suivants durant la présente année scolaire ?																																											
(a) Frais scolaires y compris les frais d'examens ?																																											
(b) Uniformes scolaires ?																																											
(c) Cotisation parent d'élève/APE ?																																											
(d)	... Cours privés ?																																											
(e)	Combien estimez-vous avoir dépensé pour le transport depuis la rentrée scolaire ?																																											
(f)	A combien est estimée la dépense moyenne en nourriture du ménage pour le mois passé ?																																											
(g)	Quelle est l'estimation des dépenses en énergie pour la cuisine et l'éclairage le mois passé																																											
(h)	Quelle est l'estimation des dépenses en eau dans le mois passé ?																																											
(i)	Quelle est l'estimation de la moyenne mensuelle des dépenses de loyers dans les mois passés ?																																											
(j)	Combien a été dépensé pour le téléphone, facture télé dans le mois passé ?																																											
(k)	Autres dépenses du mois passé																																											
	TOTAL																																											

Heure de la fin l'interview

		Heure(s)
--	--	----------

		Minutes
--	--	---------

FIN DE L'INTERVIEW

MERCI.

5.2. QUESTIONNAIRE ENFANT



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS Questionnaire Enfant

INFORMATIONS GENERALES															
NOM DE LA LOCALITE						NOM DU CHEF DE ME NAGE.....									
REGION :						VILLAGE/SECTEUR :									
PROVINCE :						COMMUNE/CENTRE URBAIN :									
DEPARTEMENT :						ADRESSE DU MENAGE :									
IDENTIFICATION DE LA ZD				Milieu de résidence		N° de la concession		N° du Ménage		ELIGIBILITE : Nombre d'enfants (5-17ans)					
Province	Département		N° ZD	Urbain	Rural					Nombre de personnes dans le ménage					
VISITES DE L'ENQUETEUR															
	1		2		3		VISITE FINALE								
DATE		JOUR								
NOM DE L'ENQUETEUR		MOIS								
NOM DU CHEF D'EQUIPE		ANNEE	2	0						
RESULTATS*		Code enquêteur								
VISITE SUIVANTE		RESULTAT*								
*CODES DES RESULTATS 9. Entièrement rempli 10. Pas à la maison 11. Partiellement rempli 12. Différé 13. Refusé 14. Incapacité 15. Autre (à spécifier)						DES PARTIES SUPPLEMENTAIRES A COMPLETER ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>									
Heure de début de l'interview <input type="text"/> <input type="text"/> Heure(s) <input type="text"/> <input type="text"/> Minutes				Nom (chef d'équipe) : <input type="text"/> Date : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				Nom (bureau de contrôle) : <input type="text"/> Date : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				Nom (agent de saisie) <input type="text"/>			

Section I

Education et fréquentation scolaire: (Suite)

Reporter les numéros et les prénoms des enfants de 5 à 17 ans de la Section I	Seulement les personnes de 5-17 ans qui ont répondu non à l'une des questions suivantes : QB2, B5, B7 et B8						Pour les enfants qui fréquentent						Formation professionnelle								
	Quelles sont les raisons (par ordre d'importance) pour lesquelles vous ne fréquentez pas ou n'avez jamais fréquenté l'école? (Plus de trois réponses sont permises).						A quel âge avez-vous commencé l'école? (en Années révolues) 99. NSP		Avez-vous déjà redoublé une classe à un moment donné? 1. Oui 2. Non >B14		Quelle est la raison principale de ce redoublement ? 1. Mauvais résultats scolaires 2. Changement de résidence des parents et n'a pas pu avoir une école 3. Ecole trop loin et a raté des leçons 4. Fréquentation non régulière 5. Souvent fatigué à l'école à cause des travaux faits à la maison 6. Perte d'un des parents 7. Perte des deux parents 8. Maladies 9. Autre (préciser) -----		Avez-vous déjà reçu une formation à un métier ? 1. Non >Aller à B16 2. Au travail 3. Alphabétisation des adultes 4. Certificat après 1-2 ans 5. Certificat après 2 ans et + 6. Apprentissage formel 7. Apprentissage informel 8. Autre (Préciser) -----		Décrivez le thème de la formation (par ex. : Charpenterie, Comptabilité, Mécanique moto, auto, ingénierie, Médecine, etc.). (Si plus d'un, les plus valables déterminés par le responsable seront retenus. Décrire le champ de la formation ici).		Pour l'usage officiel (liste de contrôle des cours de formation)				
B10						B11		B12		B13		B14		B15		Code					
A	B	C	D	E	F			1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				
								1	2	1	2	3	4	5	6	7	8				

Section II

Statut des activités courantes de tous les enfants (5 –17 ans) pendant la semaine de référence (suite)

Numéro et prénom de tous les enfants de 5 à 17 ans	Heures de travail pour l'activité principale							Où exécutez-vous votre activité principale ?	Depuis le (jour de la semaine) dernier laquelle des situations suivantes décrit au mieux votre travail ? (Lire les réponses ci-dessous)	Pour quelle raison avez-vous fait ce travail ? (Au maximum deux raisons par ordre d'importance)	
	Pour chaque jour travaillé depuis le (jour de la semaine) dernier, combien d'heures avez-vous travaillé en réalité? <i>(Enregistré pour chaque jour séparément)</i>										
B22							B23	B24	B25	B26	
L	M	M	J	V	S	D					
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
							1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Section II

Statut des activités courantes de tous les enfants (5 –17 ans) pendant la semaine de référence (suite)

Numéro et prénom de tous les enfants de 5 à 17 ans	ACTIVITIES DOMESTIQUES					
	Depuis le (jour de la semaine) dernier avez-vous fait des tâches domestiques comme préparer, nettoyer, faire la lessive, la vaisselle, chercher l'eau, confectionner des briques, des seccos, garder des troupeaux ou porter l'eau pour les enfants? 1. Oui 2. Non >B33 9. Ne sait pas >> B33	Combien d'heures par semaine dépensez-vous d'habitude pour ces tâches ménagères?	Depuis le (jour de la semaine) dernier pendant combien de jours avez-vous travaillé dans ces tâches ménagères?	Depuis le (jour de la semaine) dernier pendant combien d'heures avez-vous exécuté ces tâches ménagères? <i>Inscrire les heures pour la semaine de référence</i>	Quand exécutez-vous surtout ces activités ? <i>(plusieurs réponses possibles)</i> 1. le jour 2. La nuit 3. Avant/Après l'autre travail 4. Jour et nuit à plein temps 5. Avant l'école 6. Après l'école 7. Avant et après l'école	Quelle(s) tâche(s) ménagère(s) exécutez-vous le plus souvent ? <i>(plusieurs réponses possibles)</i> 10. Préparer/servir les repas 11. Faire le marché Faire la Vaisselle/lessive/nettoyer de la maison 12. Garder les troupeaux 13. Faire les petites réparations de la maison 14. Transporter l'eau/bois 15. Garder les enfants 16. Garder les vieux, les malades 17. Autres activités similaires
	B27	B28	B29	B30	B31	B32
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8

Section III

Statut des activités des membres du ménage (5 ans -17 ans) au cours des 12 derniers mois

Numéro et prénom des enfants de 5-17 ans (Même qu'en Section II)	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé à tout moment ? 1. Oui 2. Non	Au cours des 12 derniers mois, Avez-vous entrepris à un moment donné un travail pour : <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 1. Un paiement en espèce? > B36 2. Propre compte? > B36 3. Sa propre entreprise? > B36 4. Un membre de la famille sans paiement ? > B36 5. Paiement en nature? > B36 6. Non 7. Autre (préciser)-----	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous entrepris une des activités suivantes pour de l'argent ou pour votre propre utilisation ou pour quelqu'un d'autre? 1. Cultiver ou récolter les produits agricoles ou attraper les poissons? 2. Préparer la nourriture, vêtements ou travaux d'artisanat pour vente? 3. Vente d'articles, journaux, boisson, nourriture ou produits agricoles 4. Laver, repasser, nettoyer, réparer des outils ou équipement pour quelqu'un d'autre contre paiement en espèce ou en nature 5. Laver les voitures et cirer les chaussures 6. Transport de marchandises au marché ou pour stocker ou autres activités relatives au transport des marchandises pour vente ? 7. Construction, maintenance des bâtiments, maisons ou voiture pour quelqu'un d'autre ? 8. Autres activités similaires 9. Aucune >> B50	Décrivez la principale occupation/tâche que vous exercez par ex. : transporter des briques ; réparer les mobylettes ; récolter le maïs; etc. <i>"principal" se réfère au travail qui a occupé la plus grande partie du temps de (nom) dans la semaine. Si même nombre d'heures dans plusieurs activités, considérer celle où il/elle gagne le plus d'argent</i>	Réservé à l'usage officiel				Décrivez brièvement l'activité principale du service c à d de l'endroit où vous avez travaillé. (Marchandises produites ou services rendus)	Réservé à l'usage officiel									
														B33	B34	B35	B36	Code	B37a
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																
	1 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7 8 9																

Le concept de travail est le même que celui indiqué dans la section II ci-dessus, sauf qu'il est mesuré par rapport à la durée de la période de référence de douze mois.

Section III		Statut des activités de tous les enfants (5-17 ans) durant les 12 derniers mois (suite)						
Numéro de Personne (Même qu'en Section II)	Exercez-vous toujours cette activité?	Quelle était la durée totale en mois, pendant laquelle vous avez été engagé dans cette activité principale? >>>B40 (Au cours des 12 derniers mois)	Depuis combien de temps faites-vous ce travail? (en mois) 999 : Ne sait pas (Il s'agit du début de l'activité)	Laquelle des situations suivantes décrit le mieux la nature de votre activité principale au cours des 12 derniers mois ? (voir les réponses ci-dessous ; Plusieurs réponses sont possibles) 1. Travail familial non payé 2. Travail domestique payé 3. Emploi régulier 4. Emploi occasionnel 5. Travail indépendant sans aucune autre personne 6. Travail indépendant avec utilisation d'autres personnes	Où exécutiez-vous cette activité? 1. A la maison familiale 2. Dans la maison de l'employeur 3. Bureau formel 4. Industries/usine/ Atelier 5. Plantations/champs/jardin 6. Construction/site minière et carrière 7. Boutique/Marché/Kiosque 8. Différents lieux (emploi mobile) 9. Dans la rue 10. Autre (préciser)-----	Laquelle des situations suivantes décrirait le mieux le type d'activité principale que vous aviez effectué ? (Voir les options ci-dessous) 6. Occasionnel 7. temporaire/saisonnier 8. Permanent	L'activité a-t-elle été faite principalement pendant des heures scolaires ? 1. Oui 2. Non 3. Sans objet	
	B37b	B38	B39	B40	B41	B42	B43	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	
	1 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3	1 2 3	

Section IV

Rémunération et mode de paiement (Tous les enfants de 5-17 ans)

Reporter les numéros de tous les enfants de 5-17 ans	Avez-vous reçu un paiement en nature ou en espèce pour un travail que vous avez exécuté au cours des douze derniers mois ? 1. Oui 2. Non >B50	Quelle est la périodicité de paiement? 1. A la tâche 2. Horaire 3. Journalier 4. Hebdomadaire 5. Mensuel 6. Annuel 7. Autre (préciser)-----	Quel est le montant qui vous a été payé lors de votre dernière paie? 9. NSP	Avez-vous reçu un paiement sous les formes suivantes? 1. Nourriture 2. Vêtements 3. Logement 4. Transport 5. Pas de paiement en nature 6. Autre (préciser)-----	Donnez-vous (vous-même ou votre employeur) une partie ou la totalité de vos revenus à vos parents/tuteurs ou autres parents? 1. Oui, tout directement par l'employeur 2. Oui, tout par moi-même 3. Oui, une partie par l'employeur 4. Oui, une partie par moi-même 5. Non	Comment utilisez-vous vos revenus? (Plusieurs réponses possibles) 1. Paiement des frais scolaires>B50 2. Achats des besoins scolaires>B50 3. Achat des besoins du ménage>B50 4. Pour mes besoins personnels>B50 5. Pour les besoins des frères /sœurs>B50 6. Economie d'une partie ou de la totalité 7. Autre (préciser) ----->B50	Si vous économisez une partie ou la totalité de vos revenus, quelle en est la raison principale? 1. Pour entreprendre des affaires personnelles 2. Pour ma scolarisation 3. Pour acheter quelque chose de bon pour moi-même 4. Autre (préciser) -----
	B44	B44a	B45	B46	B47	B48	B49
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____
	1 2	1 2 3 4 5 6 7: _____		1 2 3 4 5 6: _____	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5 6 7: _____	1 2 3 4: _____

Section V

Questions de santé et de sécurité concernant tous les enfants (5-17 ans)

(Enfants travailleurs comme non travailleurs)

Reporter les numéros de tous les enfants âgés de 5-17 ans.	Êtes-vous tombé(e) malade ou avez-vous été blessé(e) au cours des 12 derniers mois ?	Combien de fois vous êtes-vous blessé(e) ou êtes tombé(e) malade au cours des 12 derniers mois ?	Quelle a été l'incidence de votre récente blessure ou maladie sur votre travail ou sur l'école?	Votre plus récente blessure ou maladie était-elle due aux activités de votre travail?	Décrivez les tâches ou activités que vous étiez en train d'exécuter quand vous avez eu votre plus récente blessure ou maladie.	Avez-vous été amené à transporter des poids lourds dans le cadre de vos activités journalières (travail, école, etc.)? Souvent, quelquefois, rarement ou jamais ?	Avez vous déjà utilisé une machine/équipe ment dans une activité que vous avez exécutée?	Êtes-vous souvent exposé A l'un des dangers suivants ? (plusieurs réponses possibles))	
	1. Oui 2. Non >> B55	1. Une ou deux fois 2. 3 à 5 fois 3. Plus de 5 fois	(plusieurs réponses sont possibles dans les deux cas) <u>Conséquence sur le travail</u> 5. Permanemment handicapé 6. Empêchement permanent de travail 7. Arrêt temporaire de travail 8. Changement de travail <u>Conséquence sur l'école</u> 5. Arrêt temporaire de l'école 6. Empêchement permanent de fréquentation scolaire 7. Pas de conséquence	1. Oui 2. Non>B55 3. Sans objet>B55	Codes des tâches/ occupations seront donnés selon la classification internationale standard des occupations (ISCO)	1. Souvent 2. Quelques fois 3. Rarement 4. Jamais	1. Oui 2. Non 3. Ne sait pas	1. Poussière, fumée, gaz (oxygène, ammoniac) 2. Bruit 3. Température/humidité 4. Outils dangereux (couteaux, etc.) 5. Travail souterrain 6. Faible luminosité 7. Produits chimiques (pesticides, colle, etc.) 8. Violence physique 9. Violence morale 10. Sans objet	
	B50	B51	B52	B53	B54	Code	B55	B56	B57
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3			1 2 3 4	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Section VI

Aspirations de tous les enfants (5-17 ans)

Reporter les numéros des enfants de 5-17 ans

Quels sont vos aspirations et projets pour maintenant et pour le futur? (SVP fournir par ordre les trois plus importants projets)

MAINTENANT

- 01. Aller à l'école
- 02. Travailler à plein temps pour un revenu
- 03. Aider à plein temps dans l'entreprise familiale
- 04. Travailler à plein temps dans les tâches ménagères
- 05. Aller à l'école en temps partiel et travailler une autre partie du temps
- 06. Travailler dans l'entreprise familiale ou affaires à temps partiel
- 07. Tâches ménagères à temps partiel
- 08. Achever ma formation et commencer à travailler
- 09. Apprendre le commerce/un métier
- 10. Faire ses propres petites affaires
- 99. Ne sait pas

DANS LE FUTUR (dans 5 ans)

- 01. Aller à l'école
- 02. Travailler à plein temps pour un revenu
- 03. Aider à plein temps dans l'entreprise familiale
- 04. Travailler à plein temps dans les tâches ménagères
- 05. Aller à l'école en temps partiel et travailler une autre partie du temps
- 06. Travailler dans l'entreprise familiale ou affaires à temps partiel
- 07. Tâches ménagères à temps partiel
- 08. Achever ma formation et commencer à travailler
- 09. Apprendre le commerce/un métier
- 10. Faire ses propres petites affaires
- 99. Ne sait pas

Heure de la fin de l'interview

--	--

Heure(s)

--	--

Minutes

	B58			B59			
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
	<input type="text"/>	FIN DE L'INTERVIEW					
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						
	<input type="text"/>						

MERCI.

ANNEXE 6 : PERSONNEL DE L'ENQUÊTE

Coordination générale

OUATTARA Bamory	Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de la démographie
KANO Hamissou	Directeur de la démographie
TAPSOBA\ TAPSOBA Edith	Chef de service de statistique et étude sociale à la direction de la démographie

Assistance technique BIT

DIALLO Yacouba	Coordination et appui BIT-IPEC\ SIMPOC, Genève
DJERMA Toro Honoré	Spécialiste des Statistiques du Travail, BIT Abidjan
TRAORE Mankan	Administrateur du Programme National IPEC, Burkina Faso
KONE Siaka Koko	Consultant international

Equipe de rédaction

KANO Hamissou	Directeur de la démographie
TAPSOBA\ TAPSOBA Edith	Chef de service de statistique et étude sociale à la direction de la démographie
BONKOUNGOU Zakaliyat	Démographe à l'INSD
LOUGUE Siaka	Démographe à l'INSD
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Démographe à l'INSD
RIPAMA Toubou	Démographe à l'INSD
ZIDA\ BANGRE Hélène	Démographe à l'INSD

Avec la contribution de Hamadou KOBANKA, Directeur des normes au ministère du travail

I. Enquête pilote

I.1. Superviseurs de l'enquête

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	TAPSOBA/ TAPSOBA	EDITH
2	TIENDREBEOGO	ADAMA

I.2. Agents enquêteurs

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	BADO	Aristide
2	KANDO	Reine Annick
3	SAGNON	Kader
4	TAPSOBA	Sylvie
5	TIEMA	Karim
6	ZIBA	A. Pascaline

I.3. Superviseur codification

N° d'ordre	Nom	Prénom
------------	-----	--------

1	TAPSOBA/ TAPSOBA	EDITH
---	------------------	-------

I.4. Agent de codification pilote

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	TIEMA	Karim
2	ZIBA	A. Pascal

I.5. Superviseur de la saisie

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	SANOUE	Zacharie

I.6. Agent de saisie pilote

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	GUISSE	Kassim
2	OUOBA	Dramane

II. Enquête principale

II.1. Superviseurs de l'enquête principale

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	KANO	Hamissou
2	TAPSOBA	T.V.M. Edith

II.2. Chef d'équipe de l'enquête principale

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	BANGRE	Hélène
2	BONKOUNGOU	Zakaliyat
3	LOUGUE	Siaka
4	OUEDRAOGO	Flore
5	RIPAMA	Toubou

II.3. Agents enquêteurs

N° d'ordre	Nom	Prénoms
1	SIDIBE	Yacouba
2	OUEDRAOGO	Sayouba
3	DABIRE	Adeline M.
4	DA	Alphonse
5	BOUDA	M.Colette
6	KI	Léonce
7	LOMPO	M. Fidèle
8	TRAORE	Ousmane
9	COMPAORE	Salamata
10	NABI	Dieudonné
11	BADINI	Harouna
12	SANOUE	Judicaël
13	ZAGRE	Léonce

14	DIERMA	Salifou
15	BASSINGA	H. Nicolas
16	COMPAORE	Zarata
17	SOME	Adama
18	YAMEOGO	W. Arlenn
19	NANA	Hamidou
20	OUEDRAOGO	Sanata
21	TONDE	Solange
22	NAPON	Daouda
23	SALOUKOU	W.César B.
24	SAWADOGO	Hado
25	MAÏGA	Roukiatou
26	KOALA	Sibiri

III. Codification principale

III.1. Superviseur codification

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	TAPSOBA	T.V. Marie Edith

III.2. Contrôleur de codification

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	ILBOUDO	Pascal

III.3. Agent de codification

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	BADO	Noël
2	HEMA	K. Djouma
3	TIEMA	Karim
4	SAGNON	S. R. Kader
5	TAPSOBA	Sylvie Edwige

IV. Saisie de l'enquête principale

IV.1. Superviseur de la saisie

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	SANOU	Zacharie

IV.2. Contrôleur de la saisie

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	BADO	Babou Claver
2	TRAORE	Ibrahima

IV.3. Agents de saisie

N° d'ordre	Nom	Prénom
1	KY	Christian
2	OUOBA	S. Joannita
3	TONDE	Solange
4	BOYARM / SOME	Jeanine
5	TRAORE	Djénéba

6	SOMDA	P. A. A. Romaric
7	TONDE	P. Aguiratou
8	OUEDRAOGO	Fati
9	FORO	Marie G�enevi�eve
10	KABORE / GANSORE	Dicko
11	OUEDRAOGO / SANOU	Y. Ida Joceline
12	OUEDRAOGO	P. Emmanuel

V. S ecr etariat

N� d'ordre	Nom	Pr�enom
1	BADINI	Delphine

VI Chauffeurs

N� d'ordre	Nom	Pr�enom
1	COULIBALY	Rasman�e
2	KARGOUGOU	Boubacar
3	KABORE	Moussa
4	OUEDRAOGO	Salif
5	SANA	Idrissa
6	SOGODOGO	Daouda

RESULTATS CLES DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURKINA FASO

AGE DES ENFANTS							
Groupe d'âge	Ensemble enfants 5-17 ans	EEA		Travail dommageable		Travail dangereux	
		Effectif	% Ens	Effectif	%EEA	Effectif	%EEA
5-9	1830627	546316	32,9	546316	100,0	453993	83,1
10-14	1493627	711687	42,9	682002	95,8	632944	88,9
15-17	715329	400867	24,2	360209	89,9	360209	89,9
Total	4039583	1658870	100,0	1588527	95,8	1447146	87,2

MILIEU DE RESIDENCE							
Milieu de résidence	Ensemble enfants 5-17 ans	EEA		Travail dommageable		travail dangereux	
		Effectif	% Ens	Effectif	%EEA	Effectif	%EEA
Urbain	581398	134738	23,2	126154	93,6	115961	86,1
Rural	3458185	1524132	44,1	1462373	95,9	1331185	87,3
Total	4039583	1658870	41,1	1588527	95,8	1447146	87,2

REGION DE REISDENCE				
Région	Ensemble enfants 5-17 ans	EEA	Travail dommageable	Travail dangereux
Boucle du Mouhoun	260990	87992	79672	70692
Cascades	421373	107426	92571	76792
Centre	234779	98049	98049	95149
Centre-Est	270779	99106	94434	83282
Centre-Nord	272425	170438	167946	164682
Centre-Ouest	341150	178514	177592	163494
Centre-Sud	348083	156345	152447	139312
Est	397595	169798	160232	131800
Hauts-Bassins	231677	40017	32086	28805
Nord	365445	115366	105338	94686
Plateau Central	267392	164858	164070	162796
Sahel	362042	100408	94871	81477
Sud-Ouest	265853	170554	169219	154179
Total	4039583	1658871	1588527	1447146

BRANCHE D'ACTIVITE						
Secteurs d'activités	Activités économiques	Tavail dommageable			Travail dangereux	
	Effectif (A)	Effectif (B)	B/A (%)	Effectif (C)	C/A (%)	
Agri/ pêche /chasse	902499	858100	95,1	774041	85,8	
Activités extractives	29906	27368	91,5	27368	91,5	
Fabric /eau/ électricité	24629	22171	90	20909	84,9	
Construction	11589	10941	94,4	10941	94,4	
Commerce/réparation	73079	63288	86,6	58263	79,7	
Autres services	13066	10892	83,4	9909	75,8	
Activités domestiques	249818	247683	99,1	219883	88	
Total	1304586	1240443		1121314		